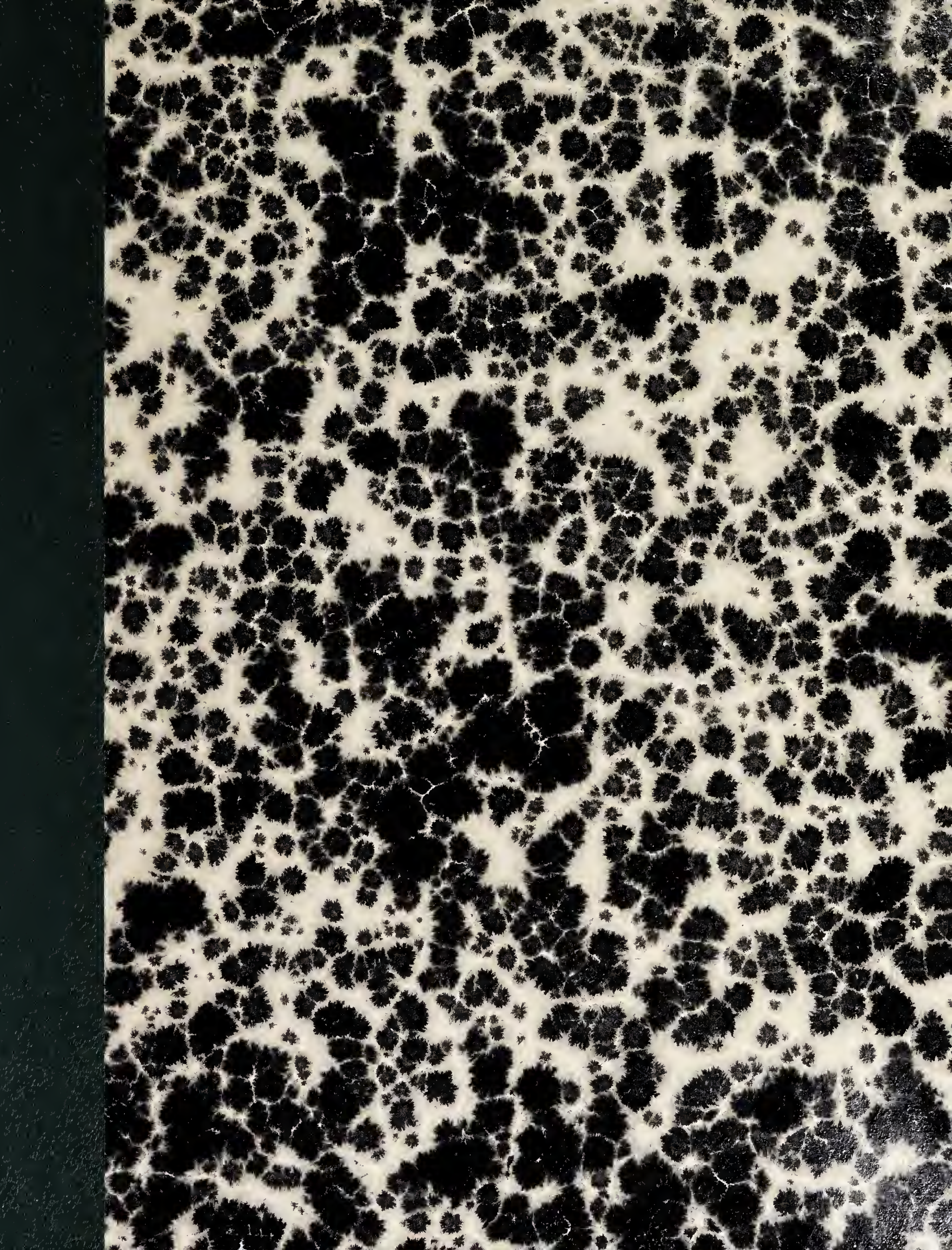
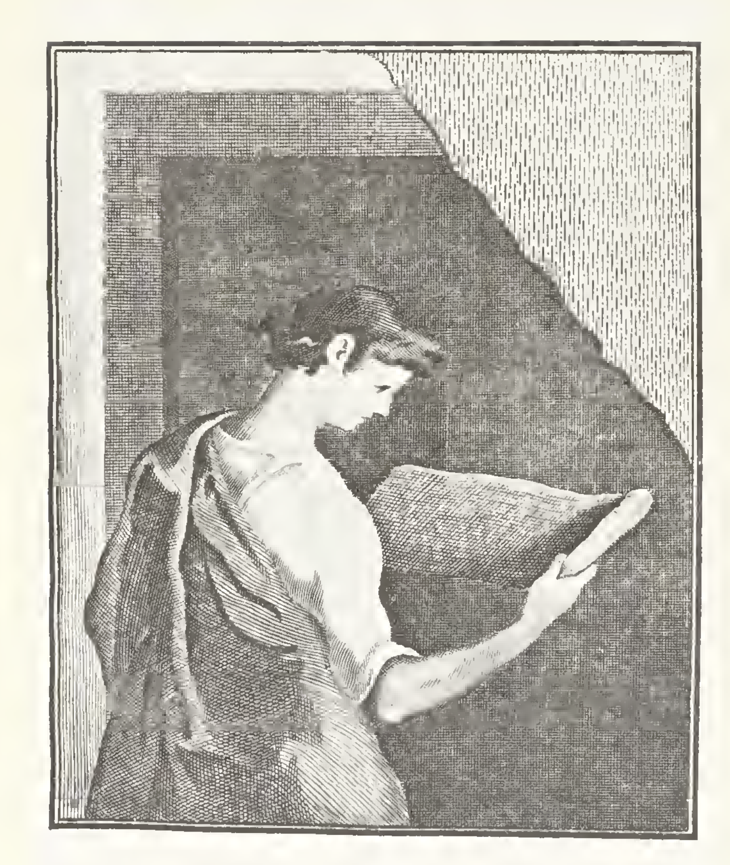
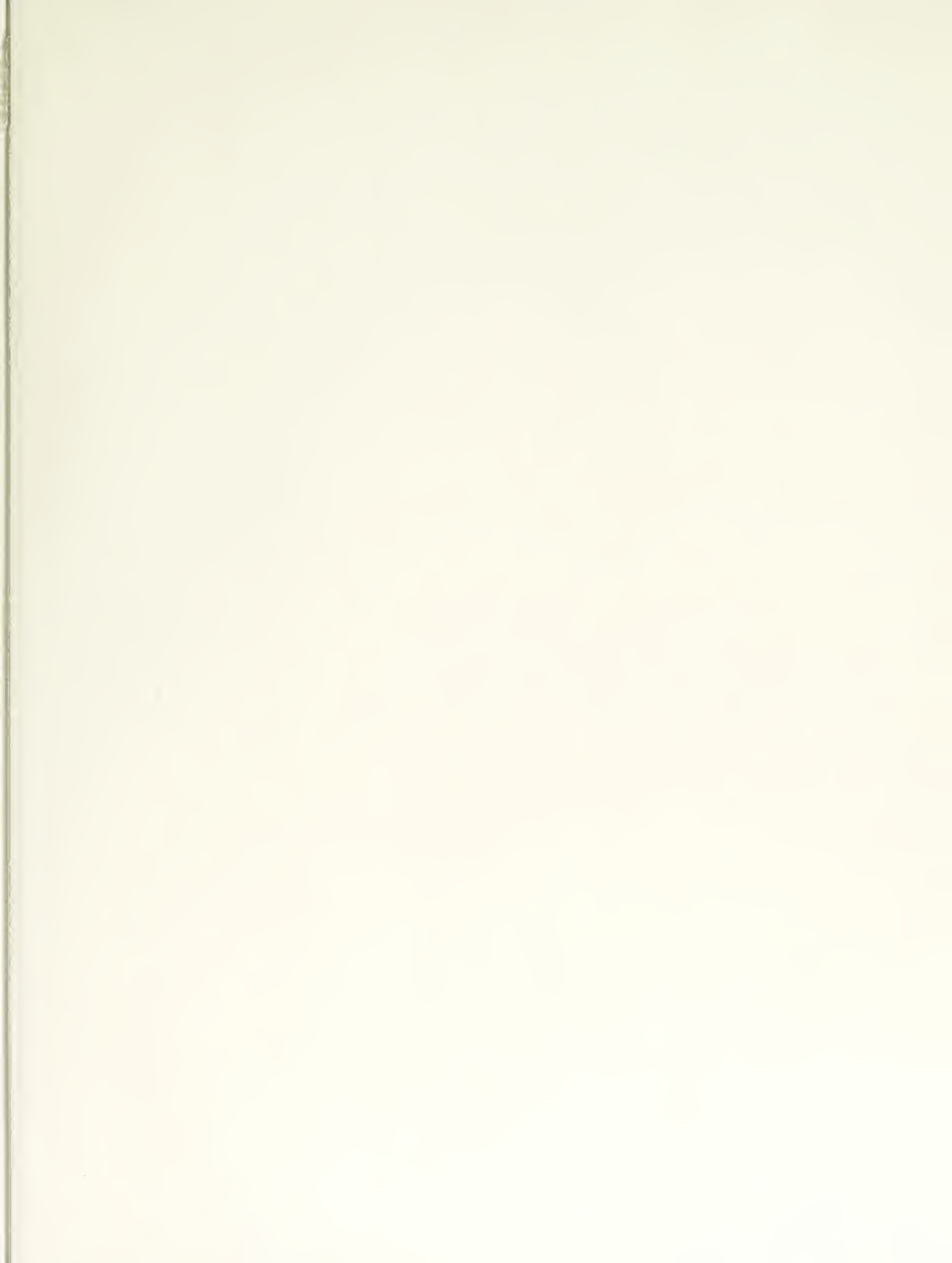
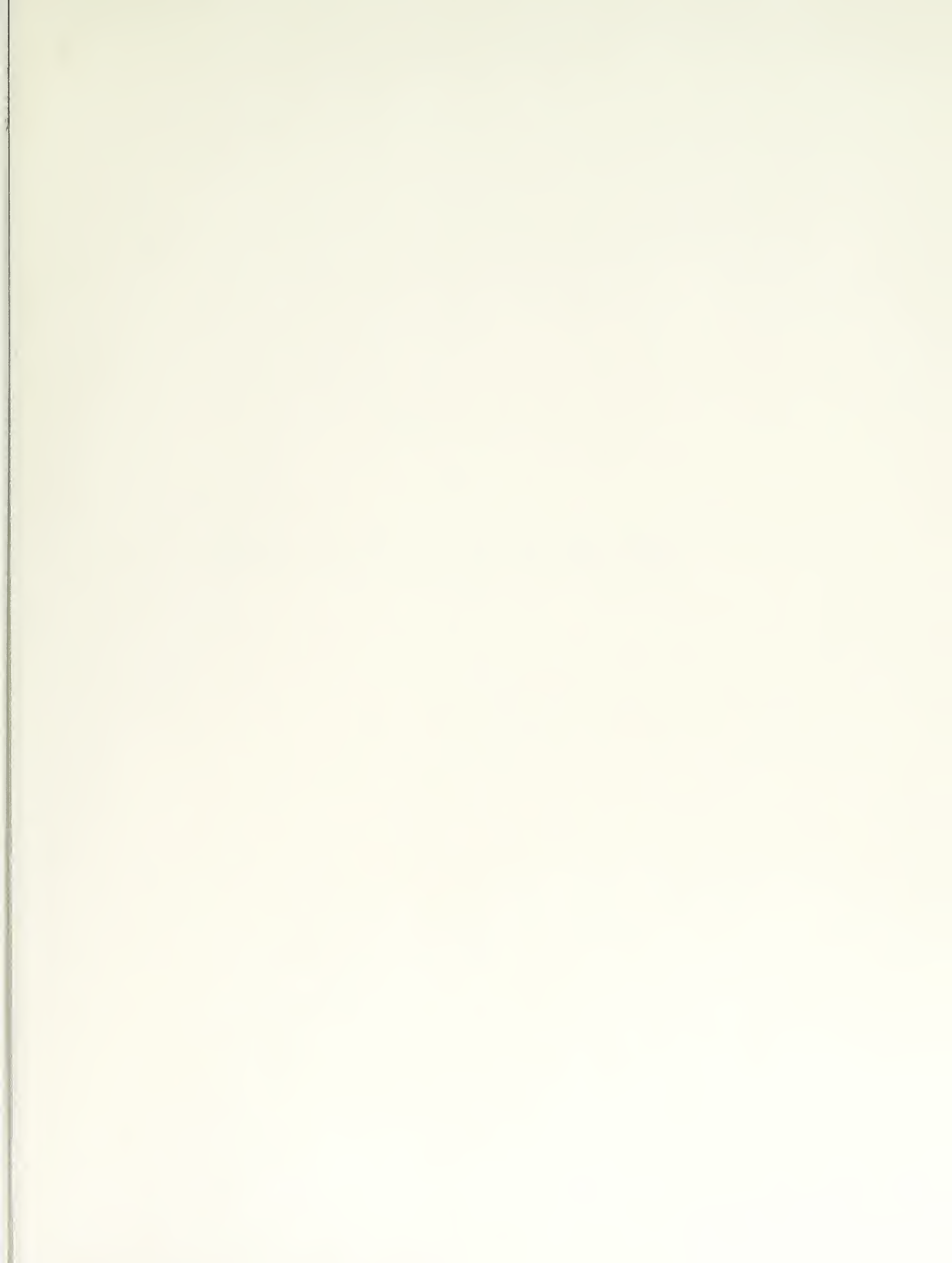












JOURNAL

DE

MENUISERIE


PILLET ET DUMOULIN
IN SUDORE VULTUS TUI
P&D
IMPRIMEURS
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5
PARIS

JOURNAL
DE
MENUISERIE

SPÉCIALEMENT DESTINÉ

AUX ARCHITECTES, AUX MENUISIERS

ET

AUX ENTREPRENEURS

DIX-HUITIÈME ANNÉE



PARIS

Vve A. MOREL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

13, RUE BONAPARTE, 13

1881



JOURNAL DE MENUISERIE

18e Année.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PORTE.

FERME JAPONAISE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Pl. 1. — Panneaux supérieurs des portes latérales.
Pl. 2. — Panneaux supérieurs de la porte centrale.
Pl. 3. — Supports circulaires et rectangulaires.

Nous avons donné dans notre numéro précédent un ensemble de la porte extérieure de la métairie japonaise, que l'on pouvait visiter au Trocadéro pendant l'Exposition universelle de 1878.

Cette porte comprenait deux parties latérales et une partie centrale, toutes admirablement sculptées d'après les dessins de M. Maeda-Massana, commissaire général du Japon.

Nos planches nos 1 et 2 représentent: la première, au cinquième de l'exécution, les panneaux supérieurs des portes latérales; la seconde, à l'échelle de $0^{m},15$ pour mètre, les panneaux supérieurs de la porte centrale.

Nous présentons aussi sur notre planche n° 3, à des échelles différentes, les supports, à section circulaire ou rectangulaire, qui servent de point d'attache à ces vantaux.

L'ornementation de ces diverses parties, la variété que l'on trouve dans ces sculptures, la délicatesse qu'on y remarque et l'habileté de l'exécution démontrent, comme le prouvaient aussi les autres produits de la section japonaise, bronzes, porcelaines, émaux, ivoire, meubles en laques et en bois précieux, marqueteries, etc., que le goût des arts s'était développé depuis longtemps chez ce peuple récemment converti à la civilisation européenne.

CABINETS D'ESSAI.

MAGASINS DU BON MARCHÉ.

M. Boileau, architecte; M. Pagé, menuisier.

Pl. 4. — Coupe et élévation de la porte.
Pl. 5. — Détails.

Notre planche n° 4 représente une coupe faite sur l'un des cabinets d'essai que renferment les magasins du Bon Marché. Les boiseries de ces pièces ont été exécutées dans les ateliers de M. Pagé, d'après les dessins de M. Boileau, architecte.

La planche n° 4 montre l'élévation d'une glace et d'une des portes de l'un de ces cabinets. La glace, qui occupe toute la hauteur de la pièce, repose sur un socle mouluré et est entourée d'un cadre également profilé, dont le détail au quart d'exécution se voit sur la planche n° 5.

La porte, à un seul vantail, est composée de deux panneaux : l'un plein, à cadre mouluré ; l'autre, muni d'une glace. L'imposte qui surmonte cette baie est également vitrée.

La planche n° 5 donne aussi les profils et détails d'assemblage de tous les bois qui entrent dans la composition de cet ouvrage de menuiserie.

WATER-CLOSETS ET LAVABOS.

MAGASINS DU BON MARCHÉ.

M. Boileau, architecte; M. Pagé, menuisier.

Pl. 6. — Coupes.
Pl. 7. — Plan et élévation.

Les mêmes magasins du Bon Marché sont pourvus de water-closets avec lavabos, dans l'ornementation desquels la menuiserie joue le principal rôle.

Nous donnons sur notre planche n° 6, à l'échelle de $0^{m},04$

pour mètre, deux coupes qui laissent voir, l'une l'élévation des portes donnant accès aux water-closets, l'autre une partie du vestibule renfermant les lavabos.

Ces portes sont pleines, à un seul vantail et composées de trois panneaux à tables saillantes avec encadrements moulurés. Le chambranle est également profilé et l'ensemble de la baie est surmonté d'un entablement très simple. Au-dessus se trouve une imposte circulaire vitrée, encadrée de moulures. Des lambris garnissent les intervalles des portes.

Les lavabos, comme le montre, à l'échelle de 0m,15 pour mètre, la planche n° 7, sont formés d'un coffre muni d'une porte à deux vantaux, composés eux-mêmes de panneaux à table saillante et cadres profilés. La table qui repose sur cette armoire est percée d'un trou circulaire pour recevoir la cuvette, et les angles de cette table sont portés par des pieds ou colonnettes en forme de balustres.

SALLE A MANGER.

PROPRIÉTÉ DE Mme BOUSSICAUT A FONTENAY.

M. Boileau, architecte; M. Pagé, menuisier.

—

Pl. 8. — Lambris (partie basse).

—

Nous donnerons dans le prochain numéro tous les détails complémentaires de cette salle à manger, y compris le plan d'ensemble et tous les détails du plafond, qui est tout en menuiserie. Notre planche n° 8 représente, au quart d'exécution, la partie basse du lambris de cette salle à manger, exécutée par M. Pagé, entrepreneur de menuiserie, d'après les dessins de M. Boileau, architecte.

Ce lambris est composé de panneaux à tables saillantes, encadrés de moulures et compris entre un socle et une cimaise également profilés. Ces boiseries sont accompagnées de pilastres ornés de cannelures demi-circulaires dans toute la hauteur des panneaux et de feuilles de chêne sculptées sur la largeur de la cimaise.

Les deux coupes verticale et horizontale tracées sur cette planche indiquent l'épaisseur des bois qui composent ce lambris et le contour des moulures qui en font l'ornementation.

DIVERS.

Moyen de donner au bois de noyer l'apparence de l'acajou ou du palissandre.— On frotte la planche avec de l'acide nitrique étendu de vingt fois son volume d'eau et on laisse sécher. On dissout ensuite 45 grammes de sang de dragon dans 700 grammes d'alcool à 90 degrés, on enduit le bois avec ce mélange jusqu'à ce qu'il en soit bien imprégné, enfin on vernit au pinceau ou au tampon.

Pour obtenir la couleur du palissandre, on remplace le sang de dragon par la même quantité de permanganate de potasse. Cette dernière substance donne au bois une teinte tellement identique avec le vrai palissandre, que l'œil le plus exercé peut s'y méprendre. — A. Petit.

Procédé pour remettre à neuf les meubles qui ont été vernis au tampon.— Faites dissoudre dans un demi-litre d'eau tiède 150 grammes de sel de cuisine et ajoutez goutte à goutte 50 grammes d'acide sulfurique. Aussitôt la réaction terminée, versez dans ce mélange 50 grammes d'huile de lin, placez la liqueur dans une bouteille et agitez fortement.

Pour employer cette composition, il suffit de mouiller avec un chiffon de toile, de le passer sur les endroits à remettre à neuf, puis de frotter ensuite avec un linge propre bien sec.

Depuis un certain temps je me sers de cette composition : elle me réussit parfaitement. — E. Théron, ébéniste.

Recette pour donner au vernis appliqué au pinceau le brillant du vernis appliqué au tampon.— Après avoir nettoyé au polissoir la surface de mon objet découpé, j'applique le vernis brun au pinceau sur toutes les parties de l'objet qui doivent être vernies, et particulièrement dans les cavités produites par le découpage. Je laisse sécher le vernis ; puis, lorsqu'il a bien pénétré le bois et qu'il est devenu cassant en quelque sorte par la dessiccation, je frotte la surface de mon objet avec du papier silex très fin du numéro 0. Cette surface devient très lisse par suite du frottement; les pores du bois se ferment. Alors, je procède à un second nettoyage, à l'aide d'une brosse à longs poils. Enfin je termine en appliquant rapidement et légèrement une dernière couche de vernis brun au pinceau. Mon objet devient alors brillant comme glace. Il serait encore plus beau si on appliquait la dernière couche au tampon.

Comme on le voit, par ce procédé, l'application du vernis au tampon est praticable pour les amateurs, même après le découpage de l'objet à vernir, car il leur suffirait: 1° de couvrir de vernis à l'aide du pinceau toutes les parties de l'objet découpé qui doivent être vues; 2° de poncer à l'aide de papier de verre très fin la surface de l'objet, de manière à bien fermer les pores; 3° d'appliquer doucement et suivant les procédés ordinaires une couche de vernis au tampon. S'ils n'osent affronter le tampon, qu'ils emploient le pinceau, comme nous l'avons dit plus haut; pourvu qu'ils promènent leur pinceau délicatement et rapidement, ils obtiendront un brillant qui se rapprochera beaucoup du brillant obtenu par le tampon.

Moyen de redresser les feuilles de placage.— Les bois de placage se tourmentent facilement à la moindre variation de température, surtout lorsqu'ils sont mal logés, dans un lieu

trop humide ou trop sec; alors ils se gondolent, ils se tournent dans tous les sens.

Les ébénistes emploient le fer chaud pour les redresser; ils placent leur feuille de placage sur un linge un peu humide, puis, à l'aide du fer chaud, ils le rendent régulier comme une feuille de papier à écrire.

Moyen de redresser les bois de découpage.— Quand une feuille de bois destiné au découpage s'est tourmentée ou gondolée sous l'action de la chaleur ou de l'humidité, l'expérience a prouvé que le moyen le plus simple et le plus sûr pour la redresser est le suivant. Si votre feuille est tourmentée dans tous les sens, comme il arrive aux feuilles de bois de noyer, découpez-la par pièces d'une certaine dimension, surtout s'il y a des nœuds, débarrassez-vous de ces nœuds. Ensuite trempez vos pièces pendant quelques minutes dans un bassin d'eau, laissez-les prendre l'air quelques instants. Enfin mettez sous presse entre des planches un peu épaisses et bien droites, au-dessus desquelles vous placez un poids quelconque. Au bout d'un jour vous retrouverez votre bois bien droit, prêt à être raboté.

Si vos feuilles n'étaient que peu gondolées et d'un côté seulement, mouillez avec une éponge le côté creux; au bout de quelques minutes, votre feuille sera droite. Il sera cependant prudent de la laisser quelque temps sous presse. L'humidité a pour effet d'attirer le bois à soi, c'est-à-dire de rendre convexe la surface du bois sur laquelle on la laisse. Il faut tenir compte de cette action de l'humidité dans le collage des dessins sur le bois. Il faut, autant que possible, coller la feuille de papier sur la partie concave, quand le bois présente une concavité, si toutefois la contexture extérieure du bois le permet.

Observations.— Les amateurs feront bien de préserver leurs planchettes de l'action du soleil et de l'humidité, et de les tenir toujours sous presse.

Moyen de donner au bois de noyer l'apparence du palissandre.— Faire dissoudre de la fuchsine dans de l'alcool, teindre ensuite la planchette de noyer avec cette dissolution, appliquer une couche de teinture noyer, huiler ensuite avec de l'huile de lin pour fixer cette teinture, puis enfin vernir au tampon.

Teinture rouge foncé — Tremper alternativement son bois dans un lait de chaux et dans un bain de couperose verte (375 grammes de couperose verte pour 5 litres d'eau), tremper en dernier lieu le bois dans le lait de chaux.

La teinture devient plus ou moins foncée, suivant que l'on répète l'opération.

Procédé pour appliquer la marqueterie.— Une des opérations difficiles de la marqueterie consiste à coller exactement le dessin sur la menuiserie qui est destinée à la recevoir.

Voici le moyen employé par un amateur pour réussir et faire promptement cette opération délicate.

Il prépare la menuiserie de l'objet qu'il veut plaquer; après y avoir passé le rabot à dents, il enduit de colle forte très claire et très chaude le bois et le placage et les applique aussitôt l'un sur l'autre. Il promène ensuite sur le placage un fer chaud; sous l'action de ce fer, la colle s'infiltre entre les différentes pièces de la marqueterie; de manière à les réunir en un tout bien compact. Lorsque la colle a fini par embrasser tous les morceaux de placage, notre marqueteur met son objet en presse sous cales chaudes. Après quelques heures, il est sûr de retrouver toutes les pièces collées bien adhérentes au bois de la menuiserie. — V. Auzonat.

Du bronzage du bois.— Les bronzes sont en poudre et de couleurs très variées à partir du blanc d'argent, passant au jaune d'or pâle, foncé, blanc vert, vert métallique, bleu, etc., jusqu'au cramoisi foncé.

Les couleurs qui doivent être employées pour les bois sont le blanc d'argent et le jaune d'or.

Les bois à employer seront durs plutôt que tendres. La dureté du bois ajoute beaucoup au brillant du bronze. Il sera bon de vernir légèrement au tampon les bois tendres pour en boucher les pores.

Les doreurs sur bois emploient comme mixtion, pour fixer le bronze, une couleur de fond composée de peinture au vernis. Pour les bois découpés, cette composition ne peut être employée, parce que la couche appliquée est trop épaisse; elle pourrait nuire à la pureté des lignes du dessin. Voici ma manière de faire.

J'emploie comme fond de la peinture fine (peinture à tableaux) délayée avec de l'huile grasse (huile grasse pour peinture à tableaux également) que je tiens à une température chaude, ce qui la rend plus liquide pour l'emploi et permet d'étendre la couche plus parfaite. La couleur de cette peinture peut varier suivant le goût de chacun. Je préfère le vert pâle pour le bronze jaune d'or et le noir pour le bronze d'argent.

Ayant passé une couche de cette mixtion sur les pièces en bois qui sont découpées, je les laisse sécher jusqu'à ce que cette peinture prenne un peu de consistance, c'est-à-dire qu'elle colle aux doigts; je prends ensuite un pinceau en blaireau ou en plume très fine que je trempe dans la poudre de bronze, et que je passe légèrement et uniformément, de manière à ne pas former d'aspérités sur la surface du bois.

Quelques jours après, lorsque je suppose que le tout est bien sec, je passe légèrement une brosse douce et donne une légère couche de vernis blanc au pinceau; je rends le vernis le plus liquide possible, en y ajoutant une quantité suffisante d'alcool. — E. Maugin.

Procédé de teinture noire.— J'ai remarqué que la recette pour la teinture noire que vous publiez n'arrivait pas à un résultat que j'ai obtenu. Le voici: prendre un litre de lait, le

faire chauffer, presque bouillir; quand il est chaud, y verser de 10 à 15 grammes de noir de fumée et autant de cire jaune. Remuer le tout jusqu'à complet mélange. En appliquant cette teinture sur le bois, elle sèche immédiatement, et un coup de brosse ou de chiffon de laine lui donne un beau brillant.— Avoir soin d'agiter le liquide avant de l'employer.

BERTRAND, menuisier.

Teinture noire pour les bois.— M. Bertrand, à la suite d'expériences répétées, vient de trouver une composition qui fournit une belle couleur noire pour teindre les bois. Cette couleur a surtout l'avantage d'être plus brillante et plus tenace que les couleurs noires ordinaires. Pour un litre de couleur, on prend trois cinquièmes de litre d'extrait de bois de Campêche, marquant 6 degrés au pèse-sel; un cinquième de litre de cire dissoute dans 25 grammes d'alcali blanc (sel de soude); un cinquième de litre d'acide nitrique ordinaire, dans lequel on a fait dissoudre 60 grammes de limaille de fer, 25 grammes de gomme arabique et 35 grammes de colle de peau. On laisse réagir les diverses matières, jusqu'à ce que le liquide soit d'un beau noir pur; on le décante et on l'applique.

(*Moniteur scientifique.*)

Observations sur l'affûtage des fers de rabot.— Les amateurs qui veulent aiguiser eux-mêmes leurs outils feront bien de prendre d'abord une leçon de pratique près d'un menuisier quelconque. Ils observeront bien que l'ouvrier affûtant le grand fer du rabot a le soin de ne pas l'aiguiser carrément, mais de forme légèrement arrondie de manière que l'extrémité du taillant fasse un peu saillie au milieu. Cette précaution est nécessaire pour le parfait polissage des bois. Le rabot affûté carrément enlèvera plus de bois d'un côté que de l'autre, et la planche que l'on voudra polir restera souvent pleine de raies.

Nous venons de visiter l'atelier d'un tourneur sur bois. A l'aide d'une planche circulaire munie de deux petits fers de rabots qu'il dispose sur son tour comme un mandrin, il peut raboter par jour quinze cents planchettes d'un décimètre carré. Nous reviendrons plus tard sur cet instrument.

V. AUZONAT.

Ébène artificielle.— M. Latry, de Grenelle, a eu l'idée de fabriquer, d'une manière fort étrange, un bois artificiel très dur, très lourd, très solide, susceptible du polissage et du vernissage le plus complets, et à teinte foncée comme l'ébène. Il prend de la sciure de bois, — la plus fine est la meilleure, mais toutes les sciures peuvent servir, — mélange ce produit, qui n'est bon à rien, avec du sang des abattoirs, autre produit qui serait également perdu, soumet la pâte qui en résulte à une très forte pression au moyen de la presse hydraulique, et obtient ainsi la matière dont nous voulons parler. Il a soin de mettre, durant la pression, sa pâte dans des moules à parois sculptées en creux, en sorte qu'il en retire les morceaux avec des dessins en bosse qui imitent parfaitement la sculpture. Il peut donner, par ce procédé, des objets de luxe très beaux, qu'on dirait en ébène richement travaillée, à beaucoup meilleur compte. Il fait, par cet artifice, des meubles ou parties de meubles que l'on assemble ensuite, de toutes les espèces. Nous avons vu de ses brosses qui sont fort curieuses, étant faites d'une seule pièce. Il range les pinceaux de crins dans la pâte encore molle, puis soumet cette pâte dans son moule, à la pression, à l'aide d'une plaque trouée qui laisse dépasser les pinceaux; la pression, ne portant que sur la plaque, appuie et fixe le pied des crins sans les endommager. Le bois artificiel de M. Latry pèse beaucoup plus que les bois naturels les plus lourds; en effet, le poids de l'ébène, du gayac et autres est représenté par le chiffre 8, celui de l'eau étant 10; et celui de ce bois composé au sang de bœuf est représenté par le chiffre 13.

(*Science pour tous.*)

ÉBÈNE ARTIFICIELLE.

Plongez dans un bain d'acide sulfurique des lames de bois de chêne, retirez-les au bout d'une demi-heure; alors leurs surfaces seront recouvertes d'une espèce de crasse jaunâtre; le bois aura l'apparence d'être brûlé, et cette teinte noirâtre aura pénétré fort avant dans le bois; dans l'intérieur même, le grain sera devenu plus serré par suite de l'opération.

Il faut ensuite frotter les morceaux de bois teints à plusieurs reprises avec de l'essence de térébenthine, ce qui les rend encore plus durs et plus compacts, au point de recevoir le plus beau poli; la couleur prend aussi un ton plus brillant et plus foncé.

PROCÉDÉS POUR NETTOYER LES CADRES DORÉS.

Il y a divers procédés pour nettoyer les cadres dorés, et nous avons indiqué ceux qui nous ont paru préférables en raison de leur efficacité et de leur économie; nous recommandons au même titre la recette suivante :

Prenez : blanc d'œufs, trois onces; eau de javelle, une once; battez le tout ensemble, et nettoyez les cadres avec une brosse douce trempée dans ce mélange. La dorure reprend immédiatement sa vivacité. Cette opération peut se répéter plusieurs fois avec le même succès sur la même dorure. Lorsque le cadre a été remis à neuf, il faut lui donner une nouvelle couche du vernis dont se servent les doreurs sur bois.

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Ce, rue Saint-Benoît. [269]

EXPLICATION DES PLANCHES

PLAFOND

SALLE A MANGER

M. Boileau, architecte. — M. Pagé, menuisier.

Planche 9. — Ensemble du plafond.
Planche 10. — Détail du plafond.
Planche 11. — Porte, ensemble.
Planche 12. — Porte, détail.
Planche 13. — Lambris (partie haute).

Dans sa propriété de Fontenay-aux-Roses, Mme Boucicaut,

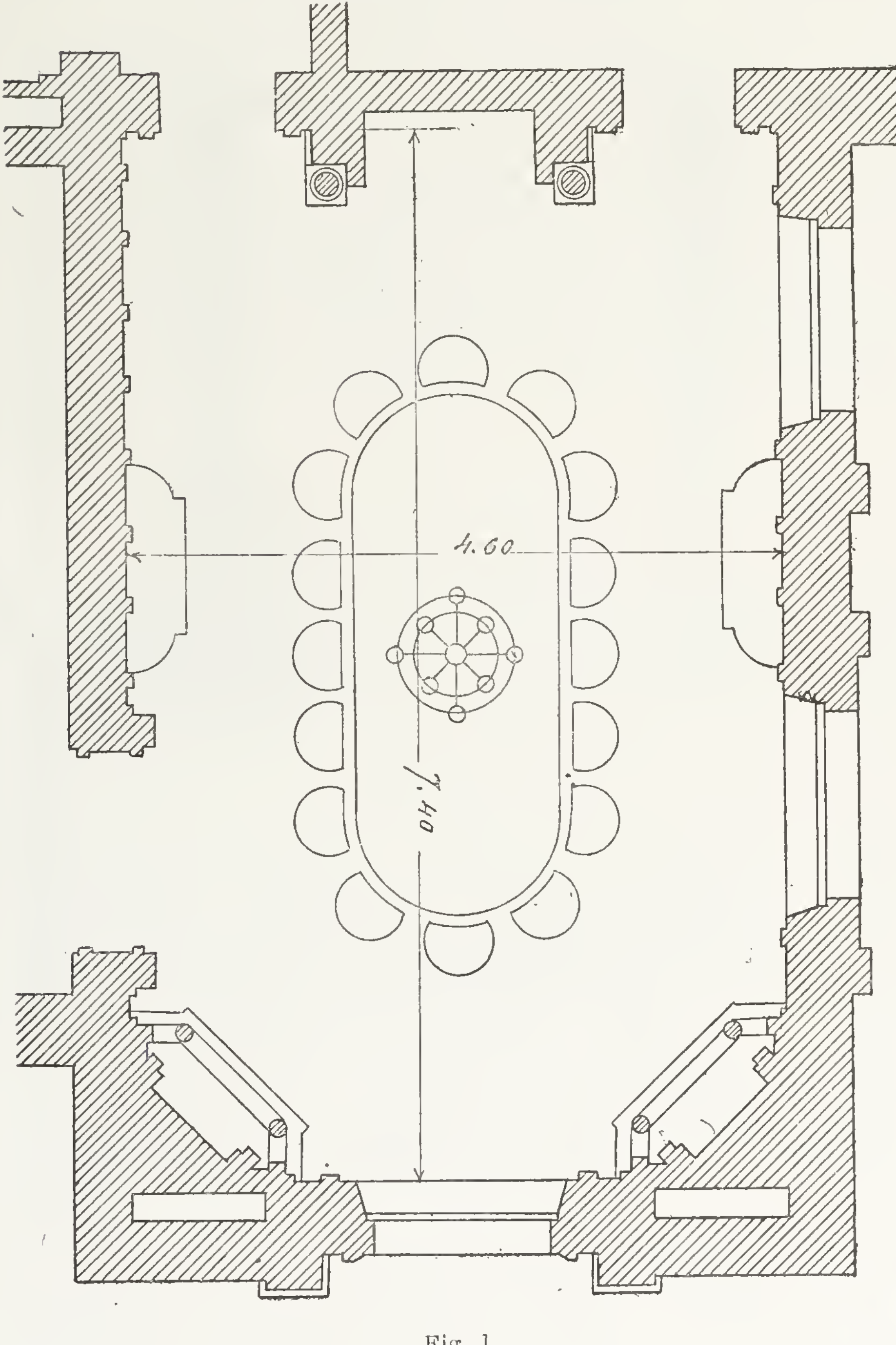


Fig. 1.

propriétaire des magasins du Bon Marché, s'est fait construire une salle à manger dont la figure 1 représente le plan, à l'échelle de 0m,15 par mètre. Nous donnons l'ensemble de ce plafond sur la planche n° 9 et, sur la planche n° 10, le détail, à l'échelle de 0m,10 pour mètre.

Divers bois ont été employés à l'exécution de cet ouvrage, qui comprend plusieurs séries de compartiments encadrés de moulures et bordures saillantes. Le fond des caissons et des bordures est en chêne, les entrelacs qui les décorent sont formés d'incrustations de palissandre avec filets en bois blanc.

L'ornementation est complétée par des pendentifs en cuivre placés aux quatre angles des compartiments carrés.

La porte principale de la salle à manger est une porte à deux vantaux, composés chacun de panneaux à compartiments moulurés avec tables saillantes

Nous donnons sur la planche n° 11 l'ensemble de cette porte avec son encadrement, la corniche du plafond et les amorces du lambris qui revêt le pourtour de la pièce.

Les chambranles sont formés par des pilastres cannelés, avec piédestaux et chapiteaux décorés d'oves. La corniche est fortement accusée et la frise, ornée d'entrelacs, est flanquée de consoles en cuivre à têtes de lion.

Le haut des pilastres, les compartiments des panneaux sont, de même, recouverts d'ornements en cuivre, dont le détail est donnée par la planche n° 12, à l'échelle de 0m,15 pour mètre.

Enfin la planche n° 13 représente, au quart de l'exécution, le détail de la partie haute du lambris. Ce revêtement est formé de panneaux à tables saillantes, surmontés d'une frise à compartiments et séparés par des montants ornés de cannelures et d'appliques en cuivre. Des consoles à têtes de lion, entièrement de même métal, décorent la frise.

La partie basse du lambris a été donnée dans notre numéro de janvier-février, planche 8.

DRESSOIR

M. Godin, ébéniste.

Planche 14. — Ensemble.
Planche 15. — Détails.

Nous donnons sur la planche n° 14 l'ensemble d'un dressoir exécuté dans les ateliers de M. Godin. Ce meuble se compose d'une table à tiroirs supportée par des pieds sculptés en forme de gaînes. Les tiroirs, décorés de cadres à moulures, sont munis de poignées en métal. Les montants sont ornés de cannelures et de chapiteaux à volutes.

Le fond en dossier du meuble est formé de panneaux à encadrements moulurés. Une tablette, profilée sur la face, surmonte le dressoir; elle repose, à ses extrémités, sur des montants accompagnés de chimères sculptées.

Sur la planche n° 15 sont réunis, au quart d'exécution, les détails des gaines et des panneaux supérieurs et inférieurs qui composent le fond. Des coupes à même échelle indiquent les modes d'assemblage des bois qui forment ce meuble.

MEUBLE CHINOIS

M. Godin, ébéniste.

Planche 16. — Elévation ; face latérale.

Ce n'est pas seulement par leurs porcelaines, leurs paravents, etc., que les Chinois montrent leur goût pour les arts décoratifs. Leurs ameublements sont aussi très remarquables et témoignent de leur extrême habileté à travailler le bois. Des ébénistes français ont même cherché à imiter leur manière.

Le meuble dont notre planche n° 16 représente l'élévation et la face latérale est une armoire chinoise accompagnée de vitrines.

L'armoire est munie d'une porte pleine, fermée à clef, de même que les portes de vitrines. Des tiroirs occupent le bas du meuble.

L'ornementation consiste principalement en bois découpés et sculptés.

CABINETS D'ESSAI

MAGASINS DU BON-MARCHÉ

(Fig. 2)

Notre numéro de janvier-février contenait les détails de ces cabinets d'essai; pour compléter ce travail, nous donnons (fig. 2) le plan de ces cabinets, à l'échelle de $0^m,02$ pour mètre.

Ces cabinets sont des pièces rectangulaires de $2^m,50$ de longueur sur $2^m,40$ de largeur et auxquelles on accède par des portes dont nous avons donné les élévations et les détails sur les planches 4 et 5 de notre dernier numéro.

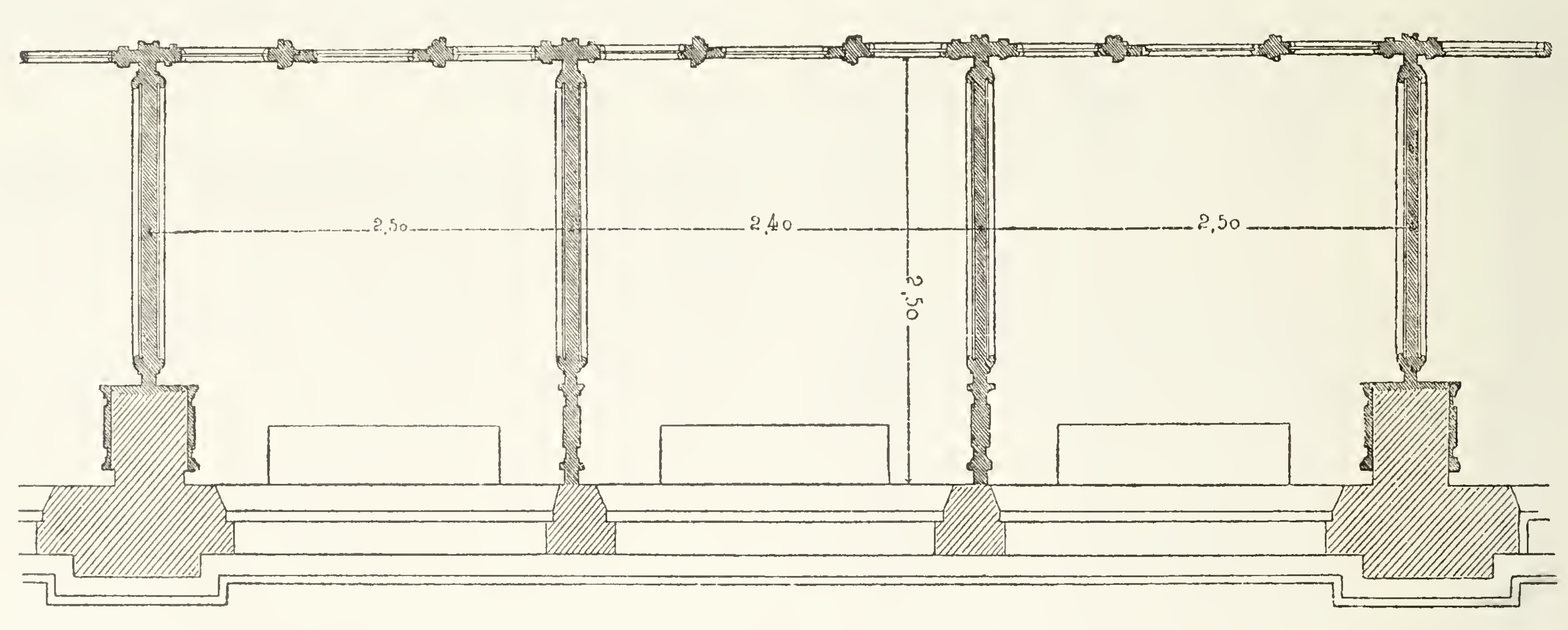


Fig. 2.

Deux grandes glaces occupent les cloisons de séparation. Le pourtour de chacun de ces cabinets est revêtu de boiseries exécutées dans les ateliers de M. Pagé, d'après les dessins de M. Boileau.

DIVERS

MÉTHODE NOUVELLE D'INCRUSTATIONS DE BOIS

Supposons qu'on ait à incruster du sycomore dans du noyer : on commence par coller une planche mince de sycomore sur le noyer, puis on découpe, dans une plaque de zinc de 1^{mm} d'épaisseur, le dessin du sycomore à incruster. Ce dessin en zinc est placé sur la planche de sycomore et le tout est passé dans un système de laminoirs à vapeur consistant en 4 cylindres conjugués 2 à 2 et qu'on peut rapprocher ou éloigner les uns des autres, à volonté. Ces cylindres ont environ 20 centimètres de diamètre et 60 centimètres de longueur. La pression considérable à laquelle le découpage en zinc est soumis le force à pénétrer dans le sycomore, lequel, à son tour, pénètre dans le noyer. Il ne reste qu'à raboter le sycomore qui n'a pas été incrusté, et on obtient de la sorte, un excellent travail. Le dessin en zinc s'enlève, du reste, très facilement et les bois sont parfaitement raccordés les uns aux autres. — (*Builder.*)

REVÊTEMENT CONSERVATEUR DES BOIS EXPOSÉS AUX INFLUENCES ATMOSPHÉRIQUES : CAISSES, CHASSIS, PORTES, VOLETS, ETC.

On se procure les substances suivantes :

Sable blanc, bien lavé et tamisé, 300 parties en poids; craie en poudre, également lavée, 40 parties; résine, 50 parties; huile de lin, 4 parties; oxyde rouge de cuivre et acide sulfurique, de chacun 1 partie.

Les quatre premières substances, huile, résine, craie et sable, sont mises à chauffer ensemble dans un vase de fer; y sont ajoutés ensuite l'oxyde de cuivre et l'acide sulfurique. On agite vivement le tout avec une baguette de fer.

La composition ainsi obtenue est, toute chaude, appliquée sur le bois à l'aide d'nn fort pinceau à crins rudes. Si elle est trop épaisse, on la délaye en l'additionnant d'huile de lin.

Cet enduit sèche promptement et devient aussi dur que la pierre; il coûte moins et est plus efficace que les peintures à l'huile. — VALYN.

COLLE POUR LE CUIR ET LES TENTURES.

Une colle dont un récent usage a démontré l'efficacité pour unir des morceaux de cuir s'obtient de la manière suivante : On mêle ensemble 10 parties de bisulfate de carbone, 1 partie de térébenthine et 1 partie de gutta-percha. Le cuir à coller doit être d'abord débarrassé de toute matière grasse. On arrive à ce résultat en enveloppant le cuir avec un linge et en appuyant dessus avec un fer chaud. Les parties collées doivent être tenues fermement pressées, jusqu'à ce que la colle soit complètement sèche. — P. C.

PROCÉDÉ POUR L'ENTRETIEN DES BAHUTS ET DES BOIS ANCIENS

Rien d'affreux comme le miroitement d'un bahut verni. L'éclat d'un bahut passé à la cire n'est pas non plus sans reproche; il s'altère trop aisément. Pour nourrir, brunir et lustrer le bois d'une façon durable, il n'est rien de tel que cette composition, recommandée vers la fin du dernier siècle. Faire bouillir doucement, pendant un quart d'heure, 1 litre d'huile de lin tirée à froid, dans lequel on a mis 32 grammes d'alun au poids actuel. Mettre en bouteille et s'en servir, suivant les besoins, par couches légères étendues avec nne flanelle. Le bois ne doit avoir été ni ciré ni verni.

(*Petit Moniteur.*)

PROCÉDÉ POUR LA CONSERVATION DU BOIS DE PIN, DE SAPIN, ETC.

Le bois, après avoir été parfaitement séché dans un four, est mis dans un cylindre avec de l'eau de chaux et de l'acide sulfureux. On ferme hermétiquement le cylindre et on le soumet ainsi à une forte pression, afin que le bois s'imprègne profondément de la solution dans laquelle il baigne, puis on sèche de nouveau pour éloigner l'eau. L'acide sulfureux et la chaux agissent de telle sorte que le bois se trouve pénétré d'une incrustation capable de le garantir contre les accidents, contre l'humidité, la voracité des insectes et même, jusqu'à un certain point, contre l'incendie. Cette préparation a, en outre, l'avantage d'être peu coûteuse. — P. C.

POLISSAGE DU BOIS

Si l'on veut ne rien briser en polissant, il est bon de prendre du papier de verre collé à une autre feuille de papier, ou à un morceau de toile, ou à une autre feuille de papier de verre. Par ce moyen, le papier de verre ne s'use pas si vite, il ne se rompt pas si facilement et, surtout, il ne pénètre pas, en se brisant, dans les ouvertures du découpage et, par là, n'occasionne point d'accidents désagréables. — L. M.

TEINTURE BLEUE POUR LE BOIS

Le bleu pour le bois se prépare à froid de la manière suivante : on verse 125 grammes d'huile de vitriol dans une bouteille en verre sur 25 à 30 grammes d'indigo réduit en poudre, ensuite on remplit d'eau la bouteille; on la bouche hermétiquement et on laisse le tout pendant cinq ou six semaines, au bout desquelles on peut se servir de cette teinture. On la fera plus ou moins forte en y mettant autant d'eau qu'on jugera à propos, en observant toutefois d'y ajouter un peu d'huile de vitriol pour que la teinture ait plus de mordant.

Quand la teinture est au degré de force dont on a besoin, on la met dans un vase de terre vernissé, et on y laisse tremper les bois, jusqu'à ce qu'ils en soient tout à fait pénétrés, ce qui demande quelquefois quinze jours.

Pour connaître quand l'intérieur du bois est pénétré, on coupe légèrement le morceau de bois à 3 ou 4 centimètres de son extrémité, et, quand les morceaux que l'on veut teindre ne peuvent pas être coupés, on met avec ces derniers un autre morceau de bois de pareilles essence et épaisseur, sur lequel on fait des essais qui assurent du degré où sont les autres morceaux. — L.

PROCÉDÉ POUR DONNER A L'ORME ET A L'ÉRABLE L'APPARENCE DU BOIS D'ACAJOU

Quand vous avez rendu bien unies des planches d'orme ou d'érable auxquelles vous voulez donner l'apparence de l'acajou, vous les lavez bien avec un peu d'eau forte délayée dans de l'eau ordinaire; vous faites dissoudre ensuite dans un demi-litre d'esprit-de-vin 20 grammes de sang-de-dragon, 10 grammes de racine d'orcanette et 5 grammes d'aloès. Dès que les planches sont sèches, vous les vernissez avec ce mélange en vous servant d'une éponge ou d'une brosse douce de peintre. Les planches ainsi peintes auront l'apparence de l'acajou, de manière à tromper l'œil de tout observateur qui n'y prêtera pas la plus grande attention.

COLLE FORTE DE MENUISIER

Pour empêcher cette colle de moisir, il faut, après l'avoir essuyée avec un linge mouillé, la faire sécher, puis couvrir tout le morceau de craie ; mettre la colle dans un endroit sec et aussi près que possible d'une cheminée. — (*Builder.*)

PATE DE COLLE

Voici la recette d'une excellente pâte de colle qui peut bien n'être pas connue des amateurs : beaucoup de menuisiers s'en font un secret. Prendre une planche épaisse d'un bois dur, tel que le chêne, le noyer, et lui donner quelques coups de rabot par le bout. Sur ce bout ainsi raboté verser quelques gouttes de colle fort liquide. Alors, à l'aide d'un ciseau bien affûté, on râcle le bois humecté par la colle forte et l'on obtient un mélange de bois et de colle que l'on pétrit avec le ciseau sur le bout de la planche. On y ajoute successivement de la colle ou de la râclure de bois, suivant que cette pâte est trop épaisse ou trop claire. On peut lui donner la teinte que l'on désire, en y mélangeant quelques gouttes d'un liquide coloré obtenu avec des tablettes de dessin.

L'important pour bien faire ce ciment (car cette pâte, appliquée sur le bois, devient, au bout de quelques heures, un véritable ciment qui se polit et se vernit très bien), l'important consiste à bien pétrir cette colle avec le ciseau, afin que la poussière de bois soit bien pénétrée par la colle. Les ouvriers ont soin de l'appliquer sur le bois à raccommoder, à l'aide du ciseau, au fur et à mesure qu'elle se produit, afin qu'elle ne s'épaississe pas trop et qu'elle s'attache mieux aux parois du trou qu'elle doit fermer.

Au lieu de râcler le bois par le bout à l'aide du ciseau, on peut se servir d'une râpe bien fine, surtout lorsque l'on n'a à sa disposition qu'un morceau de bois assez faible. Alors, on râpe ce bois par le bout : on recueille avec soin cette poussière de bois que l'on pétrit et que l'on applique, comme précédemment, à l'aide du ciseau.

Enfin, on peut encore faire de la pâte de colle à l'aide de la sciure tombée sous la machine à découper; mais, si fine qu'elle soit, il est bon de la passer à travers un tamis pour que tous les grains soient homogènes et que la colle les pénètre mieux sous l'action du pétrissage. — P. C.

TEINTURE JAUNE

Les ébénistes teignent en jaune avec de l'épine-vinette, du jaune de Cassel et du safran, qu'ils font bouillir ensemble; puis ils trempent les bois jusqu'à ce qu'ils soient totalement teints; la proportion de ces drogues est de 3 litres d'épine-vinette pour 300 grammes de terre de Cassel et pour 150 grammes de safran.

La décoction de gaude donne aussi un très beau jaune et, mêlée avec un peu de vert-de-gris, elle donne un très beau jaune couleur de soufre.

Le safran, infusé dans de l'alcool, donne un très beau jaune doré.

Le curcuma est aussi beaucoup employé pour la teinture en jaune.

Les ébénistes se servent encore, pour peindre leurs meubles, d'une espèce de couleur jaune composée d'ocre et de vernis commun, ou de cette même ocre et de la colle d'Angleterre très claire. — P. C.

GAINE

(Fig. 3)

La gaine est un support évasé de bas en haut et sur lequel on place un buste ; tel est le meuble que représente la figure 3 et qui sort des ateliers de M. Godin, ébéniste.

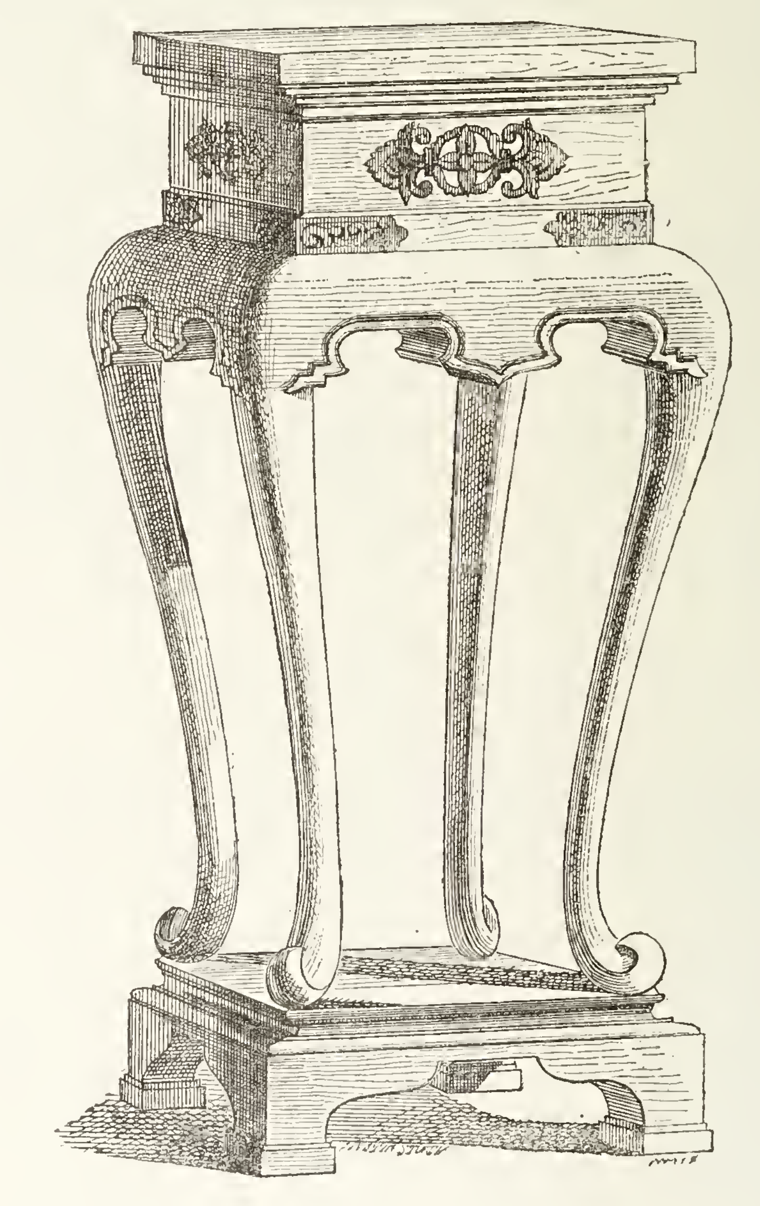


Fig. 3.

Il est probable que ce nom particulier de gaine, appliqué aux supports de ce genre, vient de ce que l'objet que l'on pose sur ces appuis paraît en sortir comme d'une gaine.

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.

EXPLICATION DES PLANCHES

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE DROIT
A PARIS

M. LHEUREUX, architecte.

Planche 17. — Plan.
Planche 18. — Élévation.
Planche 19. — Coupe et Détails.

La nouvelle bibliothèque dont a été récemment dotée l'Ecole de droit, à Paris, renferme une salle de lecture dont nous présentons le plan, à l'échelle de 1 centimètre pour mètre, sur la planche n° 17.

Cette salle comprend deux divisions, pour lesquelles la communication est établie par trois baies que séparent des piliers.

Ces deux salles sont garnies de casiers sur le pourtour et renferment des tables dont nous donnons les détails sur les planches n°s 18 et 19.

La première de ces planches représente le plan d'une de ces tables, à l'échelle de 4 centimètres pour mètre, et l'élévation d'une travée extrême au cinquième de l'exécution.

Chaque table est en chêne et formée de pièces assemblées à rainure et languette, portant sur des pieds ou montants en forme de balustres et reliés entre eux, haut et bas, par des traverses. Des consoles en bois découpé sont assemblées dans la partie supérieure de ces montants et rachètent la saillie de la table.

Au milieu de celle-ci, et suivant la longueur, est posée une séparation surmontée d'une tablette moulurée sur les rives.

Au-dessous de la table sont placés des filets pour recevoir les pardessus, et des porte-chapeaux fixés aux montants.

Une rainure, représentée à grande échelle par la coupe AB, marque la séparation des places.

CRÉDENCE

M. GODIN, ébéniste.

Planche 20. — Élévation, face latérale.
Planche 21. — Détails.

La planche n° 20 représente, à l'échelle de 10 centimètres pour mètre, les élévations d'une crédence style Henri II, sortie des ateliers de M. Godin.

Ce meuble est porté sur quatre pieds sculptés reposant eux-mêmes sur un socle mouluré. Le coffre est orné de pilastres ioniques à cannelures, et les panneaux de cartouches avec médaillons et têtes d'animaux sculptés.

Une corniche finement profilée forme le couronnement.

La planche n° 21 donne les détails de ces ornements au quart de l'exécution.

ARMOIRE A GLACE

M. GODIN, ébéniste.

Planche 22. — Élévation.

Nous donnons sur cette planche, à l'échelle de 10 centimètres pour mètre, l'élévation d'une armoire à glace exécutée, comme le meuble précédent, par M. Godin.

Cette armoire est décorée de panneaux, de consoles et de cartouches sculptés.

Les tiroirs placés dans le bas sont munis de poignées de tirage en métal.

TABLE A OUVRAGE

Planche 23. — Vues perspectives.

Ce meuble, représenté ouvert et fermé par des vues perspectives, est monté sur quatre pieds réunis par des traverses à leur partie inférieure.

La tablette moulurée qui forme le dessus de la table est mobile et s'ouvre à charnières; en outre, le tiroir à compartiments qui occupe le corps du meuble est à coulisses.

Les pieds sont ornés de moulures, et les faces sont divisées en panneaux à encadrements.

CRÉDENCE

Planche 24. — Élévation, face latérale.

Nous présentons ici une autre crédence, sortie, comme la précédente, des ateliers de M. Godin, et qui est également de style Renaissance.

Le coffre repose sur un dossier orné de panneaux à cadres et tables saillantes, et sur des pieds en forme de gaînes.

Ce coffre est décoré de pilastres sculptés, et le vantail de l'armoire est lui-même décoré de feuillages à enroulement avec cartouche et tête d'homme au milieu.

Sur la face du tiroir sont figurées des tables saillantes, et les panneaux des faces latérales du meuble sont ornés de médaillons et entrelacs sculptés.

DIVERS

—

TABLE

Cette table, de style chinois, exécutée dans les ateliers de M. Godin, ébéniste, sert de table à ouvrage et se compose

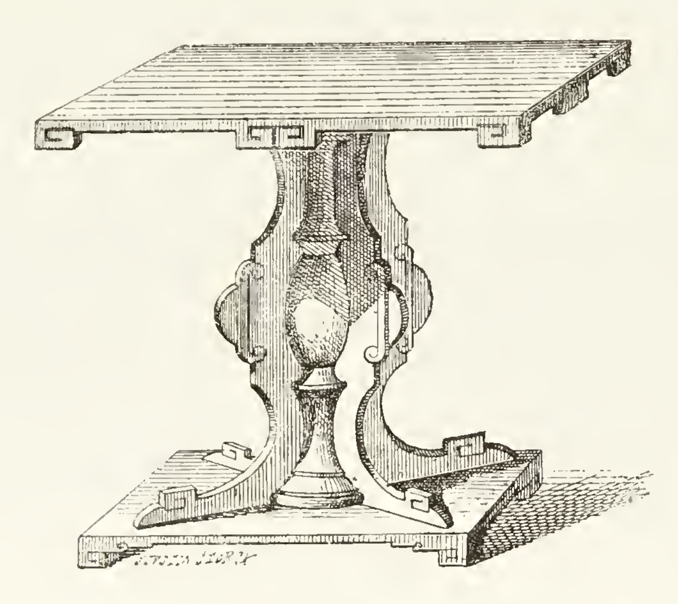


Fig. 4.

d'une tablette supportée par un pied en balustre qu'accompagnent quatre contreforts en bois découpé, le tout reposant sur un socle en forme de plateau.

PROCEDÉS DIVERS

—

ENDUIT POUR BOIS

Le *Landwirth* avance qu'on obtient un excellent enduit pour le bois en éteignant de bonne chaux vive avec du lait caillé et en l'étendant d'eau, de manière à lui donner la consistance du lait de chaux. Une couche de cette préparation, dit ce journal, protège au moins pendant dix ans contre l'intempérie des saisons les palissades, chevrons, cloisons, etc., sur lesquels on l'applique. La caséine de lait se combinant avec la chaux, forme une couverte permanente qui, lorsqu'il fait chaud, sèche si rapidement que même des pluies torrentielles tombant immédiatement après l'application du préservatif ne produisent aucun effet.

COLLE FORTE LIQUIDE, PROCÉDÉ AMÉRICAIN

Dans 20 à 25 litres d'eau bouillante, dissoudre au bain-marie de 4,5 à 5 kilogrammes de carbonate de soude; ajouter, en ayant soin de maintenir l'ébullition et d'agiter continuellement jusqu'à dissolution complète, 30 kilogrammes de résine en poudre. Prendre 1 kilogramme de cette première solution, l'étendre de 30 à 40 litres d'eau, et l'on obtient un mélange que nous appellerons A. Dissoudre, d'autre part, 10 kilogrammes de colle forte dans 30 à 40 litres d'eau; nous aurons une solution que nous désignerons sous le nom de B. Les solutions ainsi préparées, prendre 3 parties de A, 2 parties de B, les faire bouillir ensemble 10 minutes, filtrer : le produit est alors prêt.

POURRITURE SÈCHE

Appliquer sur les pièces de bois à garantir trois couches d'un mélange par parties égales d'huile de baleine, d'huile de casse et de goudron de bois.

CONSERVATION DES BOIS

Enfermer les bois à traiter dans un vase clos en les y plaçant verticalement; emplir ensuite aux trois quarts le vase d'une solution de phénate de soude, introduire la vapeur et continuer l'injection jusqu'à ce que le vase soit complètement plein. Laisser le bois digérer pendant plusieurs heures dans le liquide chaud, soutirer celui-ci, puis laver ensuite le bois avec un courant de vapeur surchauffée.

CROISSANCE DES ARBRES

Dans sa seconde séance semestrielle de 1880, la Société météorologique d'Écosse s'est occupée de la question de la croissance des arbres. Les arbres jouent, à tous points de vue, un trop grand rôle dans la distribution et régularisation des eaux, art et industrie, chauffage, hygiène, etc., pour qu'on ne se préoccupe pas sérieusement de leur propagation et culture, d'autant que le reboisement des montagnes, surtout, est opération longue et difficile, dont le succès est toujours incertain, livré qu'il est à des conditions atmosphériques sur lesquelles l'homme ne peut exercer, pour ainsi dire, aucune action.

Sir Robert Christison s'est surtout occupé de la croissance des arbres. On a mis en doute que les couches concentriques des arbres fussent annuelles et par conséquent qu'elles pussent servir à constater leur âge; tout en reconnaissant que ces couches varient d'épaisseur, il n'a jamais, dans toutes ses recherches, rien rencontré qui infirmât le principe posé. Il demande que la question soit étudiée, mais aussi que les observations ne soient pas faites à ce seul point de vue; qu'on se préoccupe des conditions de sol, d'altitude, etc.; en un mot, qu'on fasse de l'arboriculture sérieuse, scientifique.

Il cite, à ce sujet, des observations qu'il a faites, dans le bois de Dull, sur des mélèzes; nos lecteurs savent le rôle que joue cette essence dans l'arboriculture en Écosse. Il avait constaté que dans les localités les plus favorables, dans les trente-trois premières années de leur croissance, les arbres avaient gagné 50 millimètres de diamètre par période de sept ans. Comparant cette croissance avec celle d'un arbre de la même essence dans les forêts de Glamis, qui avait 3 mètres 60 de circonférence et

était âgé de cent dix ans, il avait trouvé que ce dernier arbre, durant une même période de trente-trois ans, avait mis moitié moins de temps pour acquérir un même développement. Il en concluait que les arbres du bois de Dull, quoique sains et vigoureux d'aspect, cessaient à cet âge de se développer utilement.

Il cite aussi, à propos de l'influence des conditions du sol et de l'altitude (il s'agit toujours des mélèzes), que dans les bois de Drummond Hill, au bas de la montagne, les arbres avaient 25 mètres environ de hauteur, 1 mètre 50 de circonférence; qu'à mesure que l'altitude s'élevait les arbres devenaient plus petits, quand, arrivé à environ 250 mètres au-dessus du niveau de la mer, il trouva des arbres de 35 mètres de hauteur et de 2 mètres 50 de circonférence.

Le professeur Geikie fait remarquer qu'une enquête demandée aura un double intérêt : un intérêt d'avenir pour les arboriculteurs, en les renseignant sur la durée de la croissance utile des arbres. A ce sujet, il rapporte que dans un voyage qu'il fit l'an dernier dans les immenses forêts situées au delà des montagnes Rocheuses, il fut frappé de la hauteur uniforme des arbres, et qu'il en conclut que depuis longtemps ils avaient cessé de croître parce qu'ils avaient épuisé le sol; qu'ils végétaient péniblement et qu'il suffisait d'un ouragan pour les abattre; — le second intérêt est tout rétrospectif : des observations bien faites et bien coordonnées pouvant donner d'utiles renseignements sur la météorologie du passé.

COLORATION DES BOIS EN NOIR

Opérer sur des bois à grain fin et dense tels que : cerisier, poirier, érable, hêtre, bouleau, buis et autres de même nature Faire à chaud une solution aussi saturée que possible de bois de campêche. En couvrir abondamment le bois avec une brosse plate douce, et frotter immédiatement après. Application avec un linge pour empêcher la formation d'une pellicule poisseuse sur la surface du bois traité. Laisser sécher pendant quelques heures. Appliquer ensuite de la même manière du vinaigre dans lequel on a laissé digérer pendant plusieurs jours une certaine quantité de limaille de fer ou de clous non oxydés. Le bois prend aussitôt un beau noir. Si, par suite de négligence dans la manipulation ou de l'impureté des produits, le bois prenait une teinte grise, ce qui arrive très rarement, répéter l'opération avec les précautions voulues; laisser bien sécher, vernir, passer le vernis à la pierre ponce, ensuite bien frotter à l'huile, et l'on obtient un noir magnifique.

AUTRE PROCÉDÉ TRÈS ÉCONOMIQUE POUR SAPIN ET BOIS BLANC

Mélanger dans 9 litres d'eau 900 grammes de bois de campêche en copeaux; sulfate de fer, extrait de campêche, indigo, 450 grammes chaque; noir de fumée, 125 grammes. Faire bouillir à feu doux dans un vase en fer, filtrer l'infusion quand elle est refroidie et y ajouter 15 grammes de noix de galle. Le noir est alors prêt et peut servir à tous les travaux grossiers.

AUTRE PROCÉDÉ POUR DONNER AU BOIS LA COULEUR DU VIEUX CHÊNE

Saturer d'abord le bois avec une solution de sulfate d'aniline, puis ensuite avec une solution de soude caustique. On peut arriver au même résultat avec une solution de potasse caustique seule, mais le procédé est plus délicat et moins certain qu'avec une solution du sel d'aniline précité et employé simultanément. On peut également colorer le bois en noir en se servant successivement de solutions de sulfate d'aniline, de bichromate de potasse et de soude caustique, en ayant soin de le laisser sécher après chaque opération. Par ce procédé, qui réussit d'ailleurs avec presque toutes les espèces de bois, qui est d'une exécution facile et peu coûteuse, on obtient une teinte très uniforme.

PATE POUR NETTOYER LES MÉTAUX

Prendre 1 partie d'acide oxalique en poudre et 6 parties de terre pourrie, et en faire une pâte avec un mélange par parties égales d'huile de baleine et d'essence de térébenthine.

COLLE FORTE RÉSISTANT A L'EAU

Dissoudre de la colle forte ordinaire dans aussi peu d'eau que possible; y ajouter par petites parties, et en ayant bien soin de remuer le mélange de l'huile de lin siccative (bouillie avec de la litharge). La quantité d'huile de lin à ajouter dépend de la plus ou moins grande quantité d'eau employée à dissoudre la colle forte.

COLORATION DES BOIS EN NOIR

Le pommier, le poirier, le noyer et autres bois à grain fin peuvent se teindre en noir comme suit : Faire bouillir dans un vase de fer émaillé 8 parties en poids de noix de galle en poudre, 2 parties de raclures de bois de campêche, 1 partie de sulfate de fer et autant de cristaux d'acétate de cuivre; filtrer à chaud et frotter le bois plusieurs fois avec la solution. Laisser sécher et frotter ensuite avec une solution concentrée et froide d'acétate de fer, et laisser sécher. Répéter l'opération autant que nécessaire; puis faire sécher dans un four à une température modérée, et enfin passer à l'huile et vernir.

VERNIS POUR GRAVURES, LITHOGRAPHIES OU DESSINS COLORIÉS

Prendre 1 partie en poids de baume de Canada; essence de térébenthine, 2 parties en poids; bien mélanger. Tremper d'abord la pièce à vernir dans une solution légère de colle de poisson, laisser sécher et vernir quand la pièce est sèche.

CONSERVATION DES BOIS

Mettre les pièces de bois à traiter dans une cuve, en les séparant par des couches de chaux vive, puis faire arriver lentement de l'eau dans la cuve jusqu'à complète immersion. La durée de cette dernière est réglée par la dimension des pièces. Ce procédé, très économique, donne, dit-on, beaucoup de dureté et de résistance au bois et l'empêche de pourrir. Le bois de hêtre, traité par ce procédé ferait d'excellents manches d'outils, et deviendrait aussi dur que le chêne, sans perdre aucune de ses qualités propres.

CURIEUX CAS DE MOISISSURE SÈCHE

Un Anglais, M. Colling, vient d'observer un cas curieux de moisissure. En examinant les boiseries dans une église, à Somers-Town, il remarqua certaines parties qui avaient l'aspect du bois brûlé d'une couleur brun clair au lieu du noir. De plus, ces parties s'émiettaient au toucher. Ces parties, en bois de sapin et datant d'environ cinquante ans, furent enlevées et on se trouva en présence d'une véritable *excroissance végétale*, consistant en un champignon, dont les branches se ramifiaient en tous sens, en détruisant la texture du bois partout où elles passaient. Ce parasite ressemblait au *fucus serratus*, mais est plus mince et la tige principale est revêtue d'une écorce mince brun clair. Ses ramifications s'étendaient à une distance de trois mètres de son point de départ. Son odeur était celle de tous les champignons et la plante se développait dans l'obscurité en se nourrissant de la térébenthine contenue dans le sapin. Chose à remarquer, le bois de chêne qui était contigu au sapin n'était pas abîmé. Les parties où cette plante s'est développée sont parfaitement sèches et à l'abri de toute humidité; on ne peut donc attribuer son développement — comme le dit *Builder*, auquel nous empruntons ce curieux détail, — qu'à la chaleur d'un tuyau de cheminée agissant sur la térébenthine du sapin privé d'air.

RECETTES POUR LE POLISSAGE DES PETITES PIÈCES

Les amateurs de découpure ont tous éprouvé la difficulté de polir, au papier silex ou verré, les petites pièces moindres d'un demi-décimètre carré, telles que rondelles, lettres, pieds, etc. La difficulté vient de ce que l'on veut, comme pour les grandes pièces, les assujettir d'une main sur la table de travail, tandis que l'autre main les tamponne avec le papier à polir.

Il serait bien plus simple et plus expéditif, pour ces petits objets, de prendre la méthode inverse, c'est-à-dire d'étendre une feuille de papier silex ou verré sur la table de travail, de l'assujettir d'une main et, de l'autre, de tamponner avec la pièce de bois qu'il s'agit de polir.

Cette opération s'applique également aux éclats de bois découpé, qu'il est bon de polir avant de les recoler, dans la crainte d'une nouvelle fracture, sauf à corriger ensuite, au moyen d'une lime fine, les inégalités de raccordement et les excédents de colle qui ressortent autour de la jointure.

P. C.

LE LIÈGE

SA PRODUCTION ET SES APPLICATIONS

La demande toujours croissante du liège, pour les bouchons et autres usages, et l'abandon dans lequel est tombée la culture de cet arbre menacent de causer une disette sérieuse de cet article.

Jusqu'à présent, on n'a pas encore découvert une autre substance qui remplisse les mêmes conditions.

Le liège vaut maintenant onze fois ce qu'il valait il y a un siècle, et sa valeur commerciale augmente toujours.

Le comité d'agriculture en Amérique a constaté avec plaisir que le liège pouvait être cultivé avec succès aux États-Unis, et le gouvernement donne une prime à ceux qui dans un délai raisonnable obtiendront les meilleurs résultats.

En Sicile, en Sardaigne et en Italie, de grandes plantations de liège ont été détruites pour obtenir le tannin de l'écorce. — Les arbres, une fois dépouillés de leur écorce, étaient brûlés, afin d'extraire le carbonate de soude des cendres.

La France possède en ce moment en Algérie 500,000 acres de plantations de liège.

L'arbre atteint une hauteur de 65 pieds, avec un diamètre de 3 à 5 pieds, et vit de 150 à 200 ans. Les plantations de liège seront florissantes dans un terrain de sable sec et siliceux. L'arbre, cependant, ne donne guère qu'après 15 ans du liège de quelque valeur.

Une intéressante étude publiée par M. Alphonse Jaquemod nous permet de compléter ces renseignements.

Le liège n'est autre chose que l'écorce ou l'enveloppe d'une espèce de chêne qu'on ne rencontre en France que dans peu de localités et qui n'est utilisé, à vrai dire, que dans le département du Var, où, étant cultivé dans des terrains granitiques et schisteux, il ne peut se développer autant que dans les terrains fertiles de l'Espagne et de l'Italie, qui sont les deux nations européennes qui en produisent la plus grande partie.

(*Moniteur industriel.*)

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.

EXPLICATION DES PLANCHES

PORTE D'HOTEL

M. BERNIER, architecte. — M. BONHOMME, menuisier.

Planche 25. — Plan, élévation.
Planche 26. — Détails.

Cette porte ferme l'entrée de l'hôtel situé à Paris, rue Magellan, appartenant à M. Bonnat, artiste peintre. Elle est en chêne, à deux vantaux, chaque vantail étant composé de deux panneaux encadrés de moulures. Le plan, fait comme l'élévation à l'échelle de 5 centimètres par mètre, montre l'agencement des bois qui forment cette porte.

Une forte traverse sépare celle-ci de l'imposte qui la surmonte et qui est munie d'un grillage en fer forgé.

Nous donnons sur la planche n° 26, à l'échelle de 15 centimètres pour mètre, des détails qui indiquent les assemblages des différentes pièces de l'ouvrage et des moulures qui le décorent.

VOLETS

M. BERNIER, architecte. — M. BONHOMME, menuisier.

Planche 27. — Plan, élévation, détails.

Dans le même hôtel, M. Bernier a fait poser des volets en chêne dont notre planche, n° 27, représente l'élévation à l'échelle de 3 centimètres pour mètre.

Ces volets sont à deux battants, chaque battant s'ouvrant en trois parties dans la hauteur. Ils sont composés de panneaux à table saillante et à cadre mouluré.

Sur le plan, figuré à l'échelle de 25 centimètres pour mètre, on voit que l'un des battants se replie sur l'autre à charnière.

Les détails, présentés à moitié d'exécution, montrent l'assemblage de panneaux avec leurs cadres et les jets d'eau des châssis vitrés que recouvrent ces volets. On remarquera que ces jets d'eau sont établis suivant des systèmes différents.

PORTE

M. BOUWENS, architecte. — M. BONHOMME, menuisier.

Planche 28. — Élévation.

Notre planche n° 28 représente, à l'échelle de 6 centimètres pour mètre, l'élévation intérieure d'une porte bâtarde, à deux vantaux exécutée par M. Bonhomme, sous la direction de M. Bouwens, et fermant l'entrée d'une maison sise à Paris, avenue de l'Opéra.

Chacun des vantaux est divisé sur la hauteur en quatre panneaux dont trois pleins et un ajouré. Les panneaux pleins sont à tables saillantes et à cadres moulurés; la panneau vide est garni d'un grillage en fer forgé.

Nous donnerons dans le prochain numéro l'élévation extérieure de cette porte et les détails indiquant l'assemblage des bois qui la composent.

PLAFOND.

M. FEVRIER, architecte. — M. BONHOMME, menuisier.

Planche 29. — Ensemble.
Planche 30. — Détails.

Nous donnons ici un plafond en bois apparents, exécuté dans les ateliers de M. Bonhomme pour l'hôtel de M. Avilant, avenue de Villiers, d'après les dessins de M. Février, architecte.

Ce plafond est composé de poutres recevant la portée de solives très rapprochées les unes des autres. Ces bois sont formés de pièces jointes ensemble à rainures et languettes, comme le montrent les coupes figurées sur la planche n° 30, à l'échelle de 10 centimètres pour mètre.

PLAFOND.

M. FEVRIER, architecte. — M. BONHOMME menuisier.

Planche 31. — Détails.
Planche 32. — Ensemble, coupes.

La planche n° 32 représente également un plafond en bois

de noyer, mais d'une tout autre disposition. Il est composé de poutres de mêmes dimensions formant par leur entre-croisement des compartiments ou caissons rectangulaires, dont le fond est occupé par des panneaux de menuiserie.

Les poutres elles-mêmes sont, comme dans le plafond cité plus haut, faites de pièces assemblées entre elles, à rainures et languettes, ainsi qu'on le voit sur le détail figuré au 1/5 de de l'exécution. On remarquera que le fond des entrevous n'est pas immédiatement appliqué sur le nu du plafond; cette disposition a pour effet de diminuer la sonorité des planchers et de contribuer à la conservation des bois.

Nous donnons sur la planche n° 31, à l'échelle de 10 centimètres pour mètre, un détail des compartiments.

Ce genre de plafond est plus coûteux que ceux que l'on fait en plâtre; mais il convient mieux dans les habitations de luxe; celui-ci a été exécuté pour la salle à manger de l'hôtel de M. Avilant.

DIVERS

ANTIMÉRULE

L'Antimérule de M. H. Zerener (conservateur siliceux des bois) se fabrique de trois manières : à l'*état liquide*, à l'*état sec doublement préparé* et à l'*état sec simple* et s'emploie, tel que nous l'envoyons, sans être chauffé. Cette dernière manipulation n'est nécessaire que pour l'antimérule liquide pour des bois qui, comme les traverses de chemins de fer reposent en terre à découvert.

L'*Antimérule liquide* est une teinture de 30 degrés Bé. dont les éléments les plus importants sont : l'acide boracique, le chlorure de soude et l'acide silicique; il sert à vernir ou bien à imbiber les charpentes, la maçonnerie, et seul il suffit à détruire les champignons parasites et à les prévenir. De plus en plus on le reconnaît comme le meilleur préservatif dans les *brasseries*, les *distilleries*, les *fabriques* et les *écuries*, où des vapeurs et des fumées humides se développent et produisent des champignons et la moisissure.

Comme dans l'emploi il ne dégage pas de vapeurs, qu'il n'est préjudiciable ni aux objets dorés ni aux vêtements, etc., ni à la santé des ouvriers, il peut être, sans hésitation, appliqué partout.

Il va sans dire que l'antimérule ne contient point de poison, est inodore, à l'épreuve du feu, sèche facilement et est d'une efficacité durable. Il ne gèle pas et peut être appliqué avec n'importe quelle brosse ou quel pinceau.

L'*antimérule sec, doublement préparé*, consiste en farine fossile, préparée par 20 pour 100 d'acide boracique, etc., ayant l'air de craie pulvérisée. C'est un moyen admirable pour détruire à fond les champignons des maisons, parce qu'on peut sans difficulté le répandre sur des surfaces humides, l'introduire dans des endroits inaccessibles, ou bien l'appliquer facilement contre les murailles ou sur le sous-sol infecté, ou s'en servir pour l'isolement du parquet.

Dans ces conditions, il communique assez de riche substance d'acide boracique, etc. qui se dissout, pour détruire peu à peu et complètement le champignon qu'il poursuit. Il peut être employé, en beaucoup de cas, seul souvent avec grand avantage.

Répandu de même sous les planchers de cuisines, etc., comme matière de remplage, non seulement il empêche la formation du mérule, mais il préserve à merveille le bois de pourriture et empêche le passage de l'eau répandue sur le plancher. L'antimérule double sec n'entre en fonction qu'autant qu'il est forcé par une humidité quelconque à dissoudre, en entier ou partiellement, ses éléments antiseptiques et conservatifs. Ce but atteint, le champignon étant détruit, etc., il ôte à son entourage, par suite de son hygroscopicité, l'humidité pour la rendre à l'air par les voies naturelles.

L'antimérule simple sec, composé également de farine fossile, mais seulement préparé avec 8 pour 100 d'acide boracique, etc., ne doit être qu'une matière d'isolement et de remplissage qui préserve de l'invasion du mérule, sans le combattre. En revanche, il possède encore son hygroscopicité presque intégrale, suivant laquelle il peut absorber plus de cinq fois l'humidité de son poids, et est, par conséquent, et à cause de sa grande légèreté — un mètre cube ne pèse que 250 kilogr.—excessivement propre à mettre à sec des espaces humides.

L'expérience nous apprend qu'il rend peu à peu, à l'air sec de l'été et à celui des chambres chauffées l'humidité absorbée durant la saison des pluies. Puis, la science a reconnu que c'est la meilleure substance d'isolement et, par conséquent, il n'y a pas de matière préférable pour empêcher l'accès de l'air atmosphérique, ou de la chaleur de la terre, pour conserver la glace dans les glacières, etc.

Il en résulte que l'antimérule simple ne doit être employé pour la destruction des champignons que lorsqu'en même temps l'antimérule liquide est employé en quantité suffisante, et c'est alors qu'il agit très avantageusement pour dessécher le bois qu'il conserve. Il faut le déposer dans un endroit sec, et, employé sous les planchers, il doit être mis sur un sous-sol tellement sec qu'un chef d'atelier prudent n'hésiterait pas à y établir ses planches.

EMPLOI PRATIQUE DE L'ANTIMÉRULE. — ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS.

Contre la formation des champignons et de la moisissure, dans les distilleries, les écuries, les étables et les usines de toute espèce, où se forment des vapeurs humides, dans les magasins, des voûtes, des caves et d'autres lieux qui ne sont pas tout à fait secs.

L'antimérule liquide remplace de la manière la plus parfaite les vernis, autrefois en usage, de chlorure en dissolution; d'acide acétique et d'autres acides. Selon le degré d'humidité, on prend l'antimérule de 30 degrés, ou on le réduit à 20 ou 15 degrés, en y ajoutant de l'eau de rivière. Ces enduits, selon les circonstances, doivent se répéter tous les ans ou au bout de deux ou trois ans. Pour obtenir en même temps, par cet enduit un aspect agréable des localités, chaudières placées sur leurs appareils, tablettes rayons, etc.; on peut mêler de l'antimérule avec de la craie dissoute dans de l'eau de rivière, et épaisse comme de la bouillie avec ou sans couleur minérale.

Contre la pourriture et la formation des champignons dans les revêtements de bois qui existent déjà dans les glacières, puits de mine, fosses, etc., il est nécessaire d'enduire ces revêtements, à plusieurs reprises, avec de l'antimérule pur, non délayé. Lorsqu'on observe des endroits où se développent les champignons, il faudrait essayer d'introduire sous les boiseries de l'antimérule double sec, pour atteindre, si c'est possible, le but de la destruction du mérule; mais un traitement plus à fond, par l'enlèvement de la boiserie dans les places infectées, serait toujours plus sûr. — Comme ici, également, des exsudations ont lieu d'habitude, le vernissage à l'antimérule doit se répéter au bout d'une ou de plusieurs années.

Les traverses des chemins de fer, les tabliers de ponts, les poteaux des télégraphes, etc., s'imprègnent le mieux, en les plongeant pendant quelques heures dans de l'antimérule chauffé. Si pour cela les appareils d'installation manquaient, on fera bien de les plonger un peu plus longtemps dans l'antimérule froid, ou de faire en sorte que les objets indiqués soient aspergés d'antimérule chaud à l'aide d'un arrosoir, sans que perte s'en suive par l'écoulement. Cette manipulation doit se répéter à peu près trois fois, après que chaque fois ces objets sont devenus secs. Un élément principal de l'efficacité de l'antimérule liquide est, outre l'acide boracique, l'acide silicique, qui bouche les ports du bois.

LE LIÈGE

SA PRODUCTION ET SES APPLICATIONS

(Suite et fin)

L'Italie possède des forêts très étendues de chêne-liège en Sicile, dans les Romagnes et en Sardaigne; mais le liège des Romagnes perd beaucoup de son élasticité par sa qualité grasse et pierreuse; le liège de Sicile est bien d'une qualité plus fine, mais il est encore inférieur à celui qu'on cultive en Sardaigne, qui est très abondant et qu'on envoie sur le continent par Gênes, Marseille, Saint-Tropez, Palomba, etc.

Dans cette île seulement, la surface des terrains boisés en chêne-liège est d'environ 25,000 hectares, et le produit annuel en planches bouillies et râpées du côté de la croûte extérieure, est évalué de 10 à 15,000 quintaux, vendus à raison de 30 à 60 francs selon la qualité, dont la meilleure est celle du Galluresc.

Le chêne-liège ne dépasse ordinairement jamais la hauteur de 10 mètres. Quand les troncs ont atteint la grosseur du bras d'un homme, on commence la première opération dite de *démasclage;* cette opération consiste à dépouiller l'arbre du liège mâle, qui ne sert encore qu'aux usages de la marine, des pêcheurs à la ligne, et à faire des paragelées et du noir d'Espagne. Cette opération se fait dans les mois de juillet et d'août, rarement en septembre, choisissant les arbres à démascler parmi ceux d'un âge de vingt-cinq ans, selon les localités et les terrains. Une fois l'opération du démasclage achevée, il se forme très lentement une autre couche de liège, le *liège-femelle*, qu'on retire quand il a atteint l'épaisseur de 3 centimètres environ, c'est-à-dire 8 à 10 ans après le démasclage, et dans le courant des mois d'avril et de mai, pendant la sève.

Le troisième dépouillement a lieu après une dizaine d'années, et le produit qu'on en retire est encore meilleur. Cependant, après le quatrième enlèvement, le liège perd de sa bonté, et alors on laisse reposer l'arbre pendant 18 à 20 ans. Sur les branches, ces opérations n'ont lieu que tous les dix, douze et même vingt ans.

On ne travaille pas le liège en Sardaigne; les machines qui fonctionnent à Gênes, Milan, etc., d'invention française, sont fondées sur deux principes généraux, savoir : 1° celui par lequel on réduit un carré de liège, convenablement préparé, à la forme cylindrique, au moyen de lames mues à la main directement ou par une disposition quelconque; 2° celui par lequel on réduit ce même carré à la forme cylindrique par frottement, au moyen d'une râpe à vapeur. Pour la conduite des machines du premier système on emploie généralement les hommes, tandis qu'on emploie les femmes pour les travaux faits avec le deuxième.

Le liège de première qualité, par sa grande légèreté, son imperméabilité et son peu de conductibilité pour la chaleur s'est fait rechercher dans les diverses branches d'industrie; mais son peu de ténacité ne pouvant que nuire à la généralité de son emploi, on a étudié les moyens de lui donner cette qualité en l'associant par adhérence ou incorporation à d'autres corps appropriés, tels que la gutta-percha, le caoutchouc, le feutre, en employant le liège en lames ou feuilles très minces qu'on place entre deux couches de matières imperméables dont nous venons de parler; ou bien en mélangeant à l'état pulvérulent avec de l'huile et en l'appliquant, sous forme de pâte, sur un canevas; ou bien encore en malaxant du liège pulvérulent en morceaux, gruaux et copeaux avec de la pâte à papier pour former le carton-liège; ces deux substances sont mélangées à l'aide d'un malaxeur dans un excès d'eau, de manière à favoriser le feutrage de la pâte et l'enroulement de ses fibres autour des grains de liège; on exprime la plus grande partie de l'eau par essorage dans une turbine ou par

pression, et on achève ensuite la dessiccation à l'air libre ou dans une étuve. Ce carton est très poreux, résistant et susceptible de formes et de dimensions quelconques. Tous les produits qu'on retire par ces procédés remplacent, dans bien des cas, les uns les tissus, les feutres, les cuirs, les cartons; les autres, qu'on connaît sous le nom de tapis-liège et carton-liège, remplacent les toiles cirées, les lambris, servent à la fabrication des bouchons, des enveloppes calorifuges pour les chaudières, cylindres, tuyaux à air chaud, à vapeur, à eau chaude; on en fait aussi des semelles, des formes à chapeaux, des articles de sellerie et carrosserie, des portefeuilles, des bourres de fusil, des revêtements pour murailles, cloisons, parquets, des garnitures pour emballages, etc.

C'est encore à ces divers emplois qu'est destiné le *liège aggloméré;* le liège réduit en morceaux et en poudre très fine est mélangé avec des substances adhésives telles que colle, amidon, gélatine, résine, soufre, cire, etc., et ensuite moulé, laminé ou coulé à chaud ou à froid, avec ou sans pression, sous toutes les formes dont est susceptible une pâte plastique; enfin, il est ramené à la consistance voulue par refroidissement ou dessiccation.

Les lièges naturels de première qualité sont beaucoup employés en feuilles très minces dans la confection des boîtes et cartons de fantaisie, coffrets, nécessaires, boîtes à gants, etc.

Dès 1867, on imagina d'appliquer le liège à la construction des parquets en le préparant d'abord en planches et en le découpant ensuite en carrés, hexagones, pentagones, etc., pour donner plus d'artifice, aux parquets, dont l'aspect n'est pas désagréable, tant s'en faut, et qui jouissent de la précieuse propriété d'être mauvais conducteurs de la chaleur et du son; ils sont même, jusqu'à un certain degré, antiseptiques.

Par ces mêmes raisons, on emploie très avantageusement le liège dans la fabrication des boîtes à conserves alimentaires, et on le substitue aux couches de charbon pour préserver les appartements de l'humidité, et son application aux rez-de-chaussée est d'une utilité incontestable pour intercepter la communication du sol avec le parquet.

Il est nécessaire de rendre le liège aussi propre que possible au bouchage des vins mousseux et des eaux gazeuzes en empêchant les fuites par les pores qui trop souvent se manifestent dans les bouchons à cause de la sève et de l'acide subérique qu'ils contiennent; c'est en poursuivant ce but qu'on traite le liège par des procédés chimiques, au moyen d'agents alcalins et d'agents caustiques, procédés très variés d'ailleurs et fort multiples, dont nous ne pouvons parler dans cet article.

Les cultivateurs de chêne-liège ont cherché, par tous les moyens, à obtenir un liège le plus uni possible, dépourvu de nœuds et de crevasses, et il n'y a pas longtemps que M. Cap-Grand-Mothes a été breveté pour un système de traitement par lequel il pense atteindre ce but, si longtemps désiré.

Par tout calfeutrage, tout revêtement liquide ou solide, de nature à maintenir la zone de végétation à l'abri de l'atmosphère, on doit pouvoir arrêter la formation de la croûte, et, par là, celle des nœuds et crevasses; c'est précisément ce que l'on obtient par l'encollage du périderme, c'est-à-dire de la surface externe du *liber*, lors du démasclage; si cette opération ne peut avoir lieu à ce moment, on peut aussi obtenir le liège sans croûte en enlevant la portion du périderme qui s'est épaissi par l'action de l'atmosphère, quand une seconde sève vient innonder la couche subéreuse.

(*Moniteur industriel.*)

CHIFFONNIER

(Fig. 5)

Le meuble représenté par le croquis ci-joint (fig. 5) est un chiffonnier sortant des ateliers de M. Godin, et destiné à recevoir des objets de toilette, du linge fin, gants, etc.

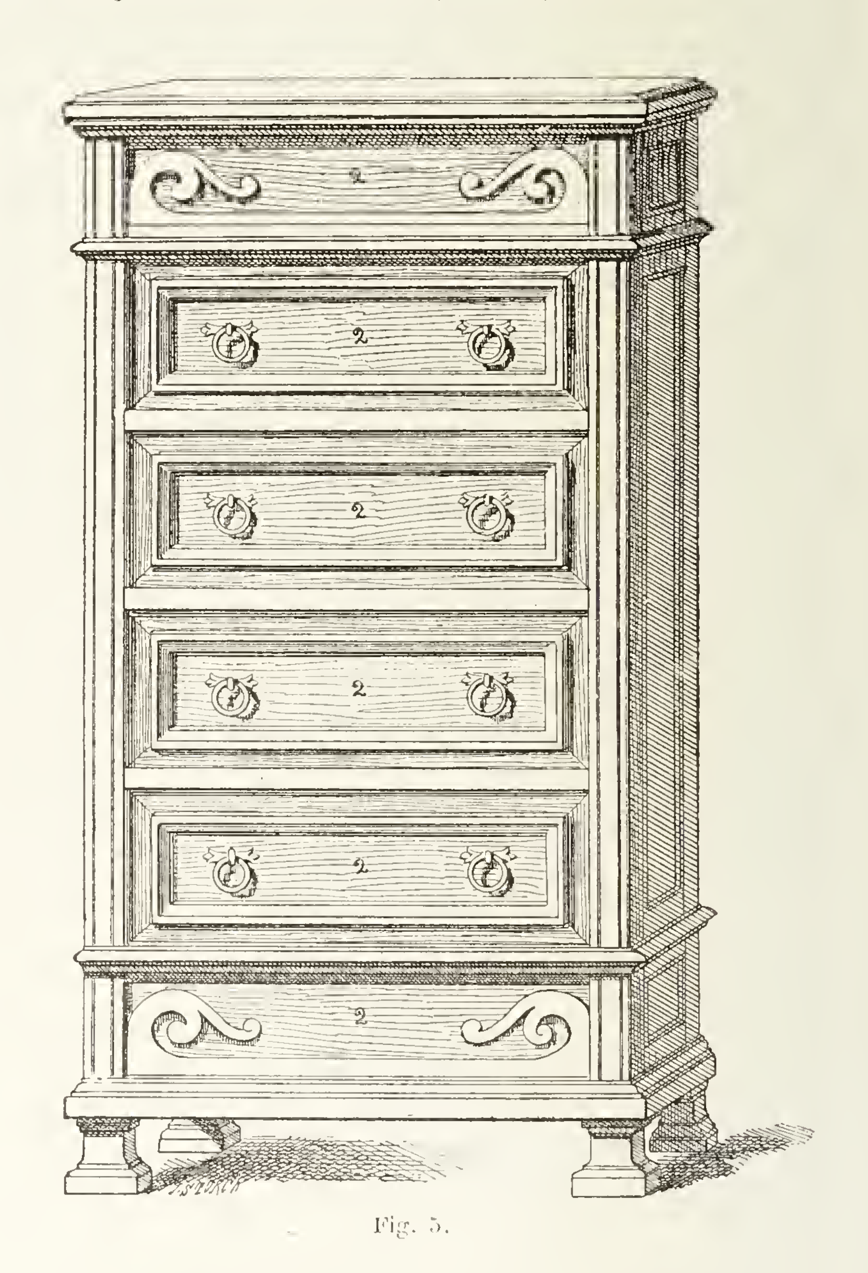


Fig. 5.

Il est composé de six tiroirs fermant à clef; quatre de ces tiroirs sont munis de deux poignées de tirage et figurent des pommeaux à encadrements moulurés.

Le meuble est monté sur quatre pieds à section carrée, et surmonté d'un couronnement profilé.

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

5.10.17

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.

EXPLICATION DES PLANCHES

PORTE

M. BONHOMME, menuisier.

Planche 33. — Élévation.

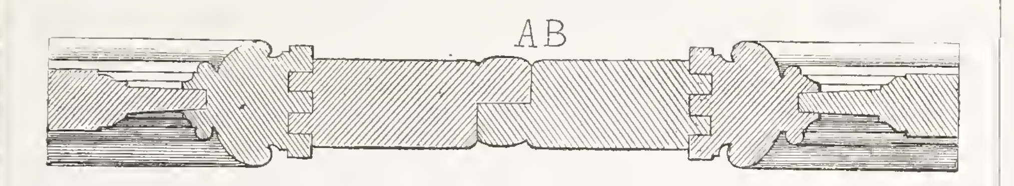
Cette planche représente, à l'échelle de 8 centimètres pour mètre, l'élévation d'une porte de cabinet de travail exécutée dans les ateliers de M. Bonhomme, menuisier. Cette porte est en bois noir, à deux vantaux, divisés chacun en quatre panneaux sur la hauteur. Ces panneaux sont à table saillante et à encadrement mouluré. Le chambranle qui règne sur le pourtour est surmonté d'une frise ornée de compartiments et de consoles à volutes, et couronnée par une corniche à profil saillant. Les ferrures sont apparentes et nickelées.

PORTE ET LAMBRIS

M. BONHOMME, menuisier.

Planche 34. — Élévation.

Nous donnons sur cette planche une porte exécutée dans les mêmes ateliers que la précédente, et qui est également à deux vantaux. Chacun de ces vantaux est divisé en trois panneaux à grands cadres et à tables saillantes. Les ferrures, paumelles, verrous haut et bas et serrure sont en cuivre. Les boutons de tirage sont en ivoire. Le pourtour de la pièce est revêtu d'un lambris à hauteur d'appui, composé de panneaux



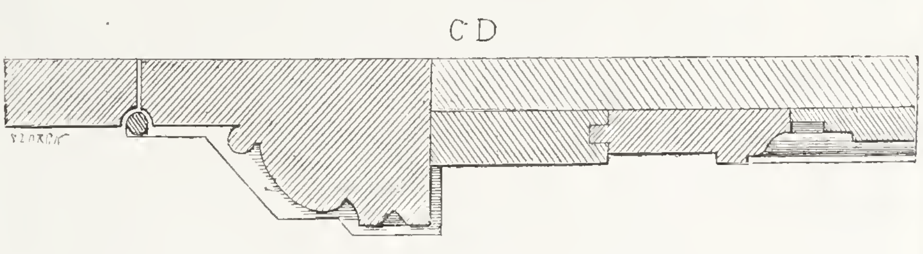


Fig. 5 et 6.

à grands cadres, à tables saillantes et surmonté d'une cimaise moulurée. Nous donnons, ci-dessus (fig. 5 et 6), les coupes AB et CD, montrant les assemblages.

PORTE CHARRETIÈRE

HÔPITAL MÉNILMONTANT

M. BILLON, architecte.

Planche 35. — Élévation.

Cette porte, très simple, exécutée d'après les dessins de M. Billon, architecte, pour l'hôpital Ménilmontant, a ses vantaux formés, comme la plupart des ouvrages de ce genre, de planches verticales jointes, à rainure et languette, maintenues dans des châssis en charpente, avec traverses et écharpes sur l'une des faces. Un guichet, ou porte de service, construit de la même manière, est ménagé dans l'un des battants.

BUFFET LOUIS XV

Planche 36. — Élévation.

Planche 37. — Détails.

Le meuble représenté par la planche n° 36 est un buffet Louis XV, en chêne. Les meubles auxquels on donne aujourd'hui ce nom, et qui servent à renfermer de la vaisselle, n'avaient pas, au moyen âge, la forme qu'ils affectent actuellement. Le buffet était une sorte de dressoir que l'on plaçait, pendant les repas de cérémonie, au milieu de l'espace réservé entre les tables en fer à cheval, et sur lequel on rangeait des pièces d'orfèvrerie, des épices et confitures, comme sur des gradins. Le *dressoir* servait au même usage, mais il était ordinairement appliqué contre le mur, tandis que le buffet était isolé; on tournait autour; il parait le centre de la salle du festin.

Au xve siècle, on désignait par le mot de *buffet* non seulement le meuble, mais tous les objets dont on le couvrait : c'était l'ensemble d'une de ces décorations de fête. Au siècle dernier et de nos jours, le buffet est devenu un véritable meuble.

Celui dont nous donnons ici l'élévation est composé de deux parties, l'une formant bahut et l'autre armoire à plusieurs rayons. Ces deux parties sont fermées par des vantaux, dont les uns, ceux du bas, s'ouvrent d'un seul battant, au lieu que ceux du haut s'ouvrent chacun à doubles charnières. Tous sont à encadrements moulurés et à tables saillantes. Les ferrures sont apparentes.

La planche n° 37 représente, au cinquième d'exécution, le détail de l'un des angles du couronnement, avec la partie supérieure de l'un des vantaux.

PORTE BATARDE

M. CHABAT, architecte. — M. CHEVILLET, menuisier.

Planche 38. — Élévation. Détails.

La porte bâtarde que représente notre planche n° 38, exécutée d'après les dessins de M. Pierre Chabat, est à deux vantaux, composés chacun de deux panneaux pleins dans la partie basse, et de deux panneaux vitrés; ces derniers, défendus par des panneaux en fer forgé. Les panneaux inférieurs sont à tables saillantes. Une traverse moulurée sépare la porte d'une imposte, vitrée également, et pourvue d'un panneau en er forgé.

Les coupes AB, EF, GH montrent les assemblages des pièces qui composent cet ouvrage de menuiserie.

SALON LOUIS XV

M. BONHOMME, menuisier.

Planche 39. — Élévation.
Planche 40. — Détails.

Les revêtements en menuiserie que l'on applique contre les murs, à l'intérieur des appartements, se divisent en deux catégories : les *lambris d'appui*, destinés aux lieux que l'on veut tapisser ou peindre, et auxquels on donne ordinairement de 80 centimètres à 1m,30 de hauteur; les *lambris de hauteur*, qui garnissent toute la muraille entre deux planchers. Les lambris de hauteur sont très souvent divisés en deux parties, dont l'une forme le soubassement, et qui sont séparées par un bandeau appelé *cimaise*. C'est un lambris de ce genre, style Louis XV, que représente notre planche n° 39, et qui est composé de plusieurs panneaux pleins et d'un panneau muni d'une glace.

Sur la planche n° 40 sont réunis les détails indiquant le mode d'assemblage des différentes pièces de cet ouvrage.

DIVERS

ANTIMÉRULE

(Suite) (1)

CONSTRUCTIONS NEUVES.

Afin de prévenir le mérule et la pourriture dans les constructions neuves, on commence, à mesure que celles-ci avancent, à passer, si c'est possible, deux fois un badigeon d'antimérule sur les senils dormants et les parties les plus basses des piliers. On fait bien de verser de l'antimérule liquide dans les mortaises, parce que c'est précisément là que ces champignons redoutés se forment; viennent ensuite les filets de mur, qui, où ils sont encore en usage, doivent être passés, à deux reprises, à la teinture destructrice, puis les bouts de poutres et les poutres et les piliers qui, dans les cuisines, etc., sont placés dans une position exposée, et qui sont à badigeonner également deux fois, si cela est possible. Enfin, avant bousillage à la terre glaise, où la construction est, sans cela, déblayée, on peut imprégner toute la charpente d'en haut en quelques heures, et à peu de peine et frais par l'arrosage des poutres et des perches : cela se fait au moyen d'un arrosoir à crépine fine; ce qui dégoutte profite à l'étage inférieur et ainsi de suite jusqu'au rez-de-chaussée. Il faut que les cuisines soient spécialement bien partagées. On n'a besoin pour cela que de l'antimérule à moitié délayée avec de l'eau, et ce procédé est excessivement pratique, parce que le mérule ne naît, dans la plupart des cas, qu'entre deux bois non imbibés.

Pour une construction de quatre étages, il suffirait d'un kilog. et demi à 2 kilog. par mètre carré de surface. Naturellement on peut se borner pour ce procédé, suivant la position du bâtiment, à faire une fois la peinture aux étages inférieurs. Pour faciliter l'enduit des dessous de planchers et le plancher et les petits lambris d'appui pour le rez-de-chaussée, au-dessus des voûtes et dans les cuisines ou dans d'autres positions peu défavorables, on place les bois, respectivement les planches les unes au-dessus ou à côté des autres, comme nous avons dit, on les mouille avec l'arrosoir et on distribue le liquide avec de grosses brosses à badigeon. Il va sans dire que les côtés et les extrémités doivent être soigneusement imprégnés, surtout là où l'on emploie des planches, dont les carnes sont dressées. Des ajustements et des rabotages ultérieurs doivent recevoir aussi leur coup de pinceau. La charpente, et tout le planchéiage doivent être enduits seulement en dessous, sur le côté non exposé à l'air. Les taches inévitables qui en résultent ne nuisent pas plus tard au vernissage postérieur à l'huile.

Lorsqu'on veut encore protéger davantage les cuisines etc., ou bien conserver tout ce qui est en bois, on le fait en remplissant l'espace au-dessous du plancher par une épaisseur de deux à trois centimètres d'antimérule simple, sec, aux endroits moins exposés, et d'antimérule sec double aux endroits le plus en danger. L'antimérule sera tassé aussi solidement que possible, ce qui donne en plus l'avantage d'arrêter le passage de l'eau, dans le cas où l'on en aurait répandu. Dans les étages inférieurs, si l'on place l'antimérule simple, sec, derrière les boiseries, lors même que ce ne serait qu'à une épaisseur de deux centimètres, on obtient la conservation des boiseries et on maintient la chaleur de la chambre; on retient aussi par le même moyen la chaleur pour les planchers d'un rez-de-chaussée ou pour ceux qui sont au-dessus des glacières, des portes cochères ; seulement, dans ce cas, le remplissage à l'an-

1. Voir *Journal de Menuiserie*, 1881, col. 27 et suiv.

timérule doit monter jusqu'à une épaisseur de dix centimètres. Les bois des charpentes, des glacières, des puits de mines, des galeries, etc., seront également, avant leur mise en place, badigeonnés ou imprégnés avec soin d'antimérule liquide de la manière indiquée, et deux fois, si c'est possible, on verse même le liquide dans toutes les mortaises, et toutes les coupures et tous les rabotages faits après coup doivent recevoir le même baptême. Inutile de dire que, là où les exsudations se montrent, ces peintures, sur les parties qui restent visibles, sont à répéter au bout de deux ou trois ans.

Puisque l'antimérule simple est le meilleur isolateur, il est surtout bon pour protéger la glace contre l'air atmosphérique et la chaleur de la terre avoisinante. Il faut toutefois placer, autant que possible, les couches d'isolement de manière à empêcher la pénétration de l'humidité et à une épaisseur de dix centimètres. Si la dépense fait hésiter, on peut y mêler éventuellement deux tiers de bonne sciure de bois sec; cette sciure sera également conservée par l'antimérule.

Toits d'ardoise artificielle. Les dosses sur lesquelles on place le carton incombustible ou le carton ciment, et qui ne sont que trop souvent exposées à la pourriture et au mérule par l'exclusion hermétique de l'air et par les infiltrations d'eau qui surviennent à la longue, sont badigeonnées à l'antimérule liquide une ou deux fois avant le revêtement par le carton bitumé.

DESTRUCTION DU MÉRULE.

Si déjà, dans les constructions neuves, les plus grands soins sont exigés pour prévenir le mérule et la pourriture, ici je dois les recommander d'autant plus que le succès certain que l'on en attend dépend exclusivement de la stricte exactitude avec laquelle les indications suivantes seront exécutées; le préservatif, que l'on se serve de l'antimérule liquide ou bien de l'antimérule sec double (l'antimérule simple, sec, n'entre pas ici en ligne de compte), est, l'expérience le démontre, d'une efficacité authentique; la non-réussite ne peut donc se produire que quand l'antimérule a été employé en quantité insuffisante, d'une manière fautive ou peu consciencieuse. Il faut donc se servir seulement d'ouvriers de confiance, et le directeur des travaux doit lire attentivement les instructions qui précèdent et suivent ces lignes. Il y a des cas où le champignon à l'état naissant et observé dans un seul endroit peut être tué par notre moyen et où sa propagation peut être évitée en élargissant convenablement cette place, qu'on imprègne bien de l'antimérule liquide et en introduisant l'antimérule sec, double, lequel se dissout peu à peu et poursuit les fibres du champignon, en les détruisant; ce procédé est toujours chanceux et ne saurait raisonnablement avoir qu'un caractère provisoire quelque avantageux qu'il puisse être, par bien des raisons, parce que, par exemple, au moment donné on ne peut déblayer le décal. La règle doit être de mettre à découvert les endroits attaqués par le mérule dans toute leur étendue et ensuite attaquer méthodiquement la planche parasite. Après avoir éloigné les bois qui, autant qu'ils ne sont pas encore envahis par le champignon ou que leurs parties molles ont été enlevées à fond, peuvent être réemployés comme d'autres bois neufs, le sous-sol de cendre ou de terre infecté doit ensuite être dégarni à moins de vingt à vingt-cinq centimètres. Un sol de sable peut rester en place, parce qu'il est facile de le désinfecter.

Puis la maçonnerie infectée sera débarrassée de son crépi et cela d'au moins cinquante centimètres plus loin que ne vont les dernières traces de champignons. On enlève avec le fermoir deux à trois centimètres des joints, on brosse bien le tout, on l'imbibe soigneusement deux à trois fois à six heures d'intervalle avec l'antimérule liquide, ensuite on le récrépit avec du mortier de ciment, dans lequel on verse un peu d'antimérule. Les briques ou les pierres, quand on en a besoin, y sont plongées tout d'abord. Comme il résulte de l'exposé, il n'est pas nécessaire que la maçonnerie soit démolie et renouvelée dans les parties infectées à moins qu'il s'agisse de murs tout à fait faibles qu'il vaut mieux remplacer. Si par précaution les architectes veulent avoir des murs sains à jamais, dans lesquels le mérule est détruit extérieurement, qu'ils bâtissent contre ces murs à une distance d'à peu près trois centimètres un briquetage et qu'ils remplissent l'espace intermédiaire d'antimérule sec doublement préparé. Cette matière, qui se conserve bien longtemps, peut céder aux murs de sa richesse d'acide boracique, et peut détruire d'une manière absolue peu à peu les champignons qui s'y trouvent dont cet acide poursuit les fibres. Avec ce procédé le crépissage de la maçonnerie n'est pas nécessaire.

Après cela il faut donner tous les soins aux seuils montants de portes, etc. en enlevant toutes leurs parties molles et en les remplaçant par des pierres et des pièces de bois bien imprégnées et en imbibant d'antimérule. Le sous-sol doit être saturé avec assez d'antimérule liquide pour qu'on ait la certitude d'atteindre les filaments, afin qu'ils ne s'étendent pas davantage sous le plancher et ne mettent pas les espaces voisins en danger d'être infectés. On atteint le même but par une couche de deux à trois centimètres d'épaisseur d'antimérule doublement préparé, qui, appliquée de la manière déjà indiquée, ne manquera pas d'agir efficacement. Et maintenant, c'est le tour du sol de gravier ou de sable. S'il est infecté, il faut l'humecter avec de l'antimérule liquide, pour anéantir les spores du mérule.

Le sable étant sec, on prend, en vue dune meilleure distribution, de l'antimérule mêlé à moitié d'eau. Quant au sable frais, il est préférable de l'en arroser immédiatement, quand il est encore humide, il n'en sèche que plus vite. Si, pour se procurer ensuite un plancher chaud, ou pour mieux conserver le bois, on met une couche d'antimérule simple dans le premier cas de huit à dix centimètres, dans le dernier cas de deux à trois centimètres d'épaisseur, on obtiendra par ce moyen facilement son but. Le support des planches sera enduit d'antimérule liquide de tous les côtés et aux extrémités jusqu'aux derniers bois de refend. L'espace d'isolement, ainsi obtenu, sera rempli d'antimérule sec, préparé doublement, et l'on

finira la réparation par le vernissage des linteaux de base et du dessous et derrière les panneaux que l'on veut établir dessus. Ce dessous sera à remplir, jusqu'au point où va la maçonnerie infectée, d'antimérule sec doublement préparé, mais à partir de la place où le mal finit, on le bourrera d'antimérule simple, sec, de deux à trois centimètres d'épaisseur, et on fermera la boiserie d'en haut par un linteau qui la couvre.

La solivure et le planchéiage des premiers étages se désinfectent aussi de ces champignons par l'antimérule liquide et l'antimérule doublement préparé, combiné dans des proportions convenables. La dernière matière montre précisément là son incomparable qualité de se dissoudre, seulement selon le besoin, par conséquent sous l'action de l'humidité du champignon, qui, en même temps, est détruit ainsi d'une façon tout à fait naturelle. De cette manière, les plafonds de dessous, souvent précieux, sont préservés du suintement de l'antimérule liquide. Il est bien entendu que l'on met ici à découvert dans toute leur étendue les endroits attaqués par le parasite, et qu'on enlève par la hache, par le rabot, ou d'autres instruments, le bois amolli, devenu trop faible. On soutient le bois devenu trop faible par le chevillage de jumelles ou de poutres, qu'on place à côté, qu'on passe avec soin à l'antimérule liquide les poutres et les palançons, qu'ils soient neufs ou vieux, et on met de l'antimérule sec doublement préparé derrière les bouts de poutre, nettoyés autant que possible, derrière les lattes de murs et les vieilles poutres entre le plafonnage et l'on en remplit l'intervalle des poutres secondaires ou des joues etc., et l'on verse un peu d'antimérule liquide au-dessous de l'un et de l'autre. Il faut se garder, avant tout, d'y laisser pénétrer une nouvelle humidité par le pisé ou la décoration. On peut, du reste, coiter complètement la battue de terre glaise en couvrant l'espace au-dessus des palançons d'une seule pièce de carton bitumé qu'on cloue aux poutres. Cette pièce de carton ne doit pas présenter une surface unie, mais avoir une forme concave, que l'on peut remplir ensuite ou d'antimérule sec ou de sable. Je n'ai pas besoin de dire que le dessous, les carnes et le dessus des planchers sont à passer à l'antimérule avant qu'on ne les pose.

Eau répandue. — Comme la pourriture et le mérule se rencontrent d'habitude très souvent dans les cuisines et d'autres endroits de même nature, simplement parce qu'on verse de l'eau à terre par mégarde, il n'y pas de meilleur préservatif que l'antimérule sec doublement préparé, qui sera répandu dans ces lieux humides, à quelques centimètres de hauteur et qui donnera les résultats les plus sûrs.

Bois : poutres, madriers, planchers, etc. — Le chêne, le pin, le sapin peuvent être employés de nouveau autant que ces bois sont encore solides, ce qui est à établir à l'aide d'un fer ou d'un autre instrument. Toutes les parties molles, spongieuses, sont à enlever avec soin ou à imprégner d'antimérule liquide, ou à envelopper d'antimérule sec, double, de façon à pénétrer complètement ces parties amollies et à y détruire l'élément morbide.

Les fils blancs qui, tout au commencement du mal, couvrent souvent le bois comme des toiles d'araignée, sont aussi détruits complètement par une peinture ou par une imprégnation à fond à l'antimérule liquide. Ces bois sont après parfaitement employables.

Le posage à vide dans les constructions neuves ou dans les réparations de bâtiments ne doit pas être adopté, au moins pour les lieux destinés à être habités, à cause de ses nombreux inconvénients et de l'enchérissement des constructions et parce qu'il favorise plutôt la naissance du mérule qu'il ne l'empêche. Ce fait, confirmé par les plaintes qui nous arrivent continuellement, que, malgré la mise à creux souvent de quelques mètres et malgré d'autres mesures artificielles avec ou sans adjonction des foyers et des cheminées, le champignon avait néanmoins reparu, s'explique de la manière la plus simple. D'habitude, des espaces pareils donnent accès à l'air, seulement d'un côté ou au moins d'une manière si imparfaite, qu'il y a toujours des endroits où le courant d'air n'arrive pas et qui, précisément, sont recherchés avec faveur par le champignon.

Les soupiraux et ventouses artificiels, souvent pratiqués dans les appartements mêmes, ne remplissent généralement pas leur but. Il en est de même pour les foyers et les cheminées où le même système est employé, d'autant plus que ces derniers entrent en activité seulement l'hiver où les poêles sont chauffés, mais que le champignon ne se produit pas dans cette saison, parce qu'il faut à sa formation une chaleur humide.

En outre, les cheminées des rez-de-chaussée des constructions neuves sont communément remplies d'un air stagnant.

Ajoutons que l'air froid qui entre condense contre les planches du parquet et, par conséquent, ne produit que de la mouillure, exactement le même phénomène que nous observons pour les vitres gelées.

Les tuyaux de circulation d'air, posés convenablement et courant le long de la base des murs, ont, en effet, pour l'assèchement une certaine valeur qui, dans la plupart des cas, se diminue beaucoup parce que, trop facilement, ils se bouchent et se dégradent. Souvent aussi on les ferme sans le savoir lorsqu'on crépit les murs, et surtout en hiver quand le courant d'air gêne, ou l'on oublie souvent de les rouvrir. Au moins faudrait-il les établir en se servant, en même temps, de l'antimérule.

Le pétrole, la créosote, l'acide muriatique, l'acide sulfurique, le cuivre sulfate et d'autres matières sont, à cause de leurs nombreux inconvénients et de leur rapide volatilisation, à cause des dangers qu'ils amènent pour le feu et la santé, des expédients absolument condamnables.

P. Chabat

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : Des Fossez.

10 12 87

Paris. — Typ. Pillet et Dumoulin, 5, rue des Grands-Augustins.

EXPLICATION DES PLANCHES

BALCON

M. GIRETTE, architecte. — M. BONHOMME, menuisier.

Planche 41. — Plan. Élévation.
Planche 42. — Coupe. Détails.

Les balcons sont des avant-corps fermés par des balustrades et qui permettent aux habitants d'un corps de logis de jouir de l'air et de la vue extérieure, sans sortir de l'appartement.

L'usage des balcons est ancien ou, du moins, l'on trouve chez les Romains quelque chose d'analogue aux balcons dans ce qu'ils appelaient les *moniana*. Les Italiens donnent encore aujourd'hui aux balcons découverts le nom de *ringhiera* et celui de *mignani* aux balcons fermés par des jalousies. Au moyen âge, on appelait balcons, des tourelles élevées en saillie au-dessus des portes des forteresses.

De nos jours, l'emploi des balcons est excessivement répandu; toute habitation un peu confortable est pourvue d'un ou de plusieurs de ces avant-corps supportés par des consoles ou des colonnes en pierre ou en métal.

Dans la construction même des balcons, le fer, la pierre et le bois sont employés seuls ou concurremment.

Celui dont nos planches nos 41 et 42 représentent le plan, l'élévation et les détails est complètement en bois. Cet ouvrage, exécuté par M. Bonhomme, d'après les dessins de M. Girette, architecte, est à trois pans, garnis de balustres, qui sont couronnés par un appui mouluré, et le plancher est formé de frises jointives portées par des semelles qui reposent elles-mêmes sur des consoles en bois profilées. La planche no 42 montre d'ailleurs suffisamment la façon dont ces diverses pièces sont assemblées entre elles.

PORTE ET APPUIS DES FENÈTRES DU REZ-DE-CHAUSSÉE

(LIBRAIRIE CATHOLIQUE)

M. DUPUIS, architecte. — M. PITOUT, menuisier.

Planche 43. — Élévation.
Planche 44. — Détails.
Planche 45. — Élévation. Détails.

La planche no 43 représente à l'échelle de 0,075 pour mètre, l'élévation d'une des portes du sous-sol de la Librairie catholique, rue des Saints-Pères, à Paris.

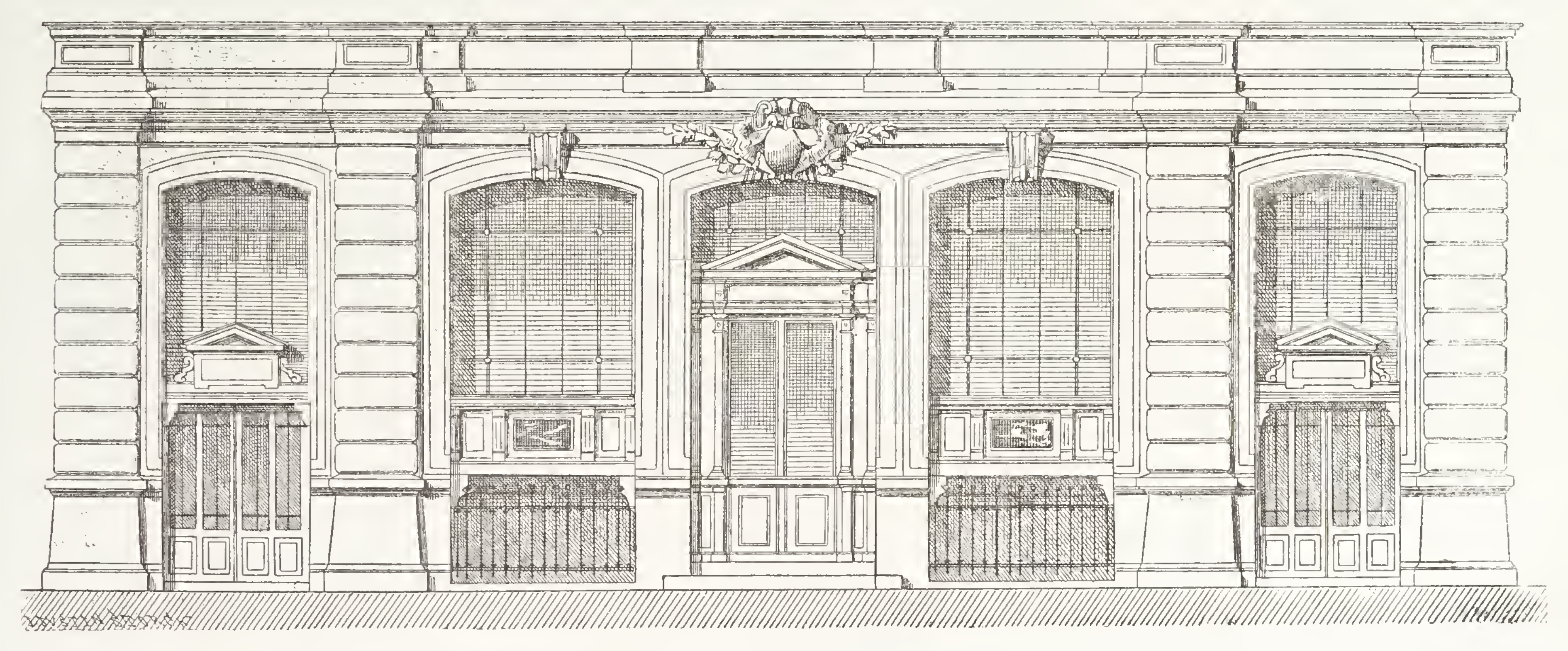


Fig. 7. — Ensemble du rez-de-chaussée.

L'ensemble ci-joint (fig. 7) montre le rez-de-chaussée de cet établissement, construit par M. Dupuis.

Cette porte est à deux vantaux, composés chacun d'une partie pleine et d'une partie vitrée. La partie pleine formant soubassement est divisée, sur sa largeur, en deux panneaux à tables saillantes; la partie vitrée en six panneaux séparés par des petits bois profilés.

Des montants élégis de moulures encadrent la baie, qui est

surmontée d'une frise ornée de tables saillantes et d'un fronton triangulaire. Celui-ci est flanqué de consoles renversées et couronne un panneau à encadrement profilé et portant inscription; la saillie du motif est rachetée par des consoles à canneaux triangulaires.

La planche n° 44 montre au quart de l'exécution l'un des angles de ce fronton et la coupe de l'entablement.

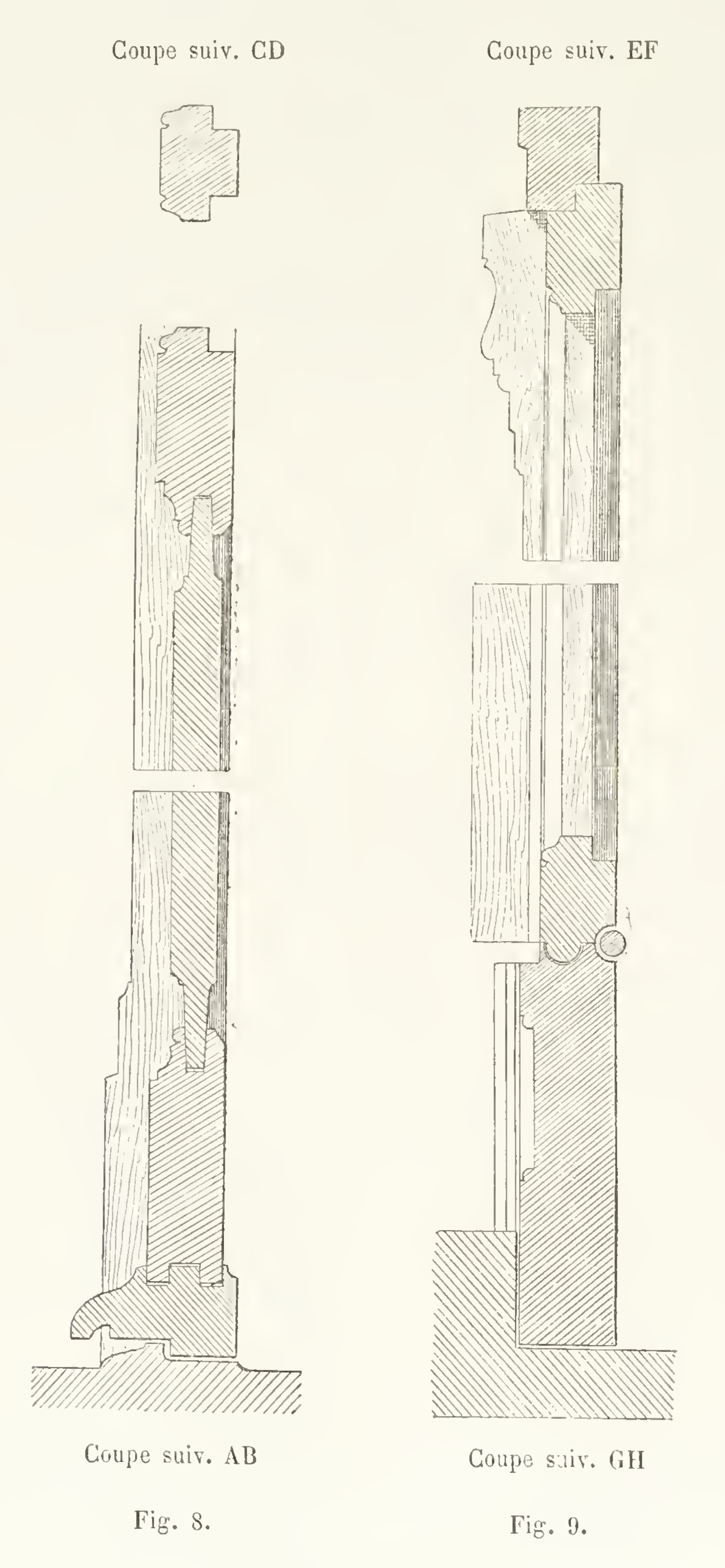


Fig. 8. Fig. 9.

Échelle de 0.20.

Nous donnons en outre sur le croquis ci-joint (fig. 8 et 9) diverses coupes faites sur la porte même et indiquant l'assemblage des bois qui composent cet ouvrage de menuiserie.

Enfin, sur la planche n° 45, on voit à l'échelle de 0,08 pour mètre, un ensemble, et à 0,40 pour mètre les détails des appuis des fenêtres du rez-de-chaussée.

FERMETURE DE GALERIE

M. BILLON, architecte.

Planche 46. — Élévation.

Les galeries de l'hôpital Ménilmontant sont pourvues de baies cintrées munies de fermetures vitrées, divisées en deux parties séparées par une traverse d'imposte.

Ce vitrage est composé de châssis mobiles en bois garnis chacun de dix carreaux pour la partie inférieure, de cinq ou six carreaux pour l'imposte.

PORTE COCHÈRE

M. BOUWENS, architecte. — M. BONHOMME, menuisier.

Planche 47. — Élévation (face extérieure).
Planche 48. — Détails.

La face intérieure de cette porte a été donnée dans le numéro de juillet et août de cette année.

Nous donnons, planche n° 47, l'élévation de la face extérieure d'une porte d'entrée appartenant à une maison située avenue de l'Opéra, exécutée par M. Bonhomme, d'après les dessins de M. Bouwens, architecte.

Cet ouvrage de menuiserie se compose de deux vantaux formés chacun de montants et de traverses comprenant quatre panneaux dont trois sont pleins et dont l'un est vitré; ce dernier est garni d'un châssis en fer forgé.

Les panneaux pleins formant soubassement sont à tables saillantes en pointe de diamant. Ils sont encadrés de moulures ainsi que les autres panneaux. La traverse qui surmonte cette porte est accompagnée d'un ornement sculpté.

Sur la planche n° 48, nous avons réuni des détails à grande échelle qui montrent les profils et les assemblages des bois qui composent cette porte.

DIVERS

ANTIMÉRULE

(Suite et fin.) (1)

Le goudron, le vernis à asphalte et d'autres, ne peuvent pas être employés avec assez d'efficacité pour ne pas laisser

1. Voir *Journal de Menuiserie*, 1881, col. 27 et 35.

d'endroits accessibles au mérule et sont, par conséquent, aussi impropres à faire éviter ce mal que des substances huileuses et grasses.

L'asséchement des espaces humides se fait par le remplissage du sous-sol et le bourrage derrière les panneaux ou les boiseries d'antimérule simple sec de 2 centimètres et demi à 5 centimètres d'épaisseur, comme cela a été exposé plus haut. Le succès en a été partout excellent. Bien entendu, l'air sec de l'été ou des chambres chauffées doit être employés par des aérages suffisants pour ressécher l'antimérule sec ; mais cette action réciproque se fait si insensiblement que l'on ne s'en aperçoit point, comme le prouve, entre autres témoignages, une construction modèle, établie depuis quatre ans, d'après nos principes, dans l'ancienne banque royale de Magdebourg.

On obtient un plancher chaud en remplissant le dessous de 8 à 10 centimètres d'antimérule simple sec. La matière de remplissage sur laquelle on le place doit être absolument sèche pour qu'elle n'empêche pas l'effet de se produire ; la même chose doit se faire lorsqu'on veut assécher des murs humides ; ces murs humides contiennent, règle générale, de si petites quantités de mouillure qu'une saturation de l'antimérule n'est jamais à craindre. P. C.

FABRICATION ET MULTIPLICATION MÉCANIQUE DES MARQUETERIES ET MOSAÏQUES

—

Les mosaïques et marqueteries ont été composées jusqu'à présent de petits tubes ou courts fragments, ou de lames minces assemblées en tables ou placages.

L'invention de M. Ruffin consiste à employer, au contraire, pour cette composition ou assemblage, des baguettes dont la longueur peut être d'un mètre et plus. Ces baguettes, de formes et couleurs voulues pour la production des dessins modèles, sont réunies et juxtaposées parallèlement dans le sens de leur longueur, disposées pour donner à la surface, du côté des bouts, le dessin à reproduire, rendues parfaitement adhérentes et solidaires entre elles au moyen de colles, ciments ou soudures et de la pression, de façon à ne plus former qu'un seul bloc compact et rigide, lequel refendu en lames, placages ou sections perpendiculaires à la longueur des baguettes assemblées, donne autant d'exemplaires ou reproductions du dessin de la surface, que la profondeur du bloc peut supporter de coups de scie.

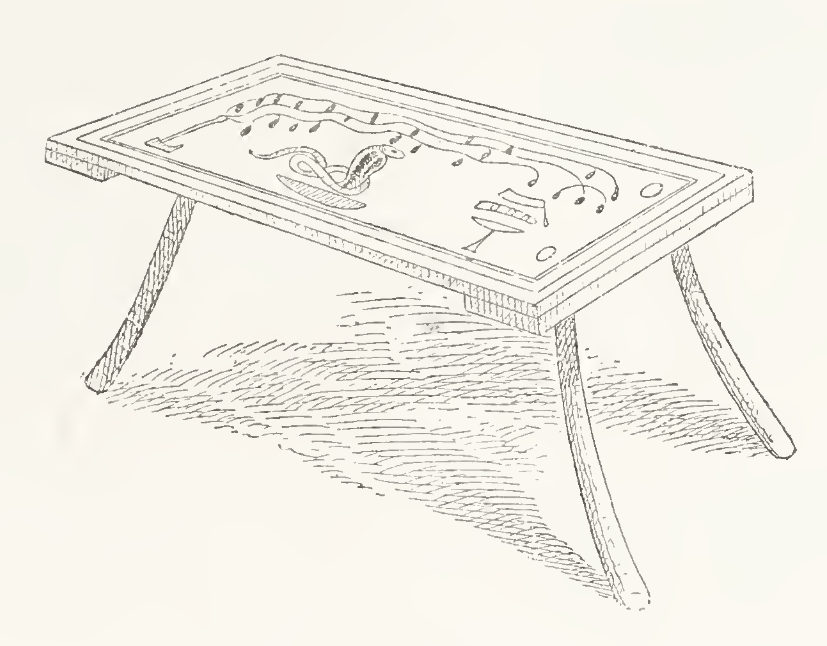


Table égyptienne en bois, à trois pieds.
(Gravure extraite de *la Vie privée des Anciens*.)

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.
1.3.82.



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DU DIX-HUITIÈME VOLUME

PROCÉDÉS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

1.3.82.

Paris. — Typ. Pillet et Dumoulin, 5, rue des Grands-Augustins.









J. Justin, Storck, sc.

PORTE (FERME JAPONAISE)

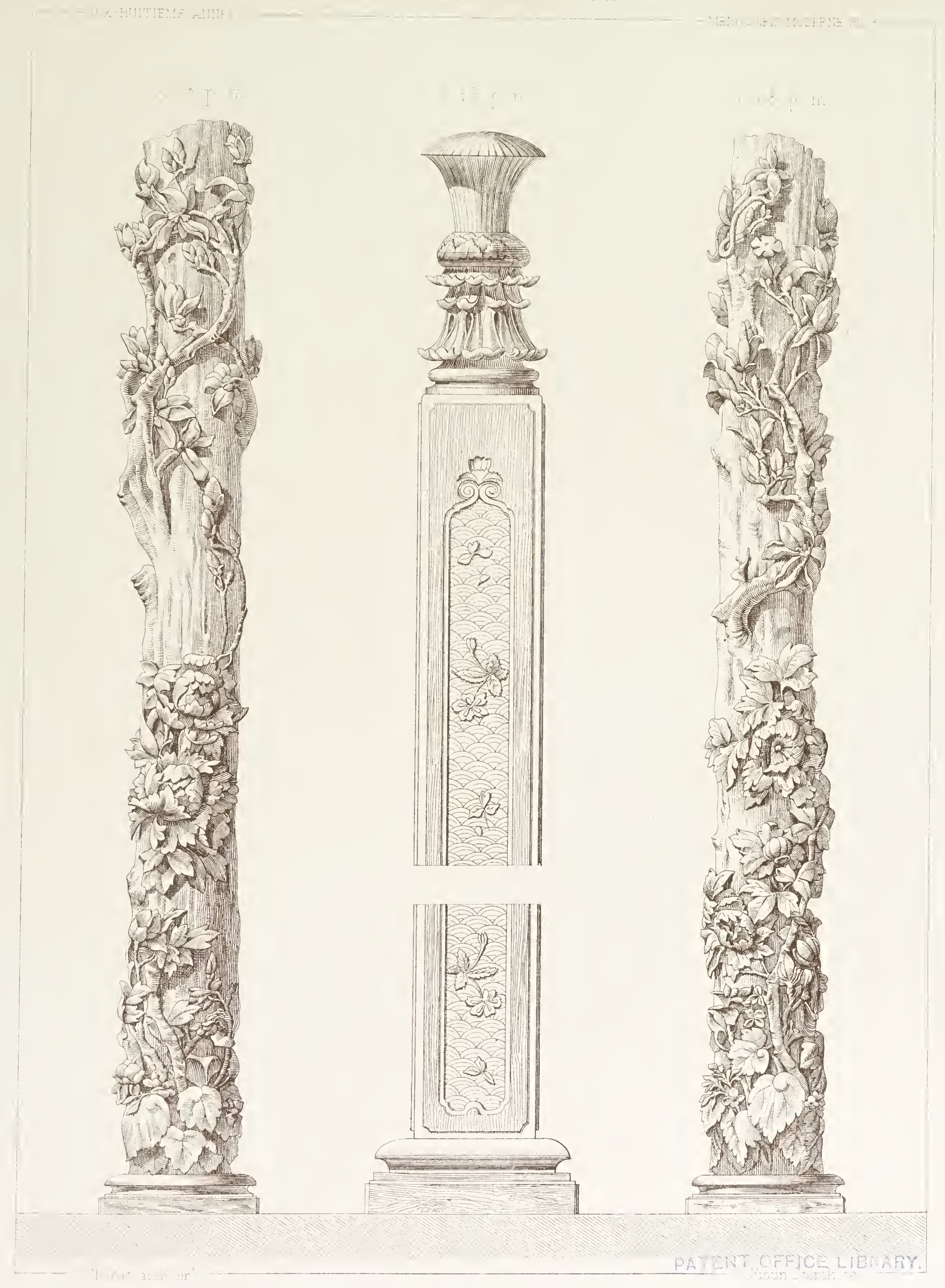
Panneaux supérieurs de la porte centrale

Exposition Universelle de 1878

Vve A. Morel et Cie Éditeurs

Imp Monrocq, Paris





PORTE (FERME JAPONAISE)


PATENT OFFICE
LIBRARY

C D

G H

F

B

0,05. p^r M.

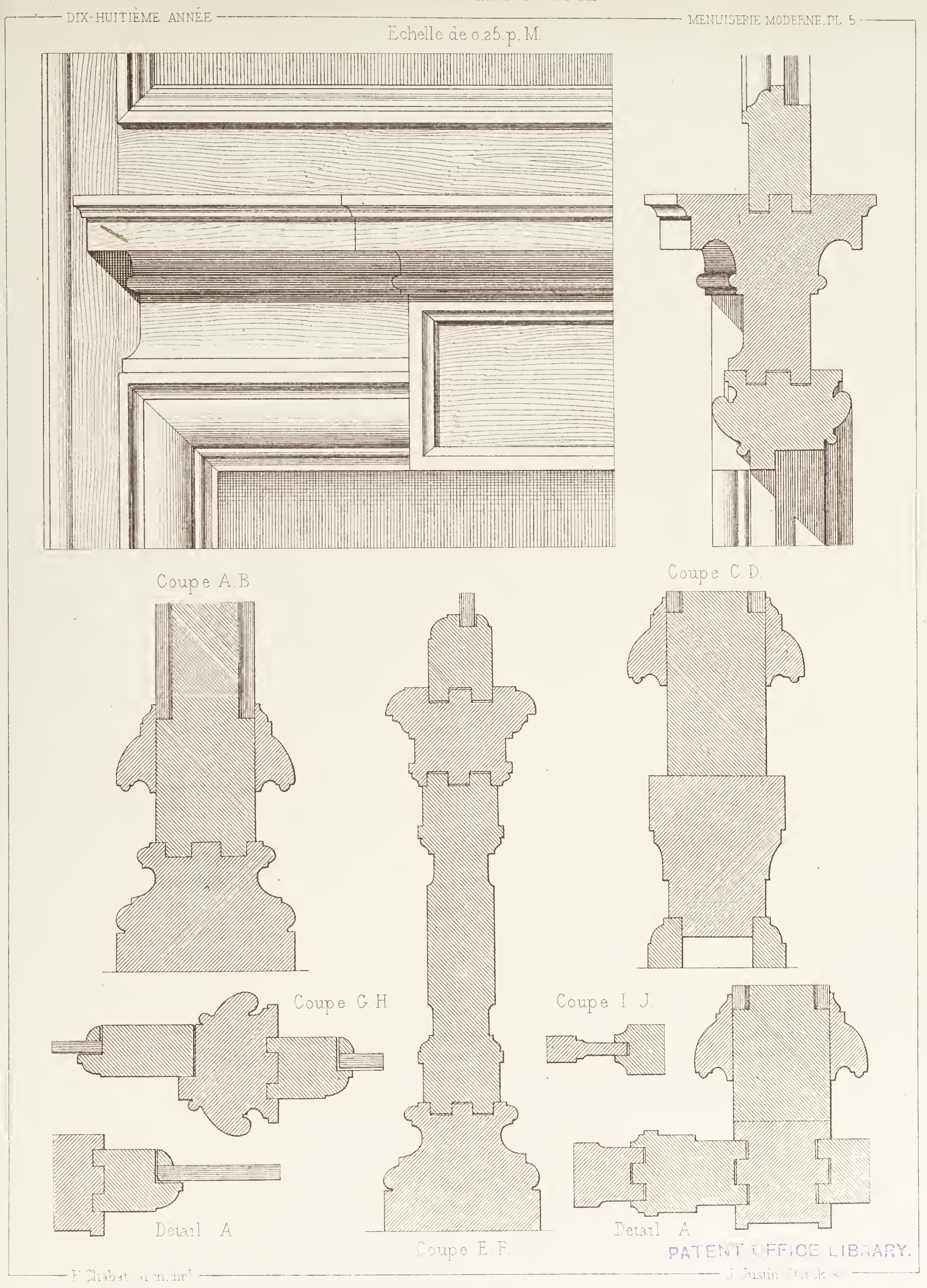
J. Justin, Storck, sc

CABINETS D'ESSAI

Magasins du Bon Marché

Mr Boileau Arch. — Mr Pagé Menuisier





CABINETS D'ESSAI

Magasins du Bon Marché

Mr Boileau arch. — Mr Fage Menuisier

Vve A. MOREL et Cie Editeurs



0.04 p m

P. Chabat, arch dir^t — J. Justin Storck sc

WATER [illegible]

[illegible]

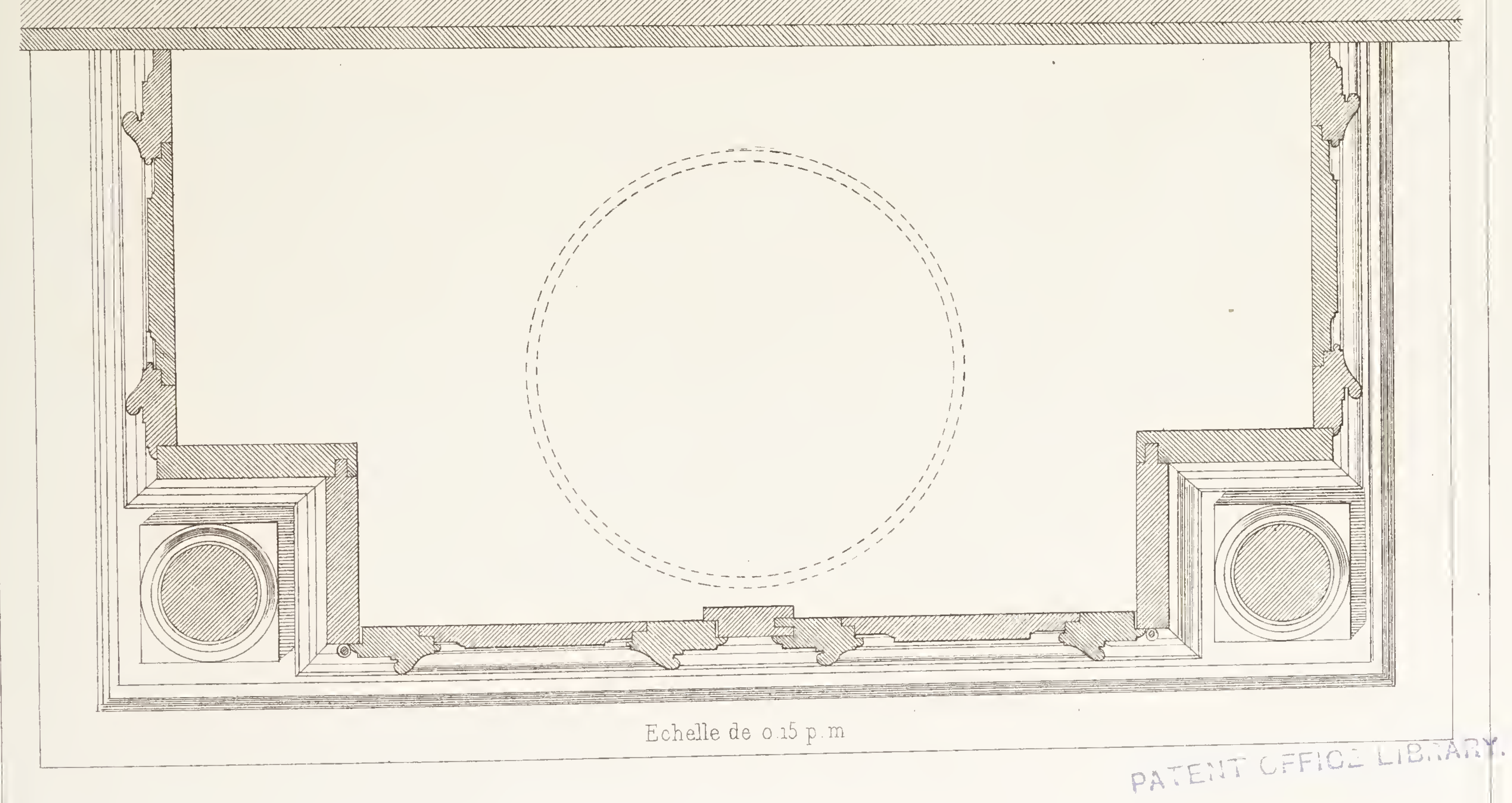
M^r [illegible]

[illegible] MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

Elévation

Plan



Echelle de 0.15 p. m

P. Chabat, arch dir[t] — J. Justin Storck, sc.

LAVABOS

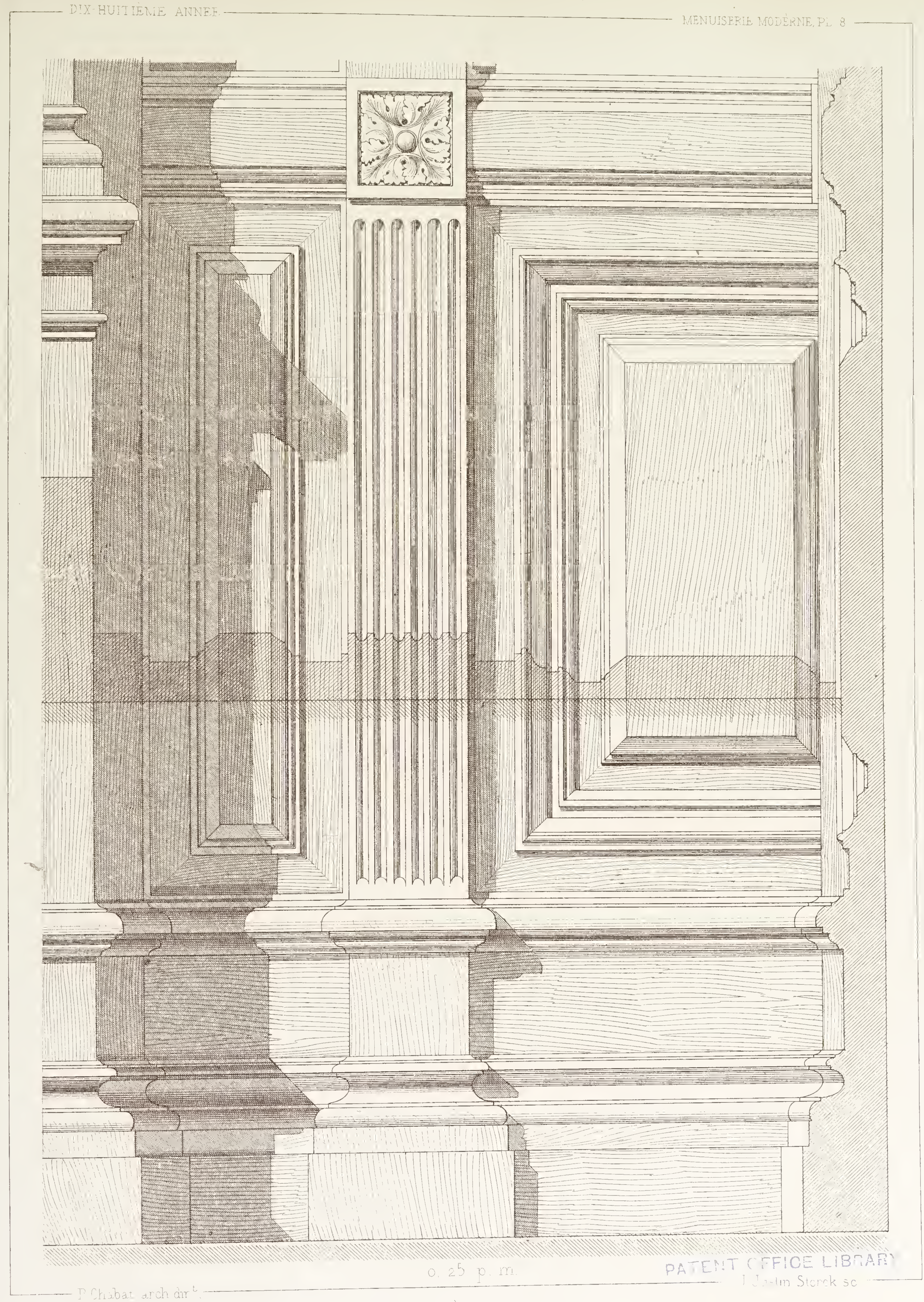
Magasins du Bon Marché

M[r] Boileau Arch — M[r] Page Menuisier

V[ve] A. MOREL et C[ie] Editeurs

Imp. Monrocq, Paris





o, 25 p. m.

P. Chabat arch dir^t.

J. Justin Storck sc

SALLE À MANGER

Partie basse du Lambris

Mr. Boileau Arch... Mr. Pagé Menuisier.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs

Imp. Monrocq Paris

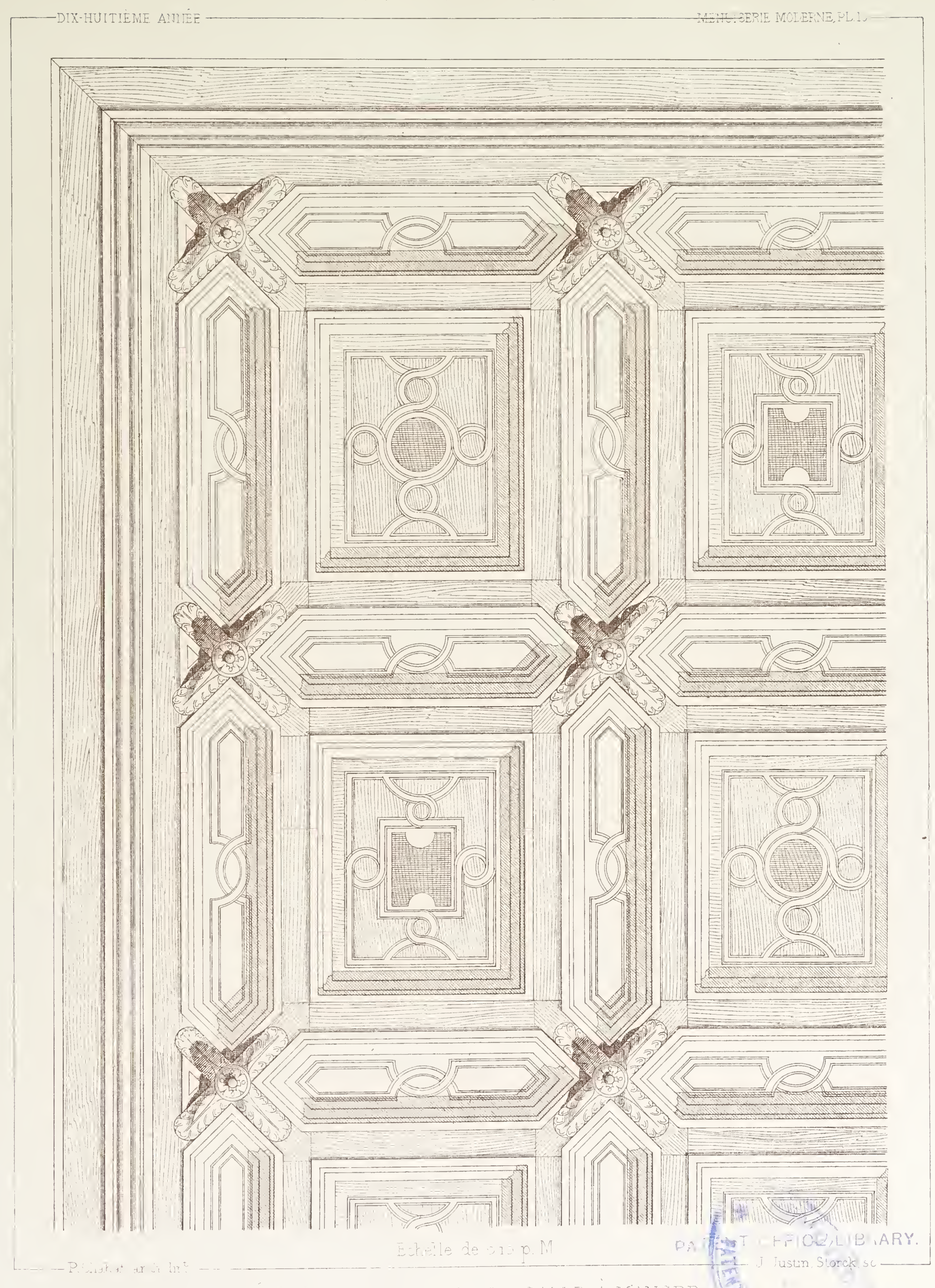


Propriete de Mad^e Boucicaut (Fontenay)

Echelle de 0.03 p M

PLAFOND DE LA SALLE A MANGER

Mr Boileau, Arch^t



Échelle de 0.15 p. M

P. Chabat arch. Int. — J. Justin Storck, sc.

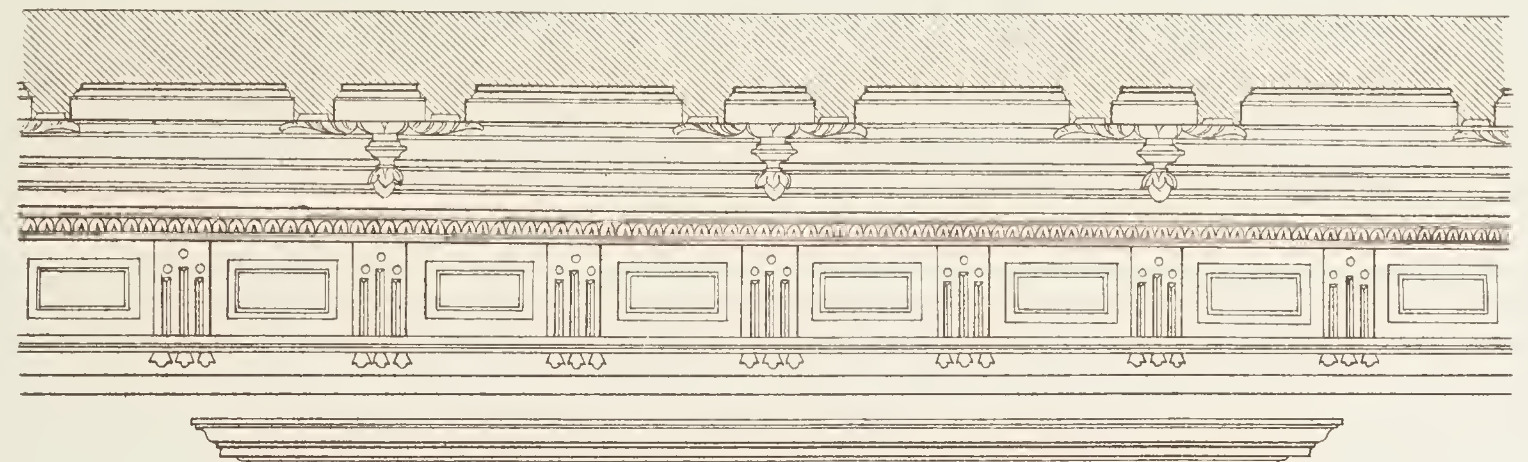
DÉTAIL DU PLAFOND (SALLE À MANGER)

Mr Boileau Arch. — Mr Pagé Menuisier.

Vve A. MOREL et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

Propriété de Mad^e^ Boucicaut (Fontenay)



Echelle de 0.05 p. M

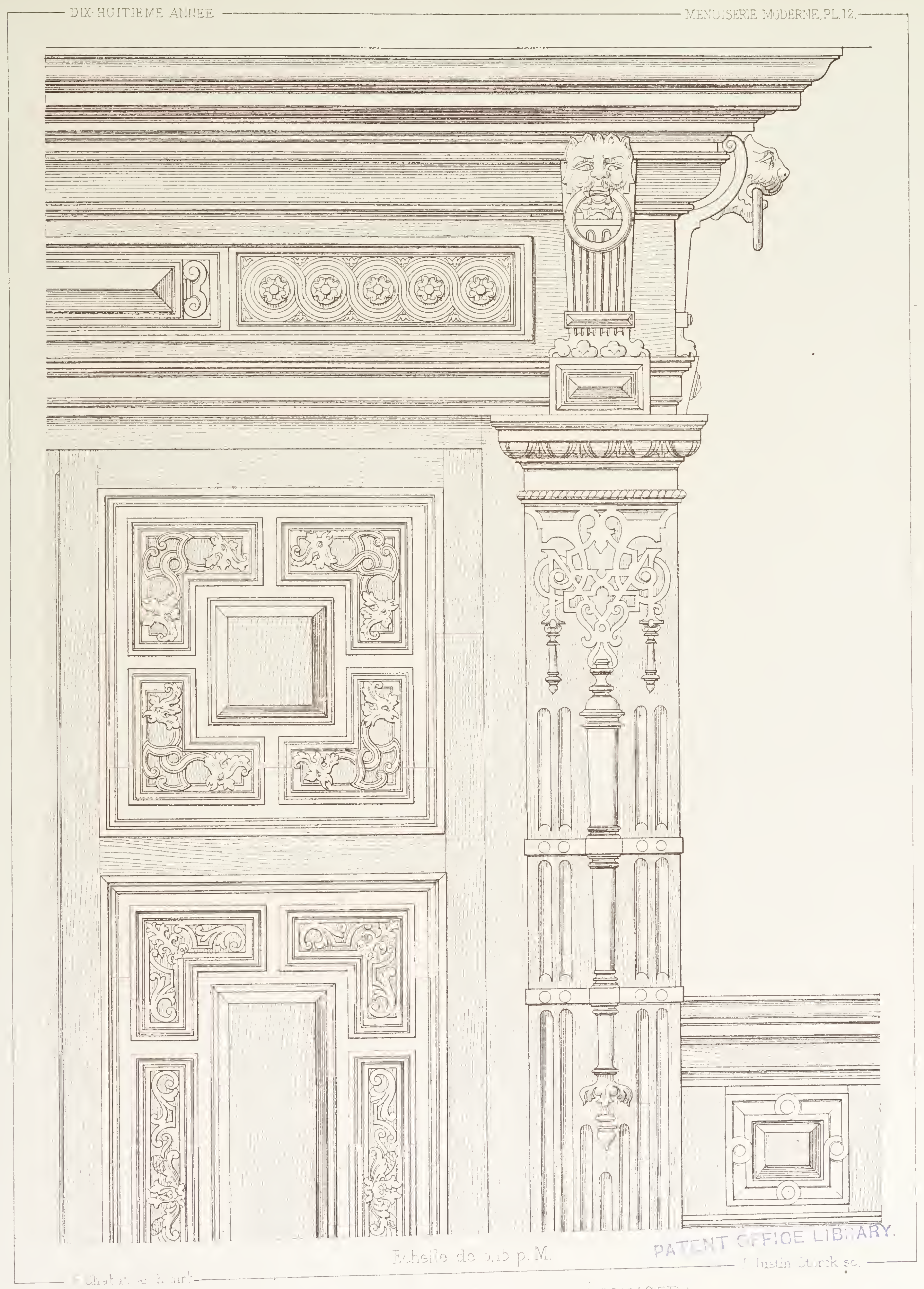
P. Chabat, arch. dir^t — J. Justin, Storck, sc.

PORTE DE LA SALLE À MANGER

Mr Boileau Arch. _ Mr Pagé Menuisier.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs. — Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



Echelle de 0,15 p. M.

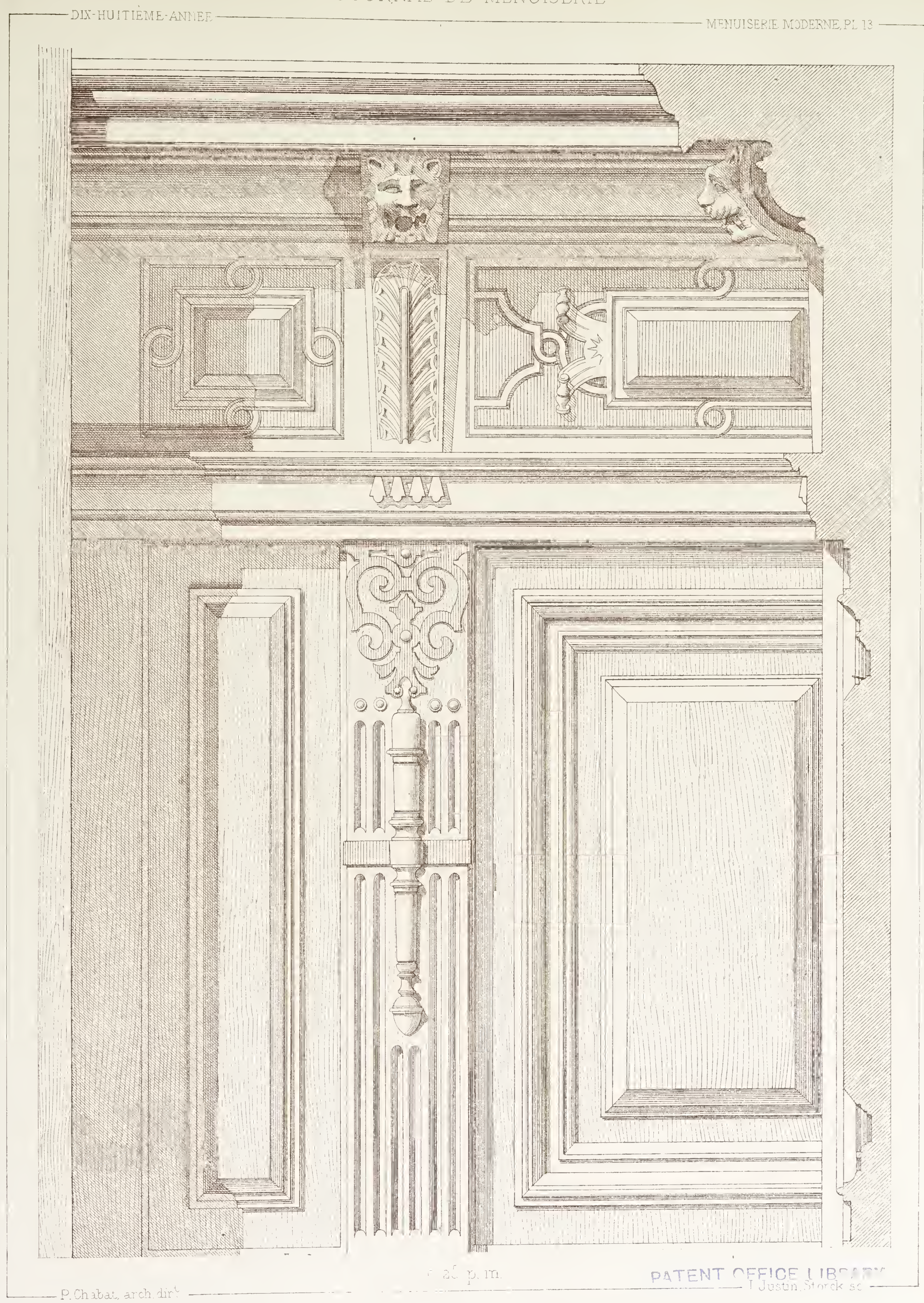
Chabat del. — J. Justin Storck sc.

DÉTAIL DE LA PORTE (SALLE À MANGER)

Mr Boileau Archt _ Mr Pagé Menuisier

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris





ad p. m.

P. Chabat, arch. dir^t — J. Justin Storck sc

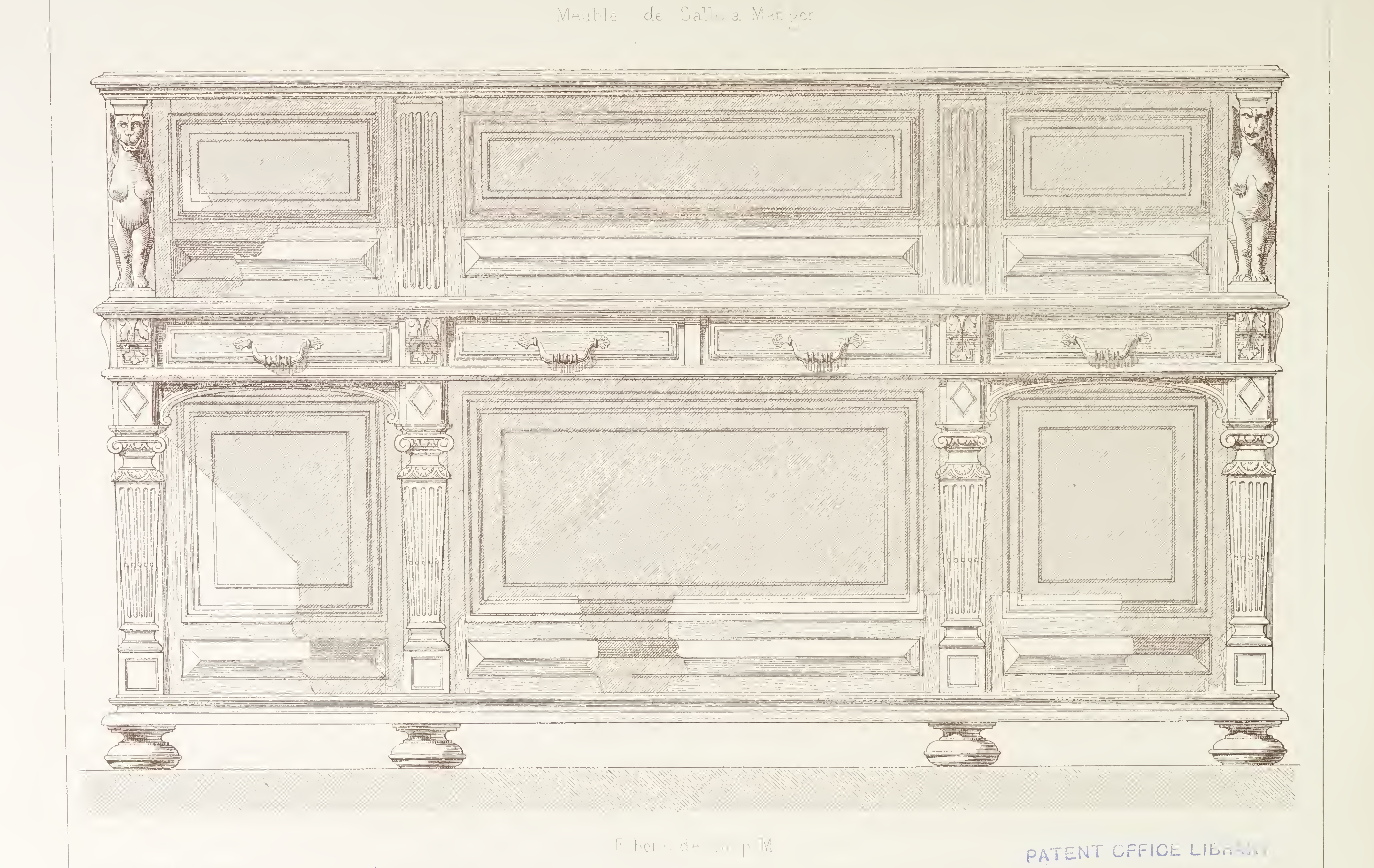
DÉTAIL DE LA PORTE HAUTE DU LAMBRIS (SALLE A MANGER)

Mr Boileau Arch. Mr Page Menuisier

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris



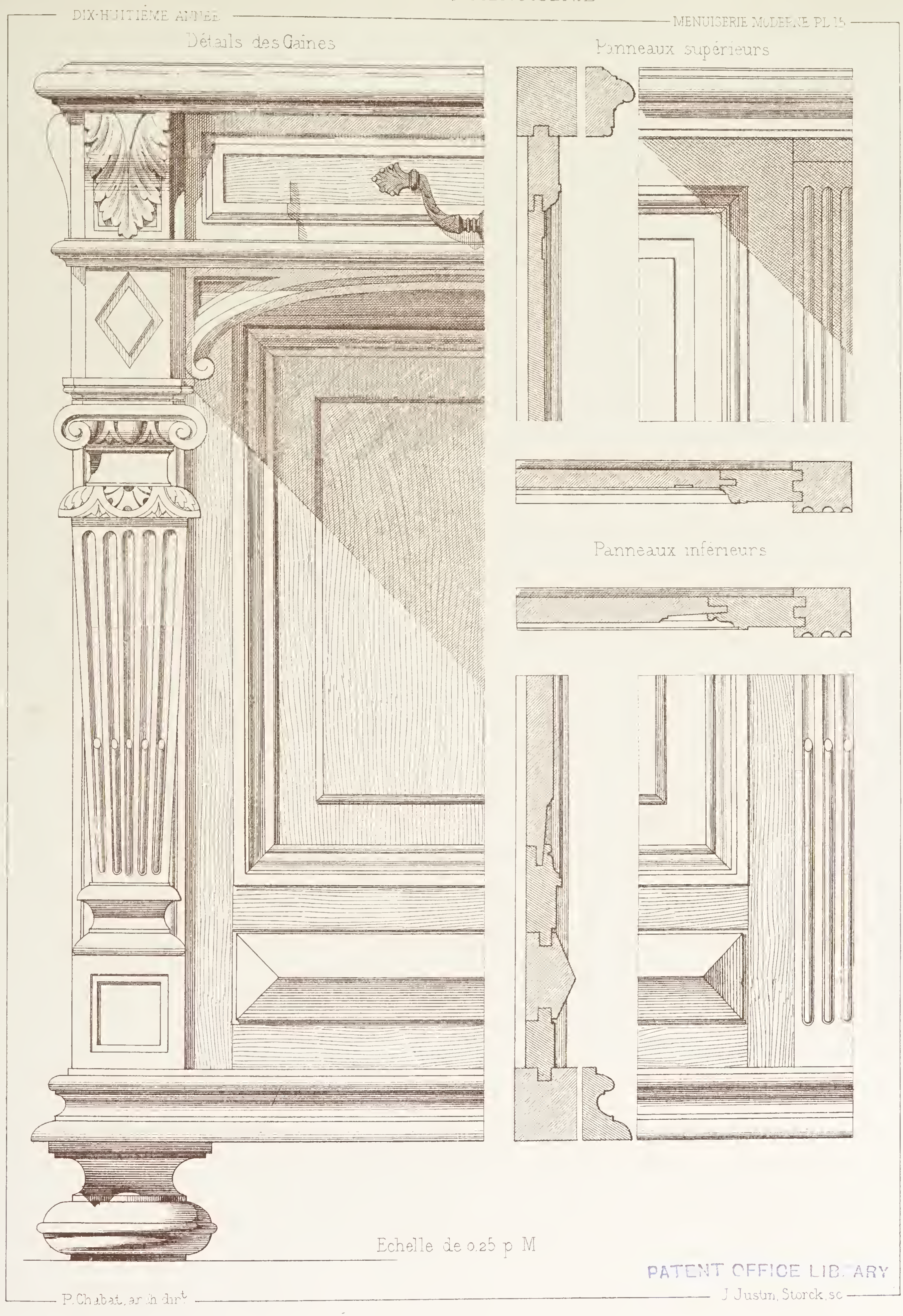
Meuble de Salle à Manger



Mr Godin Ébéniste

Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



P. Chabat, arch. dir.t — J. Justin, Storck, sc.

DÉTAILS DU DRESSOIR

Mr Godin, Ébéniste

Vve A. MOREL et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

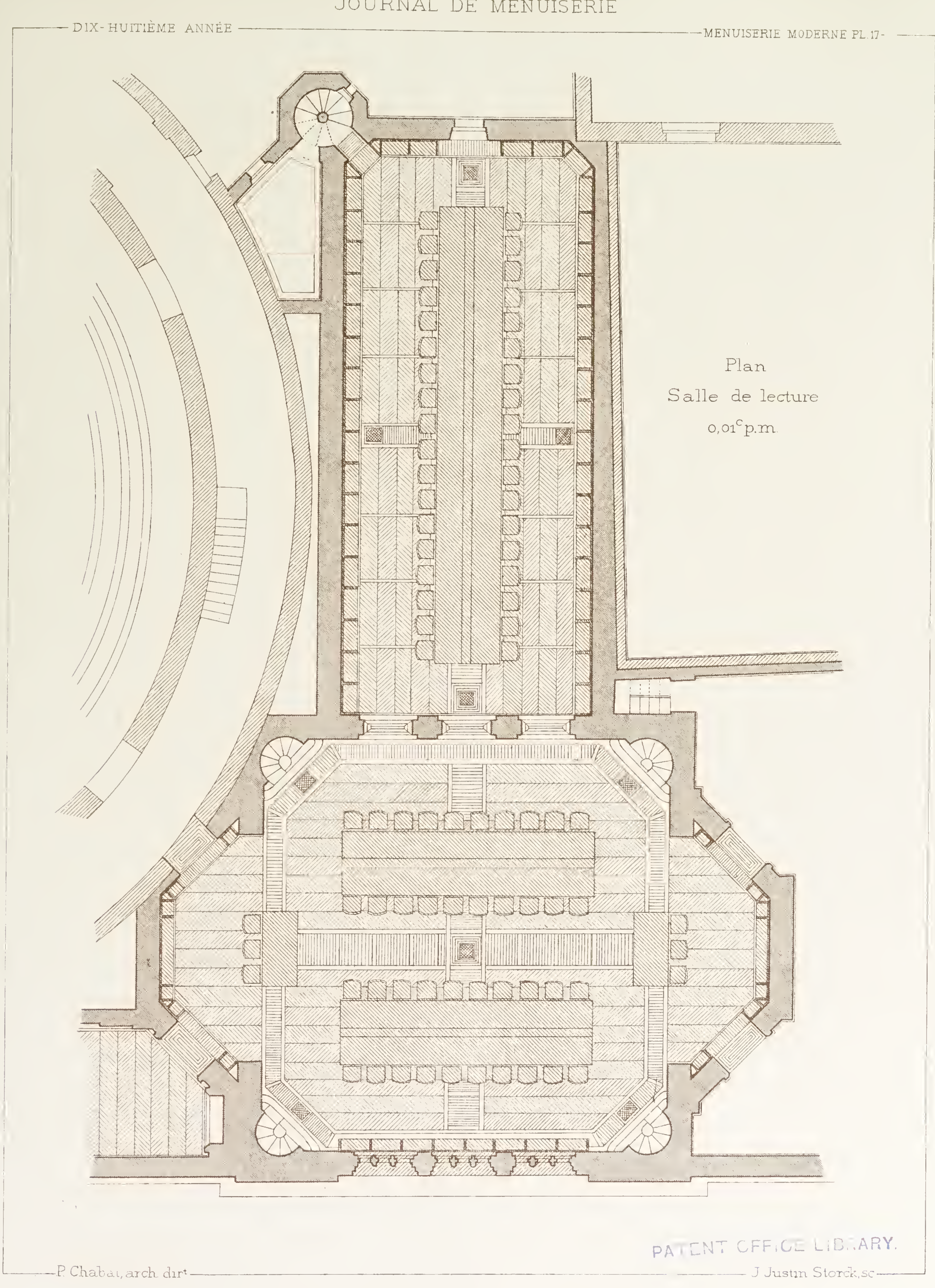
Élévation

Face latérale

J. Justin Storck, sc

Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



P. Chabat, arch. dir^{t} — J. Justin Storck, sc.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE DROIT

Mr Lheureux architecte

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq. Paris



Élévation d'une Table 0.20^c p. m

P. Chabat, arch. dir^r

J. Justin Storck, sc.

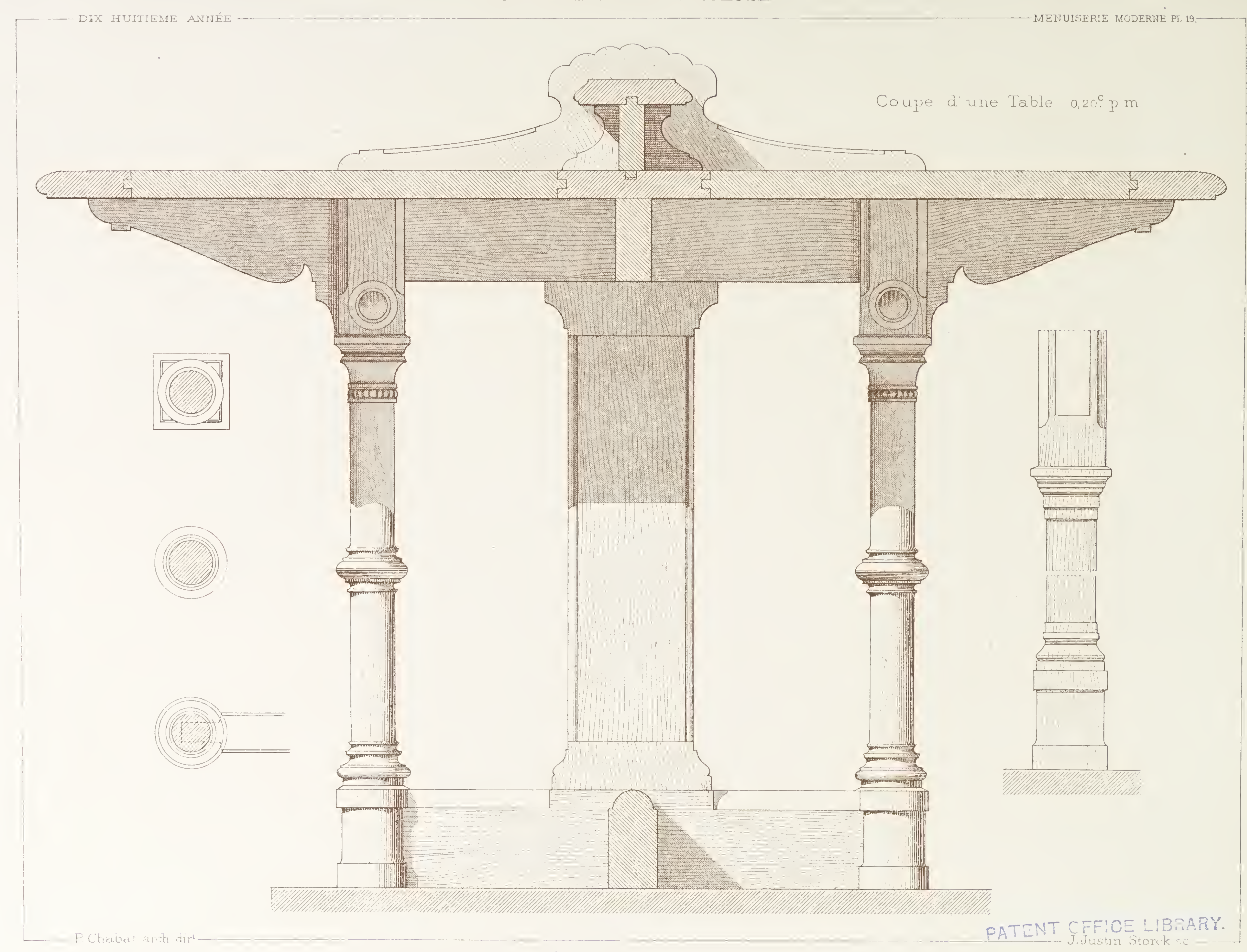
BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE DROIT

Mr Lheureux architecte

Vve A. MOREL et Cie Editeur

Imp. Monrocq. Paris





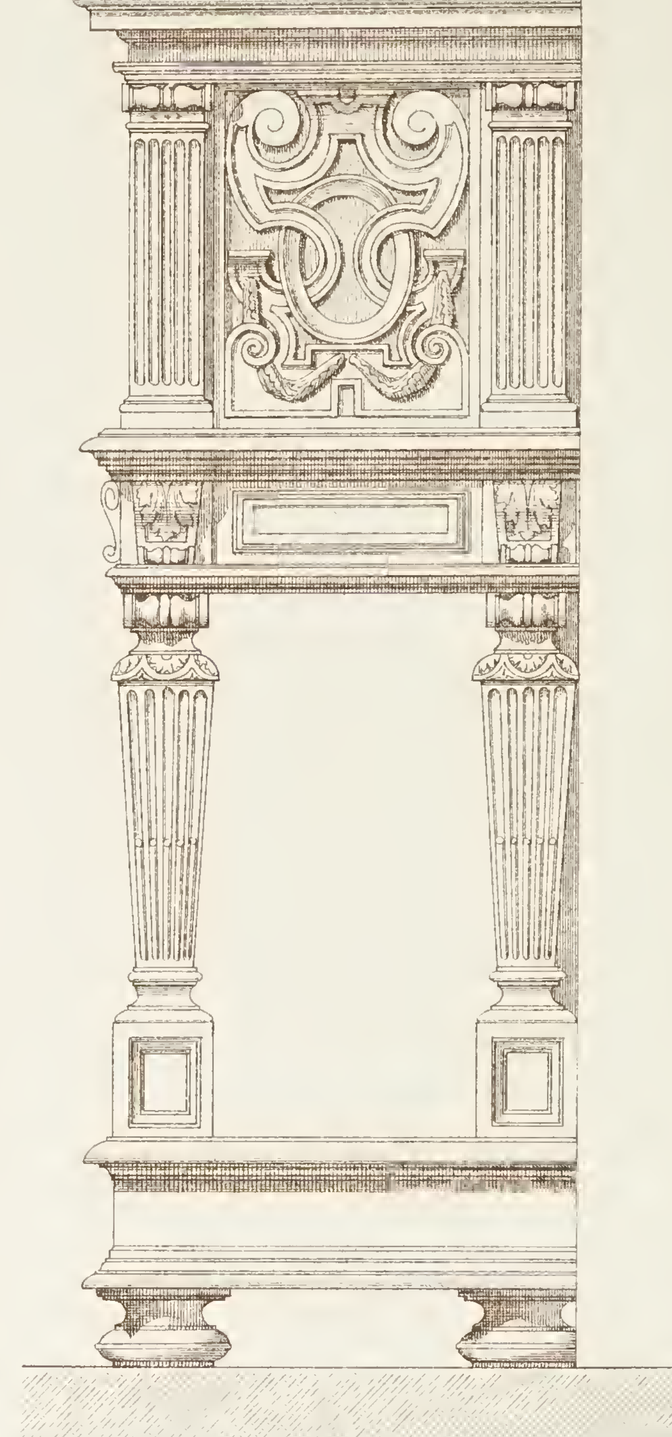
P. Chabat arch dir.t — J. Justin Storck sc

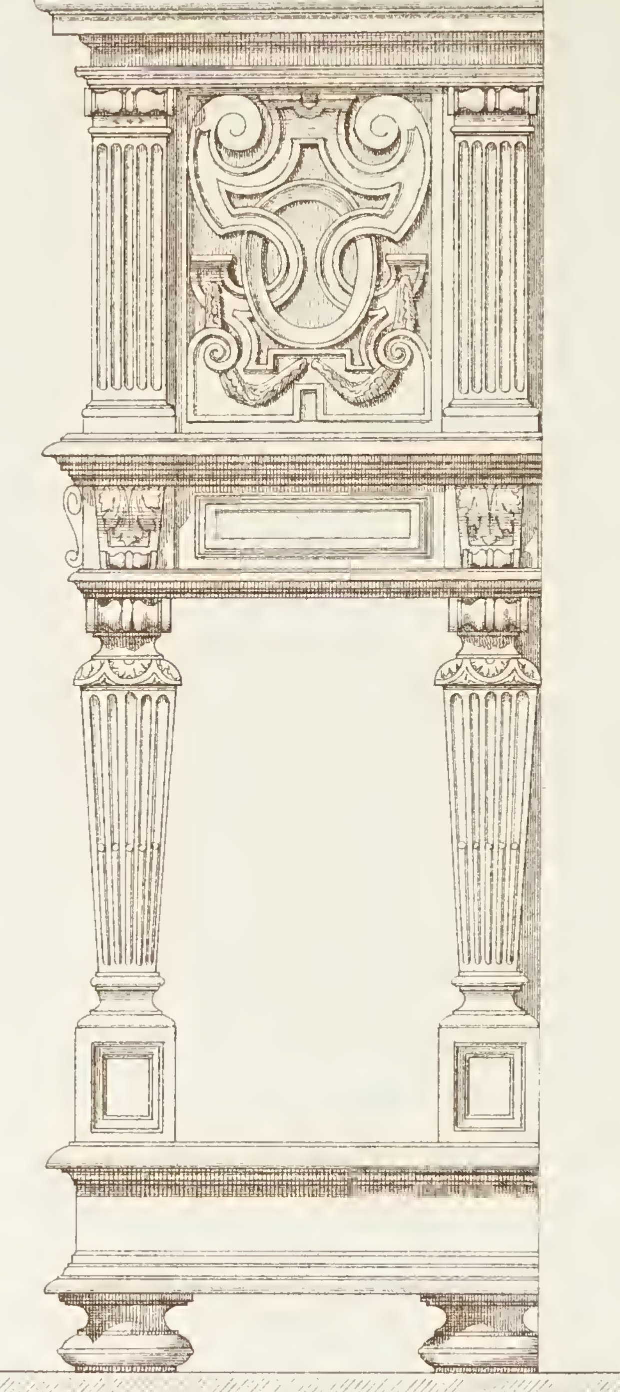
BIBLIOTHÉQUE DE L'ECOLE DE DROIT

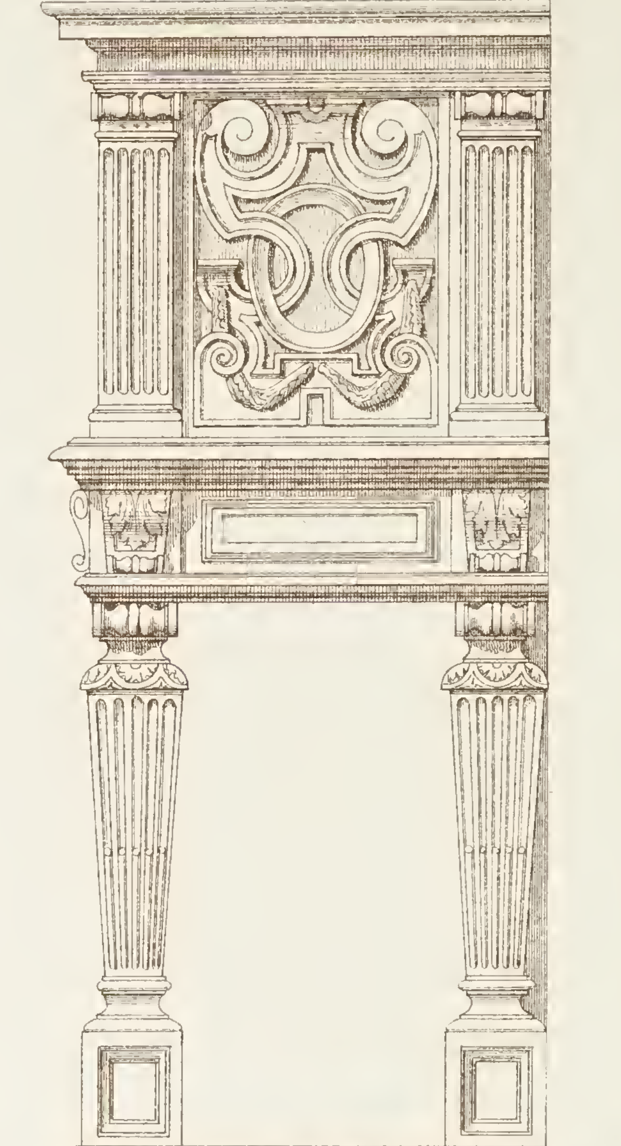
Mr Lheureux architecte.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris













Echelle de 0,10^{c} p m

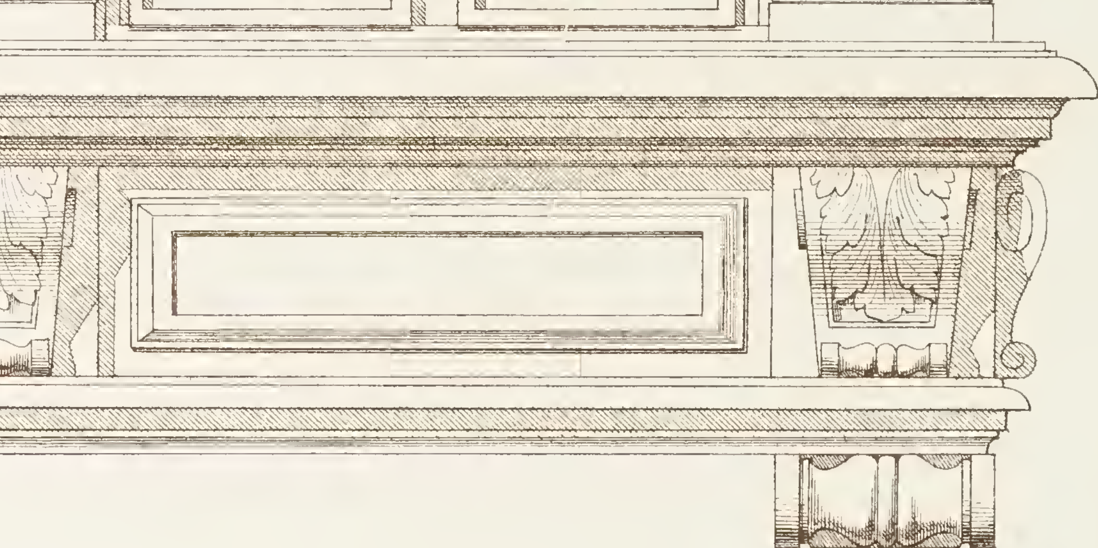
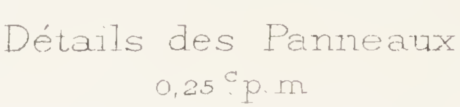
P. Intbat, arch. dir. — J. Justin Storck, sc.

CRÉDENCE (STYLE HENRI II)

Mr Godin Ébéniste

Vve A. Morel et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq Paris




Détails des Panneaux
0,25 c p. m.

P. Chabat, arch. d.r.t — J. Justin Storck, sc.

CRÉDENCE (STYLE HENRI II)

Mr Godin Ebéniste

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris





Elévation 0,10^c p.m.

P. Chabat arch. dir^t — J. Justin Storck sc.

ARMOIRE A GLACE

Mr Godin Ebéniste

A. Morel et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

Détails perspectifs

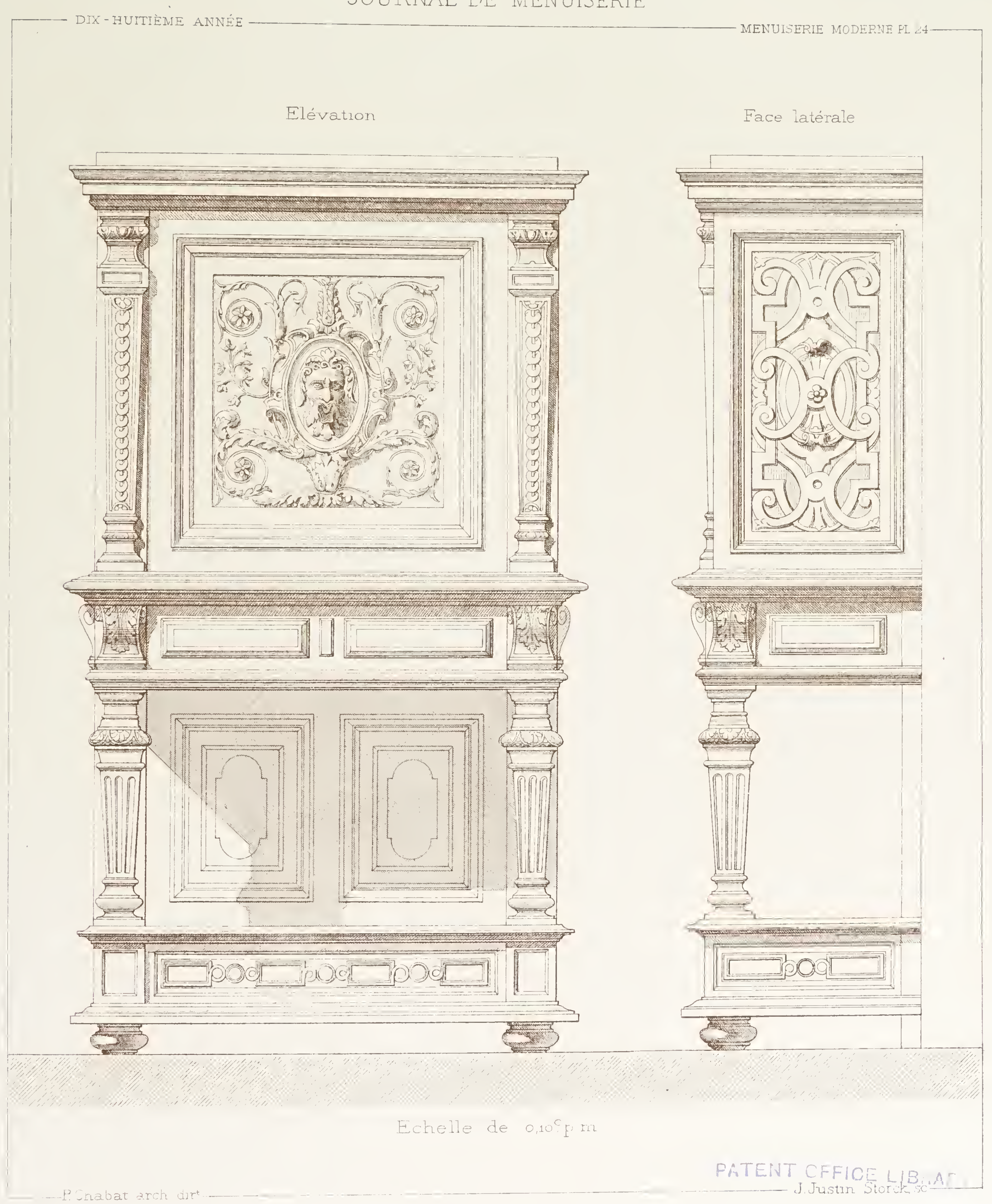
P. Chabat, arch. dir.t — J. Justin Storck, sc.

TABLE A OUVRAGE

Mr Godin, Ebéniste.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris





CRÉDENCE

Mr Godin, Ébéniste

Vve A. Morel et Cie Editeurs

Imp. Monrocq Paris.


PATENT OFFICE
LIBRARY



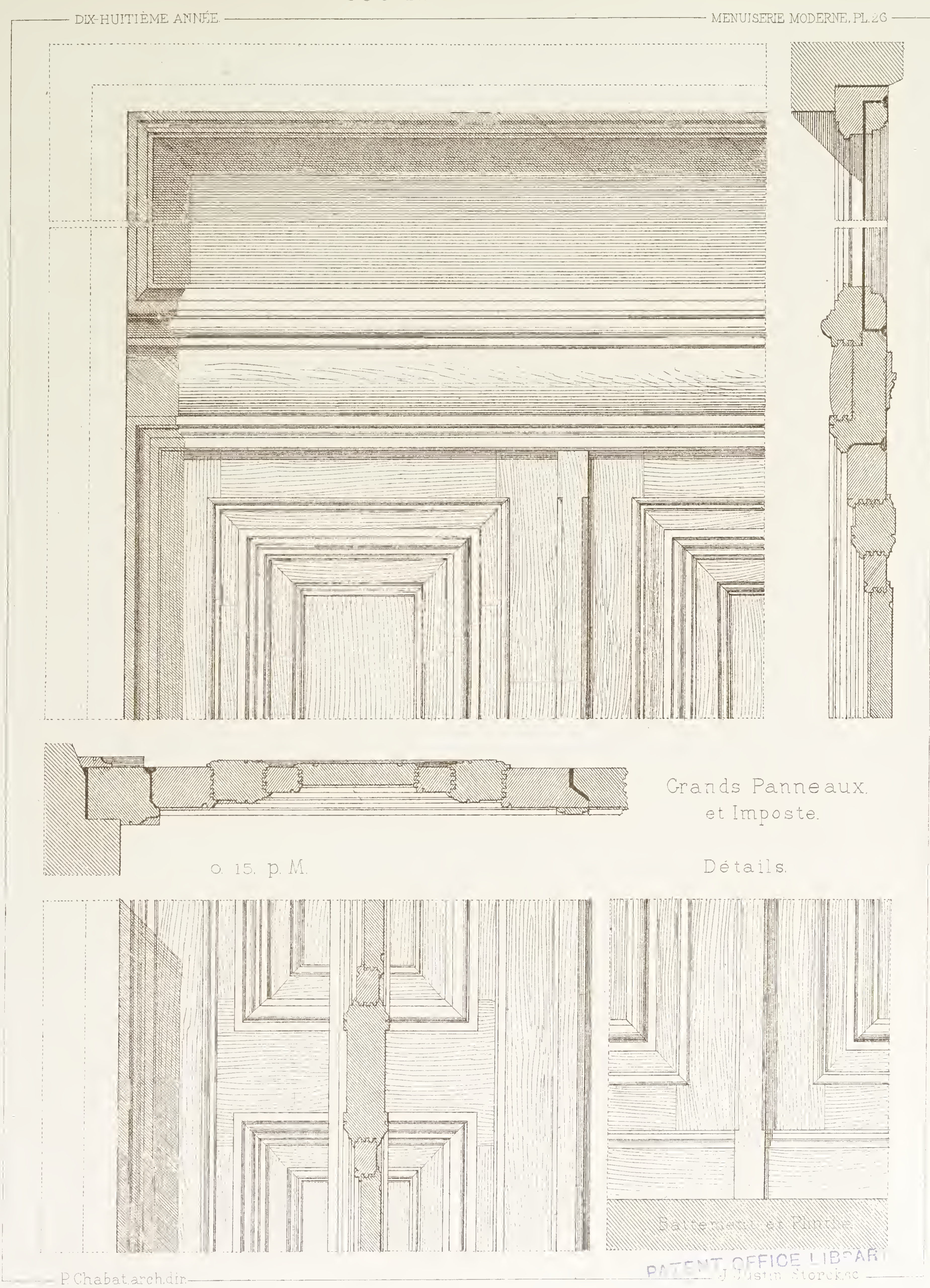
P. Chabat. arch. dirt. — J. Justin Storck. sc

PORTE D'HOTEL

Mr Bernier. arch. Mr Bonhomme. Menuisier

Vve A. MOREL et Cie Editeurs. — Imp. Monrocq. Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

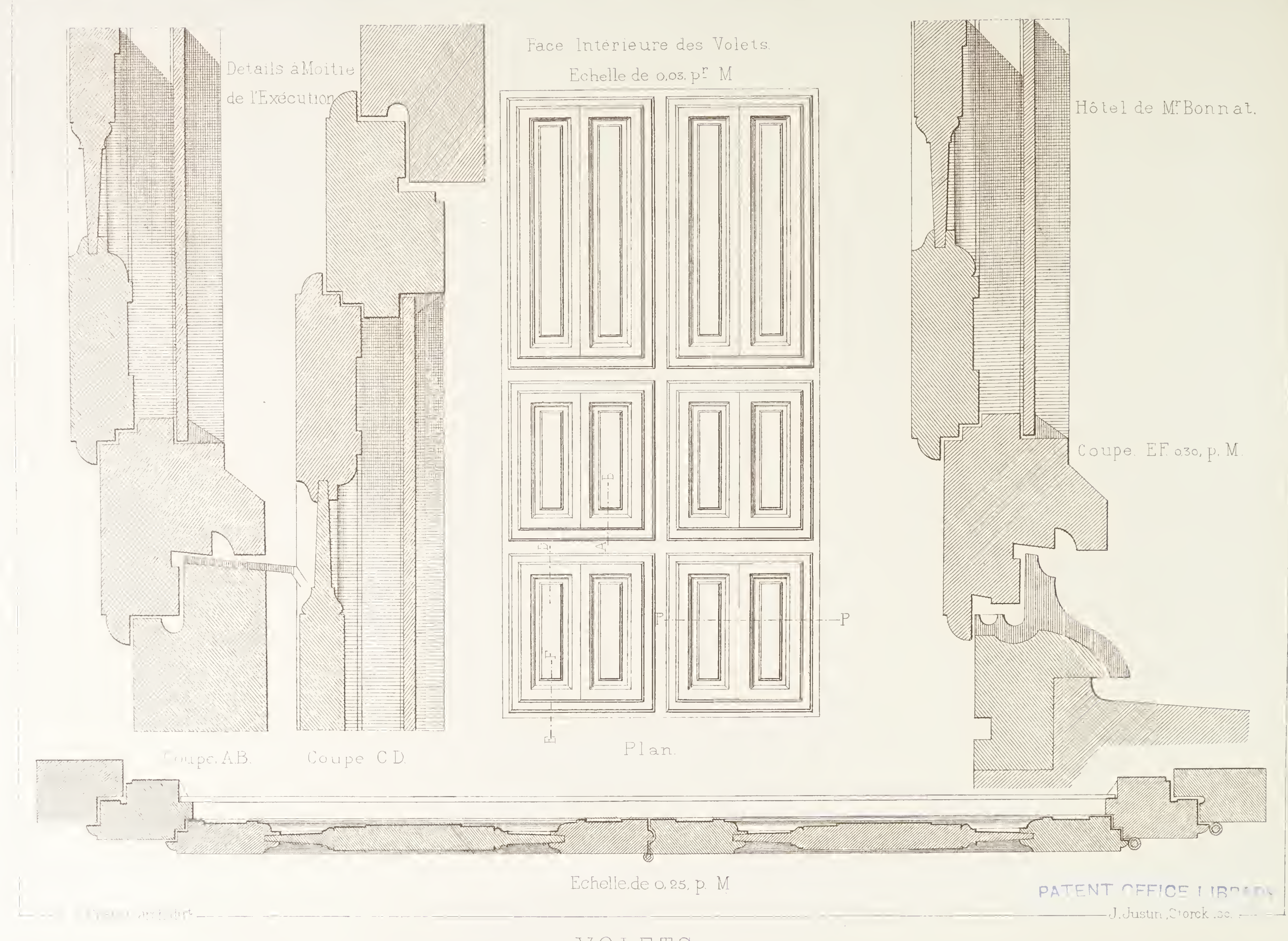


PORTE D'HÔTEL

Mr. Bernier Arch. Mr. Bonhomme, Menuisier.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs.


PATENT OFFICE
LIBRARY



VOLETS

Mr Bernier, Arch. Mr Bonhomme, Menuisier

Imp. Monrocq Paris





P. Chabat, arch dirt — J. Justin. Storck sc.

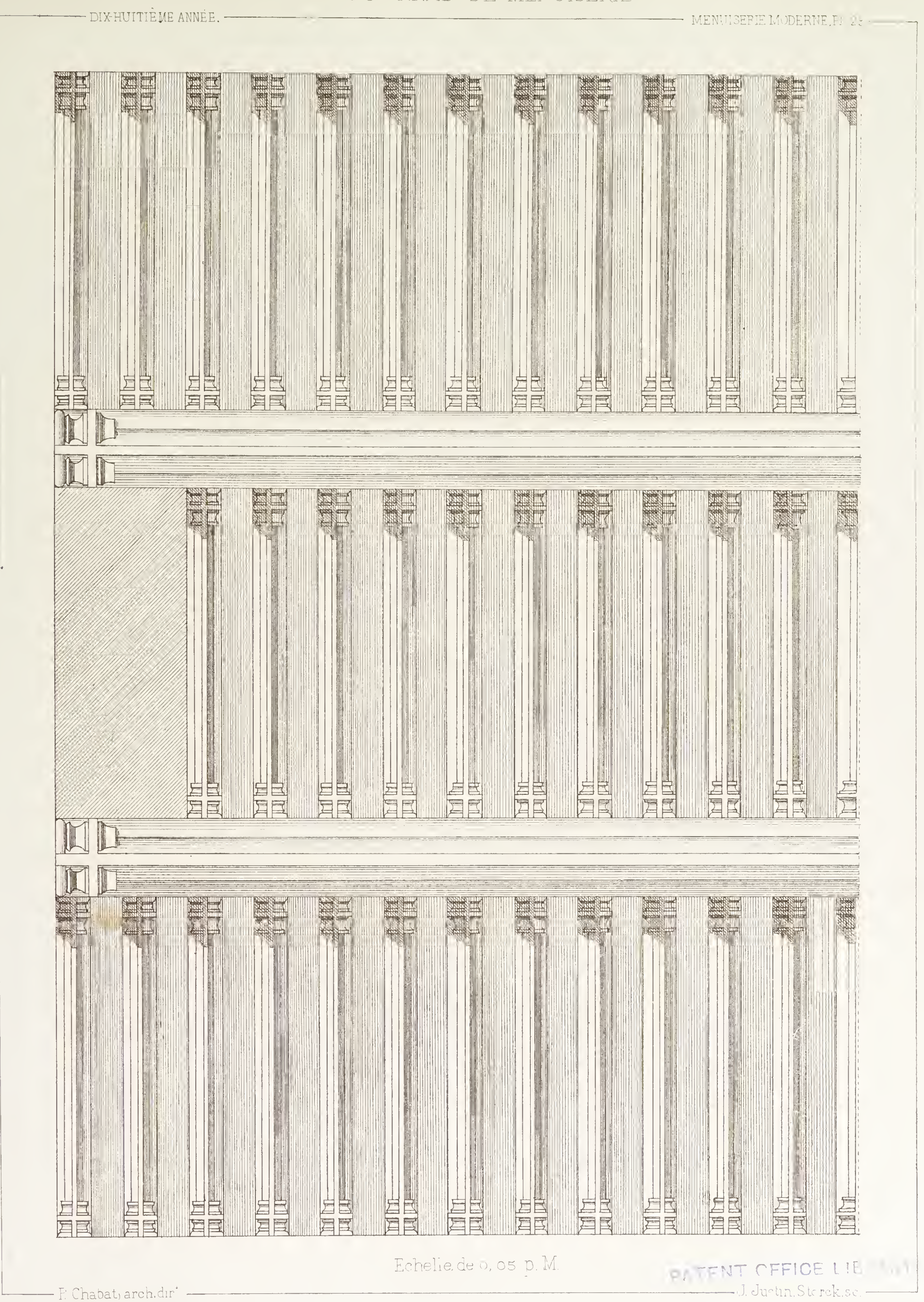
PORTE

Face Interieur

Mr Bernier, Arch. Mr Bonhomme, Menuisier

A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq, Paris





Echelle de 0,05 p. M.

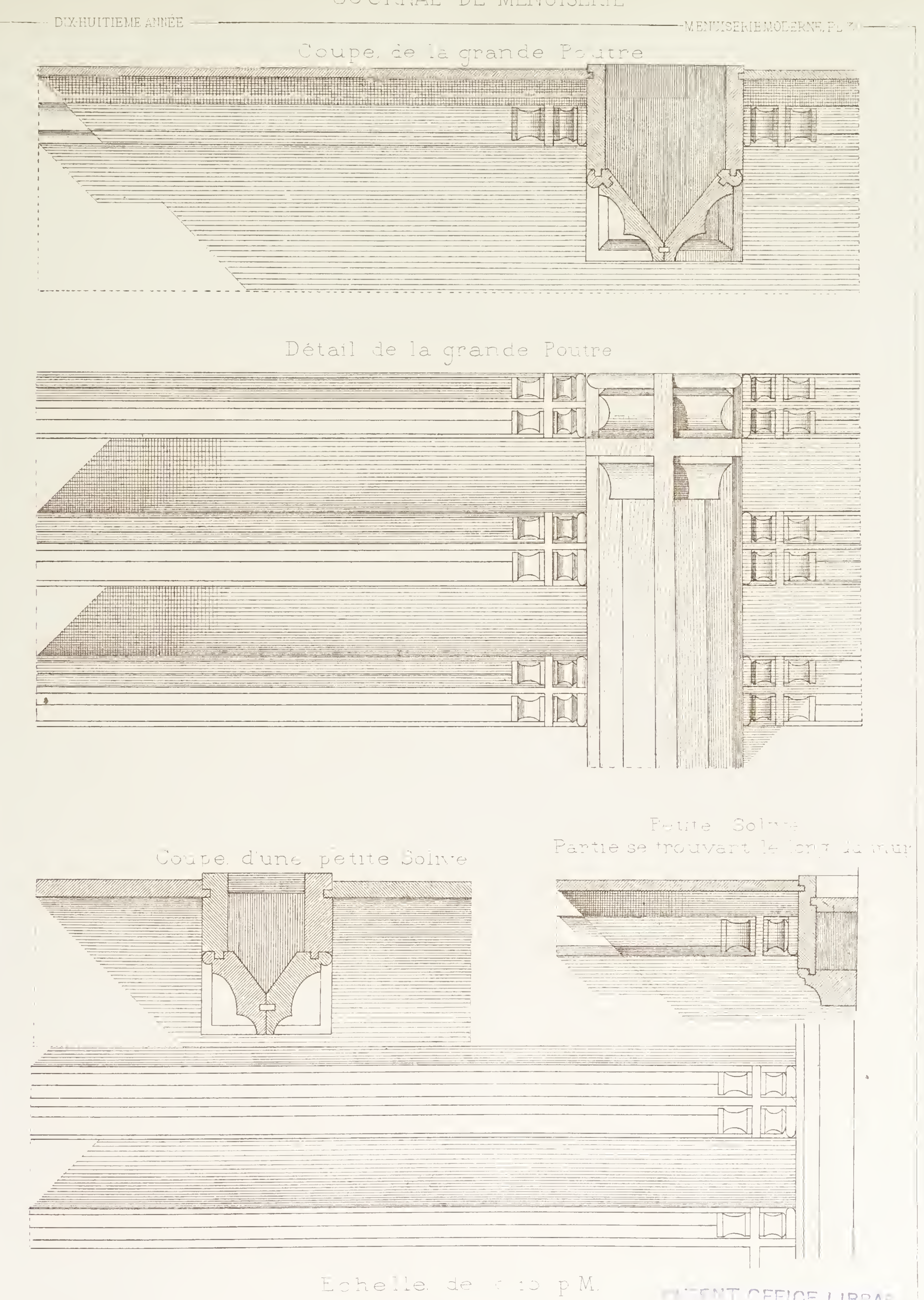
P. Chabat, arch. dir. — J. Justin Storck, sc.

PLAFOND

Mr Février, arch. Mr Bonhomme, Menuisier.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs. — Imp. Monrocq, Paris.





P. Chabat, arch. dirt. — J. Justin Storck sc.

PLAFOND

Mr Fevrier, arch. Mr Bonhomme, Menuisier.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs. — Imp. Monrocq, Paris


LIBRARY

Détail, Echelle de 0.10 p. M.



[illegible], arch. d[illegible]

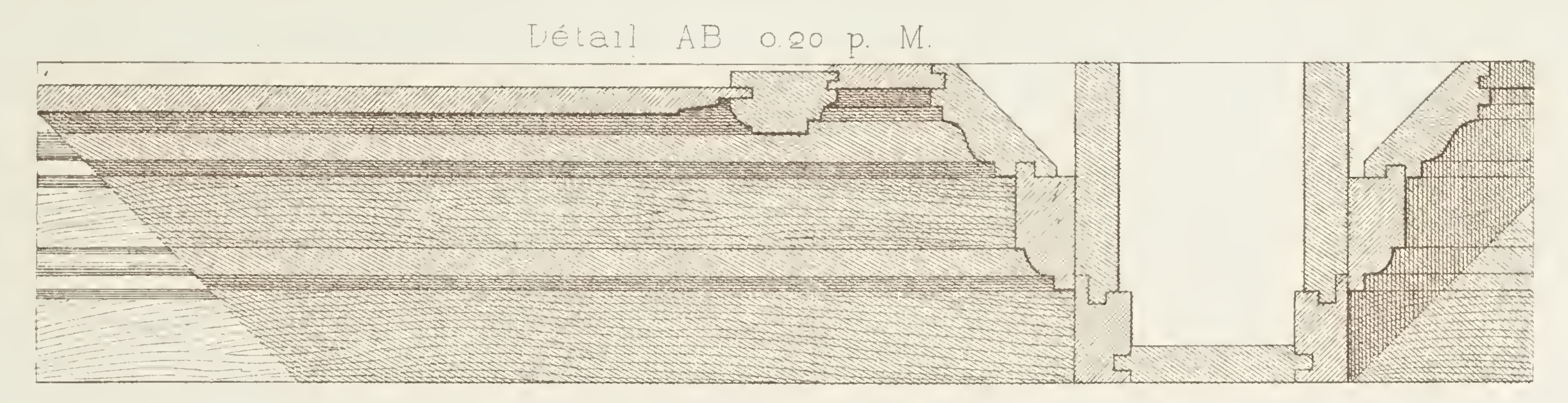
PLAFOND
(Salle à Manger)

Vve A. MOREL et Cie Editeurs

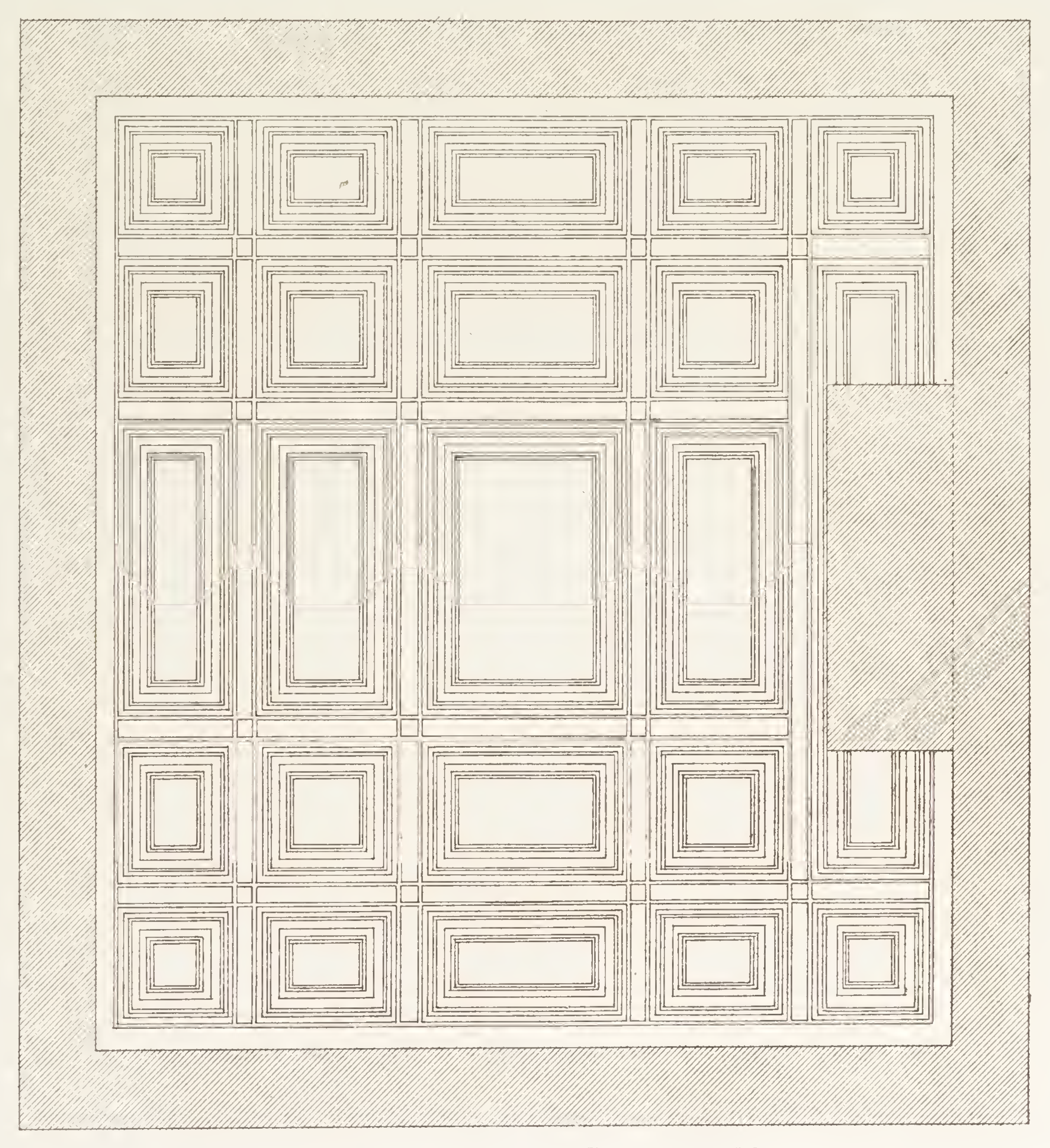
Imp. [illegible]


PATENT OFFI
LIBRARY

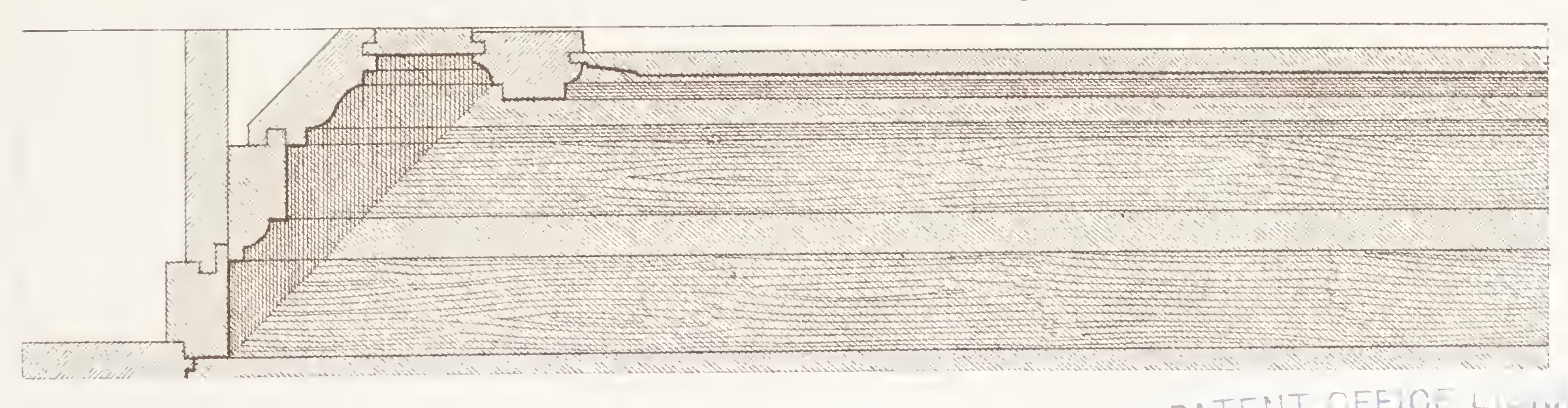
Détail AB 0.20 p. M.



Plan d'Ensemble 0.02 p. M.



Détail CD 0.20 p. M.



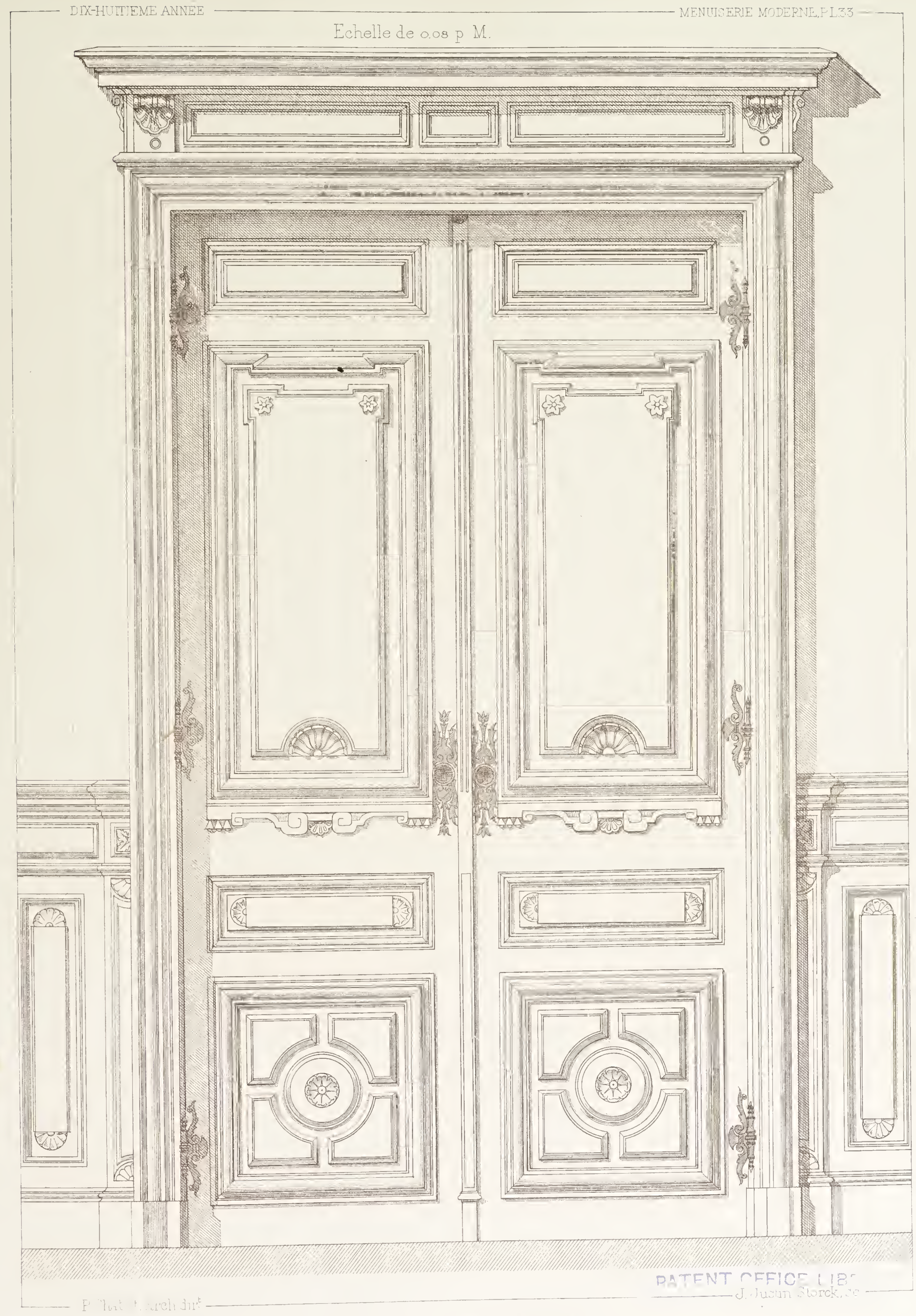
P. Chabat, arch. dirt — J. Jusun Storck

PLAFOND
(Salle à Manger)

Vve A. MOREL et Cie Editeurs. — Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

Echelle de 0.08 p M.



PORTE EN BOIS NOIR

Cabinet de travail de Mr Bonhomme

Morel et Cie Éditeurs
Imp. Monrocq, Paris





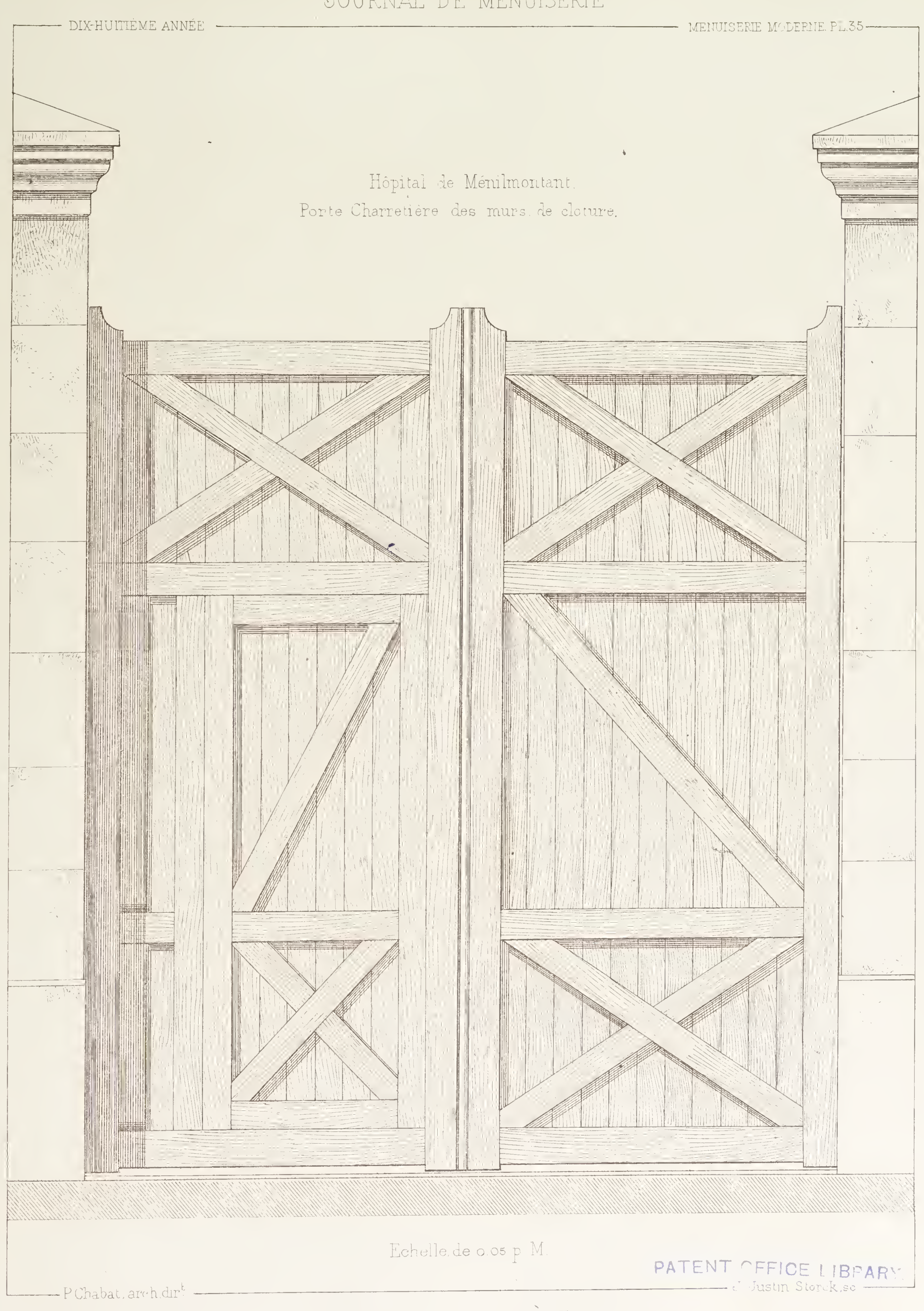
P. Chabat arch dir[t] — J. Justin Storck, sc

PORTE ET LAMBRIS

Salon de M[r] Bonhomme

V[ve] A. MOREL et C[ie] Editeurs — Imp Monrocq. Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



PORTE CHARRETIÈRE

Mr Billon architecte

Vve A. MOREL et Cie Editeurs
Imp. Monrocq. Paris



Élévation.



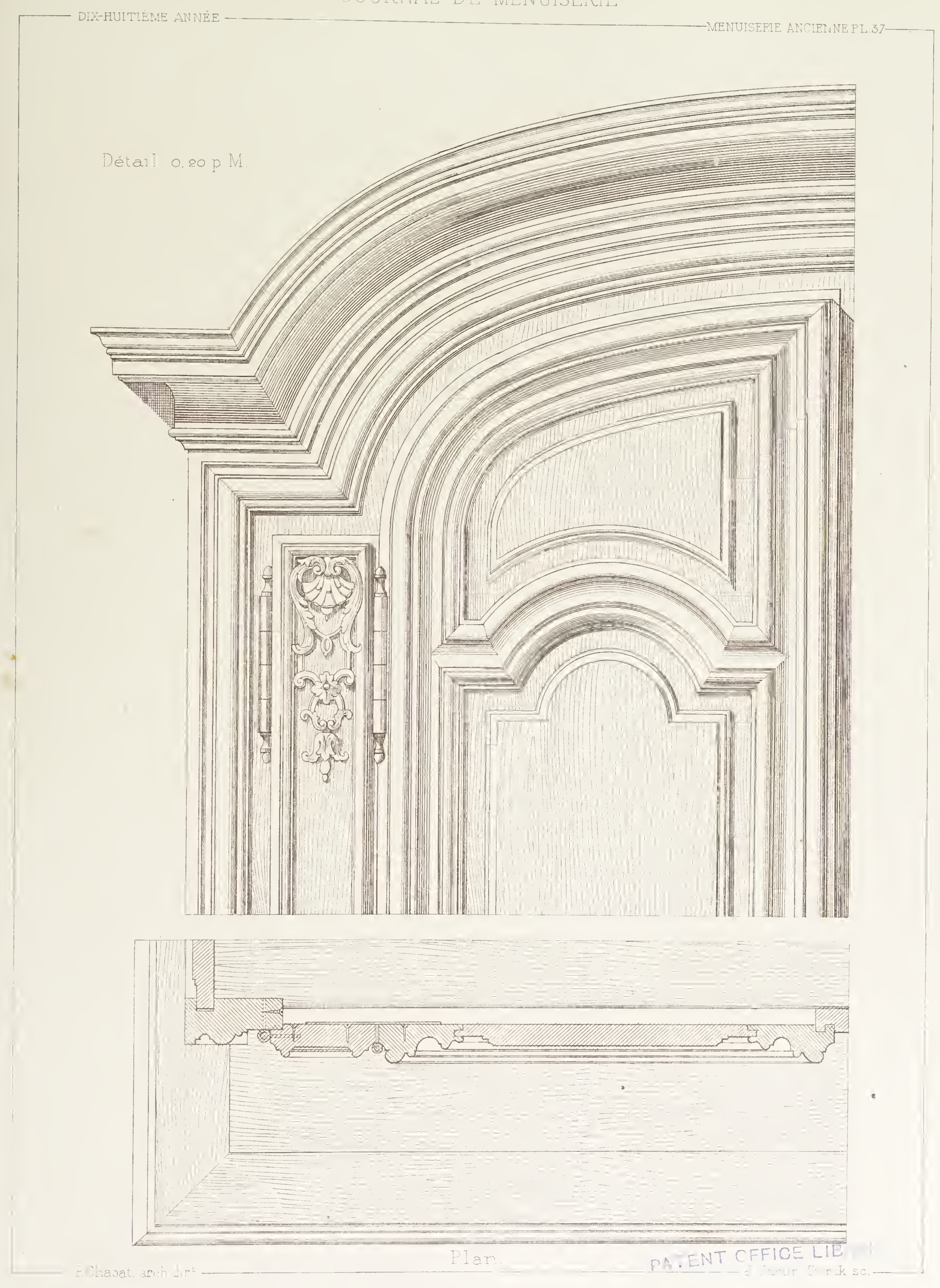
Echelle de 0,08 p. M.

P. Chabat, arch. dt. — Justin Storck sc.

BUFFET (Louis XV)

Vve A. MOREL et Cie Editeurs. — Imp. Monrocq, Paris



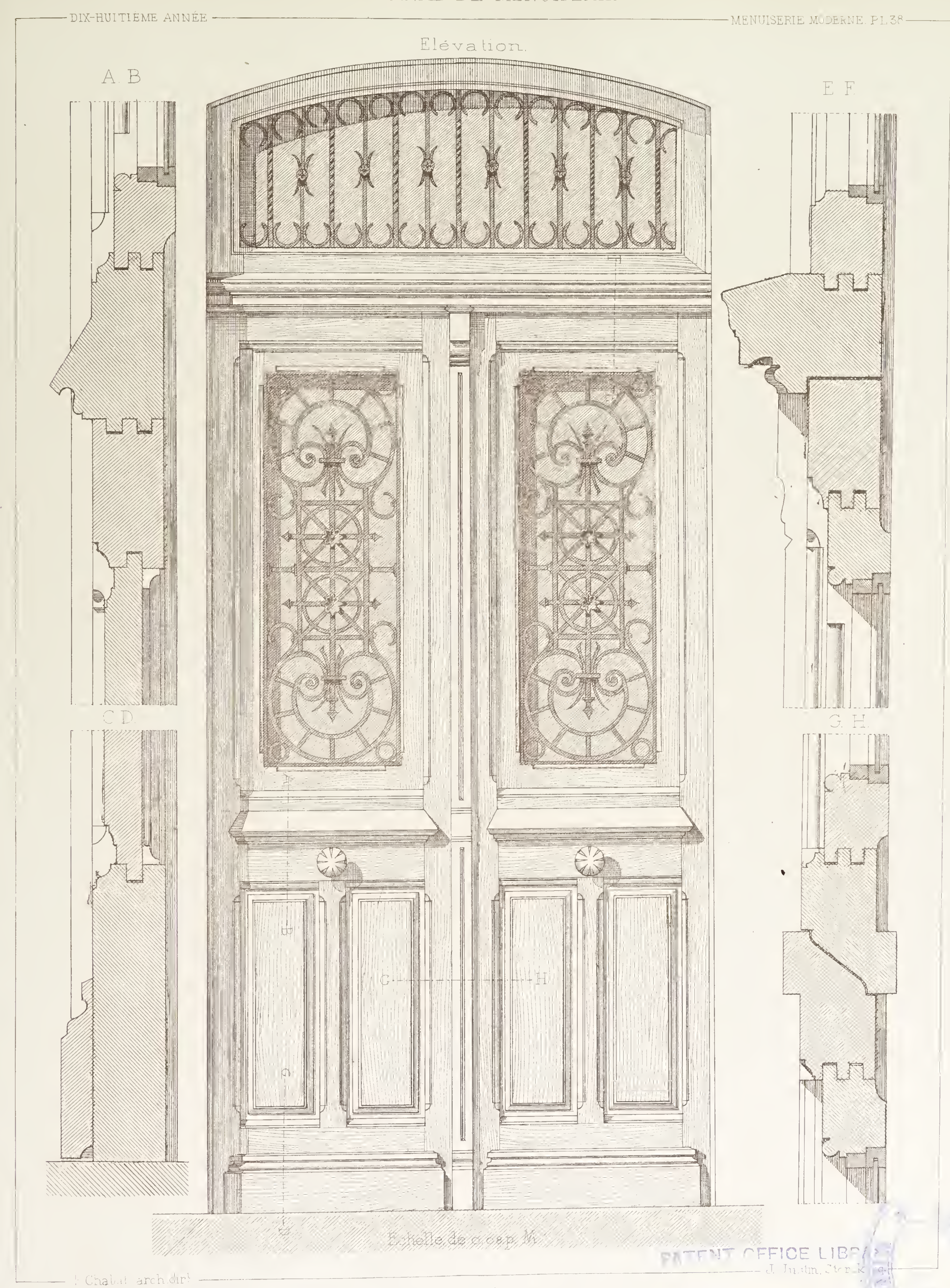


P. Chabat, arch. dir.t — Sturck sc.

BUFFET (Louis XV)

A. MOREL et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



PORTE BÂTARDE

Mr P. Chabat arch. Mr Chevillé arch.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs



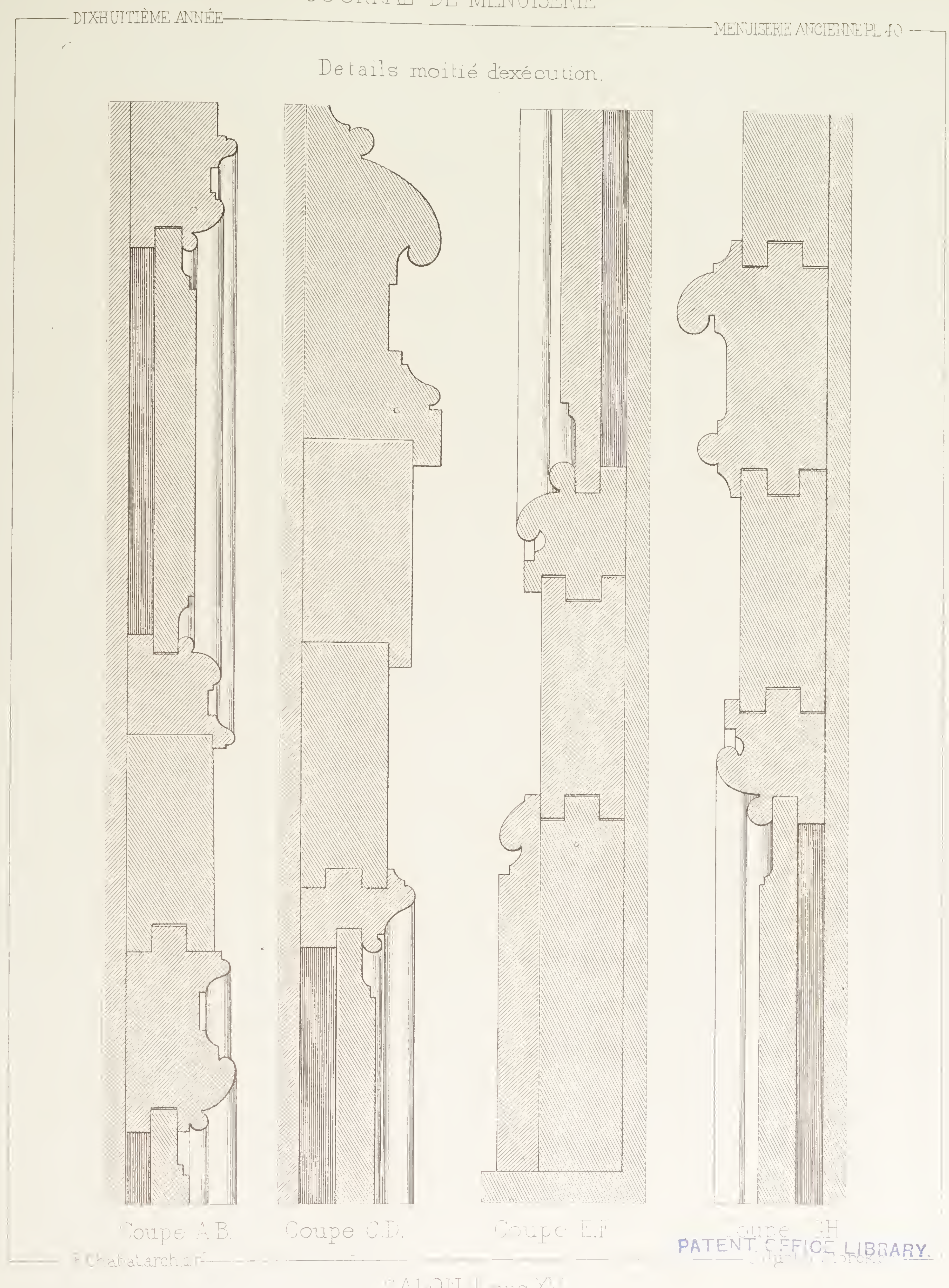
Côte de la Glace

J. Justin Storck sc.

Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

Details moitié d'exécution.

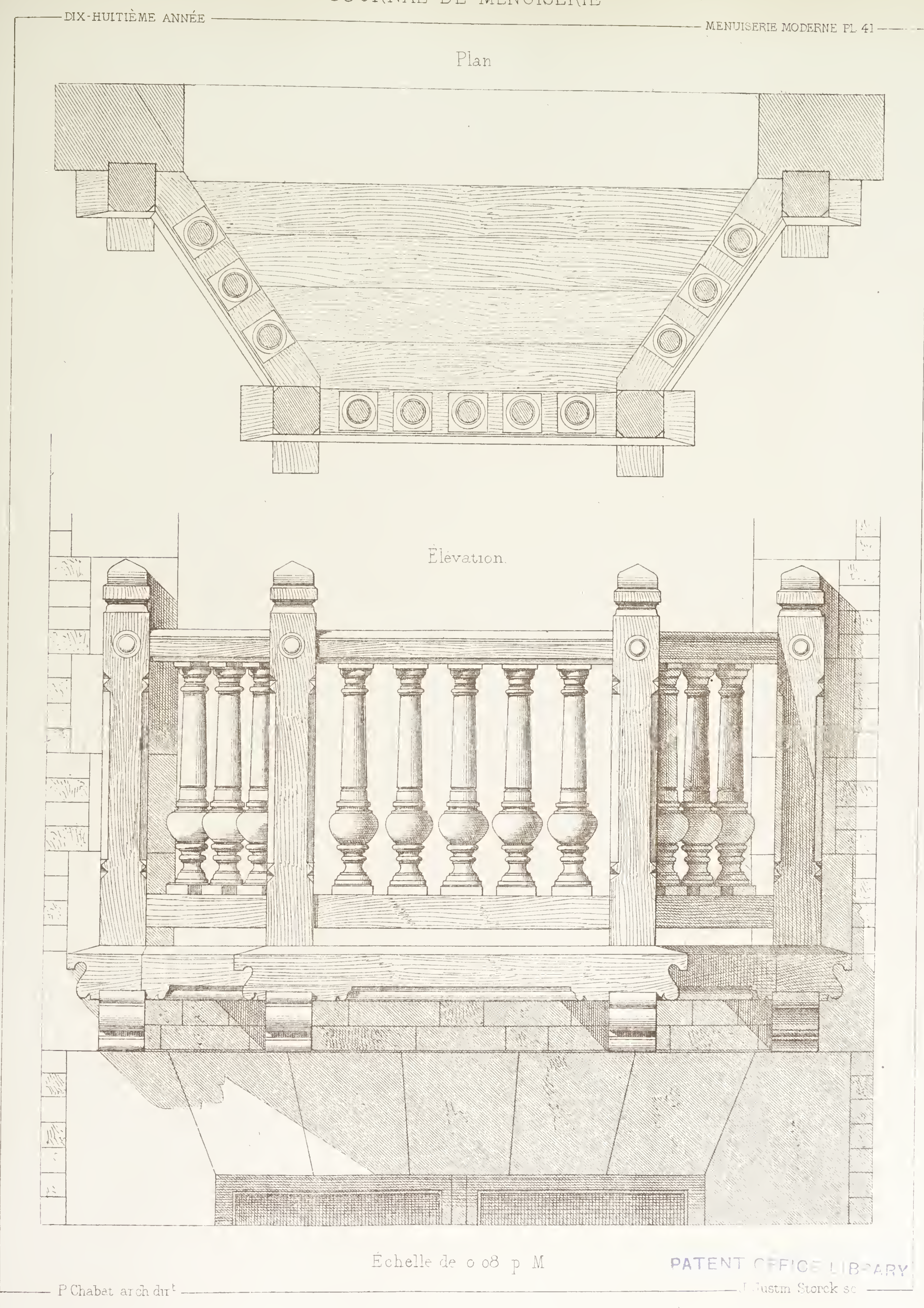


F. Chabat arch. del.

SALON Louis XV

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris


PATENT
LIBRARY

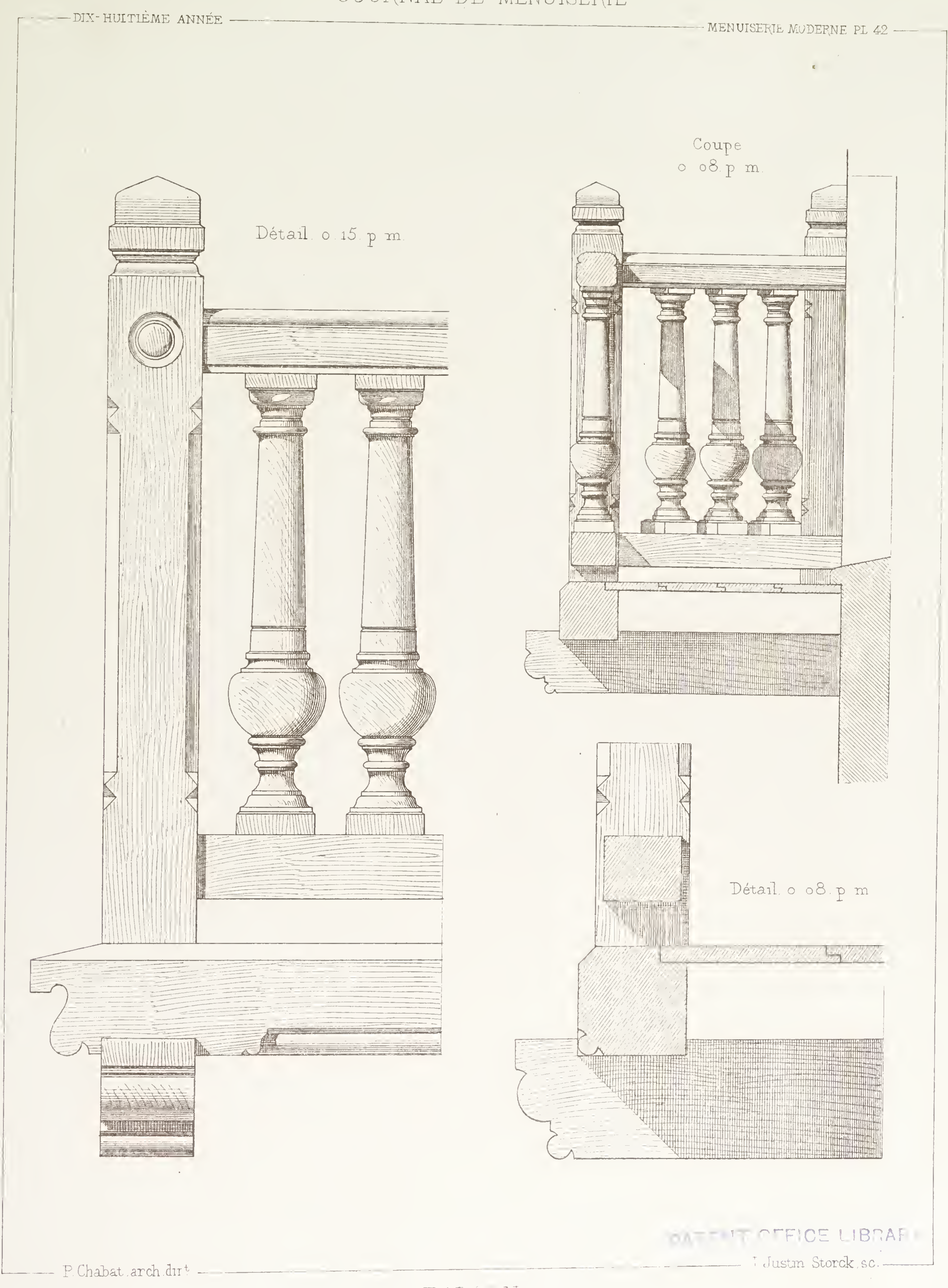


BALCON

Mr. Girette arch. _ Mr. Bonhomme, menuisier

Vve A. MOREL et Cie Editeurs. — Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



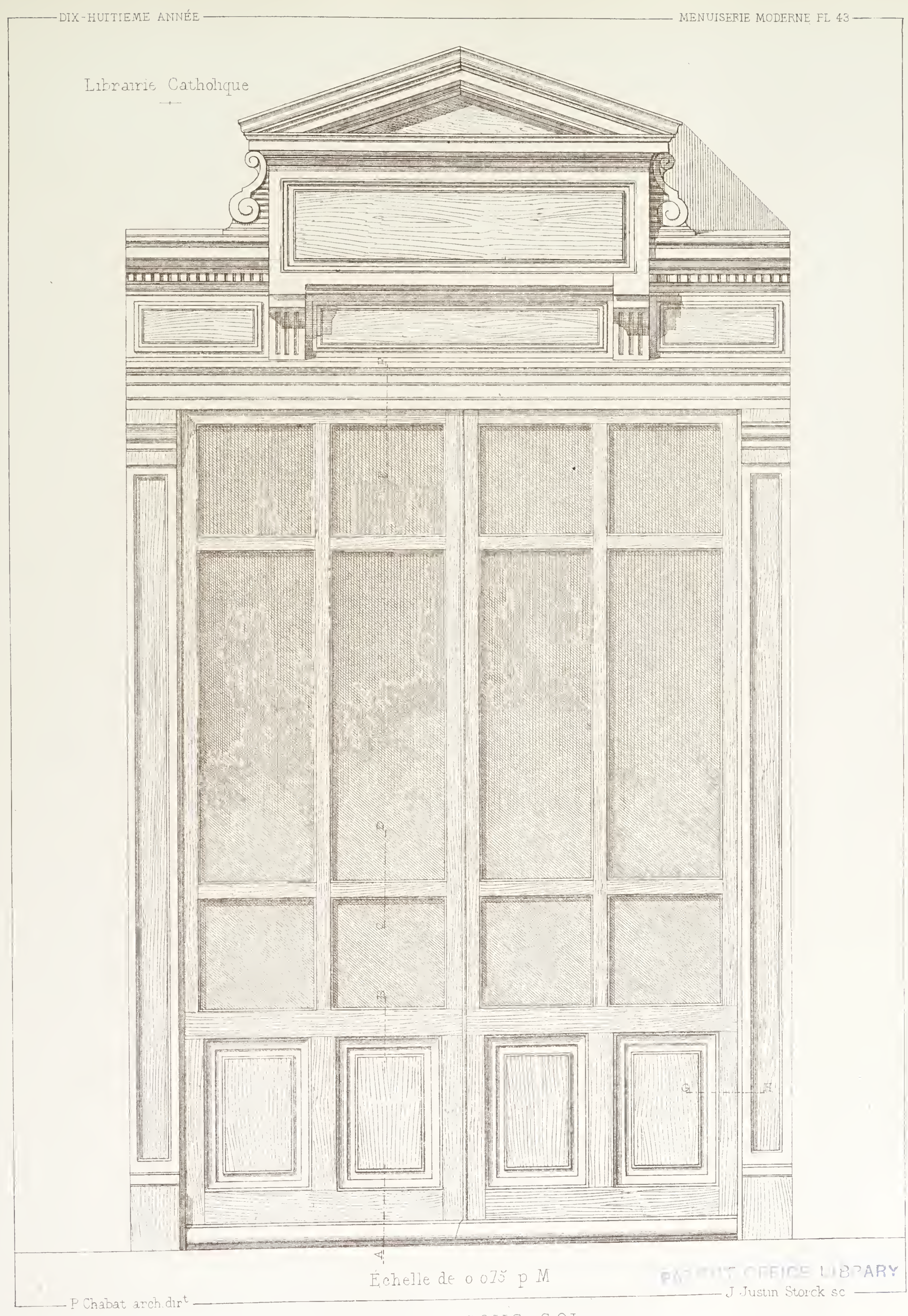
P. Chabat, arch. dir.t — J. Justin Storck, sc.

BALCON

Mr. Girette arch. _ Mr. Bonhomme menuisier

Vve A. MOREL et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq, Paris





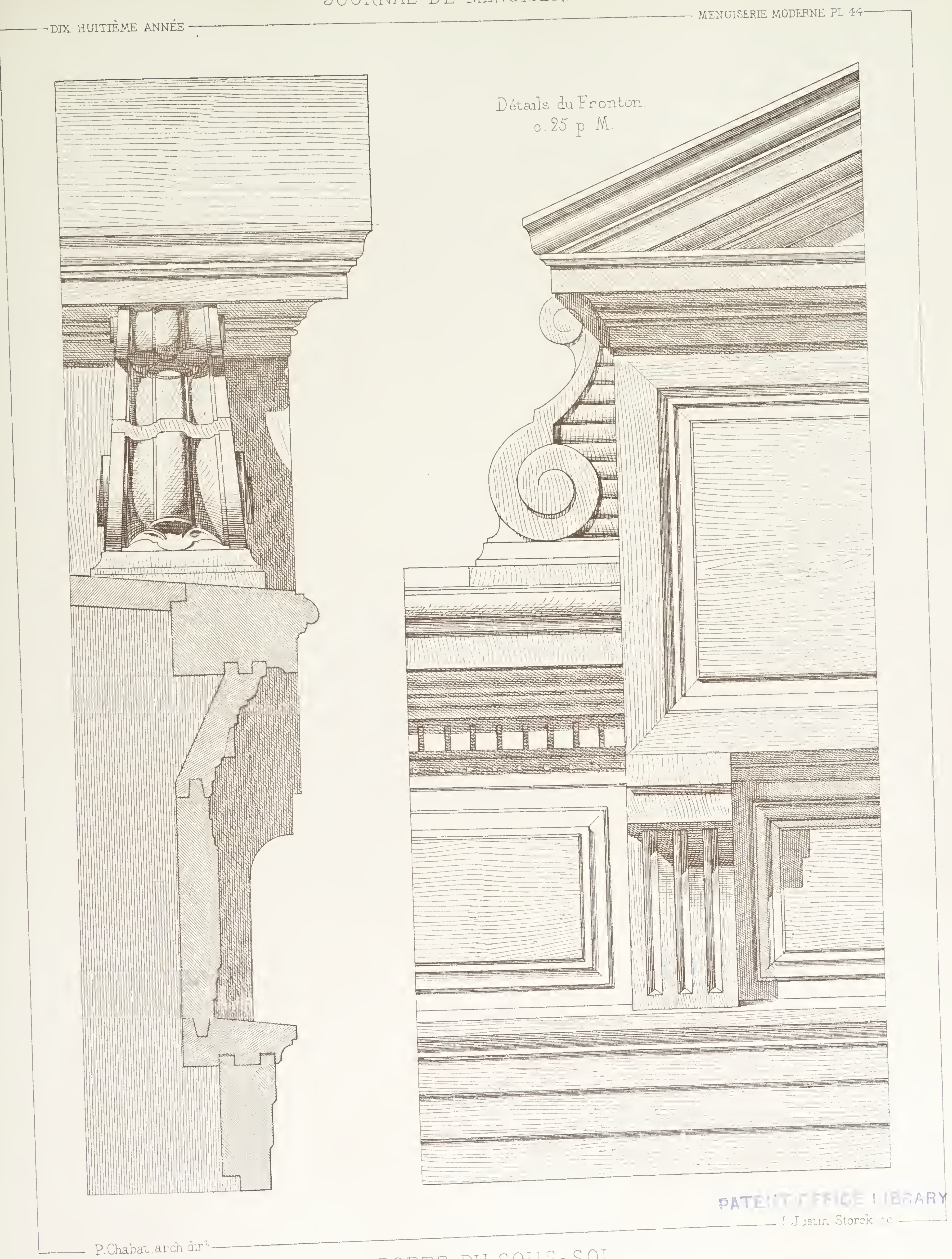
PORTE DU SOUS-SOL

Mr Dupuis arch _ Mr Pitout menuisier

Vve A MOREL et Cie Editeurs

Imp Monrocq Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



P. Chabat, arch dir^t.

J. Justin Storck sc

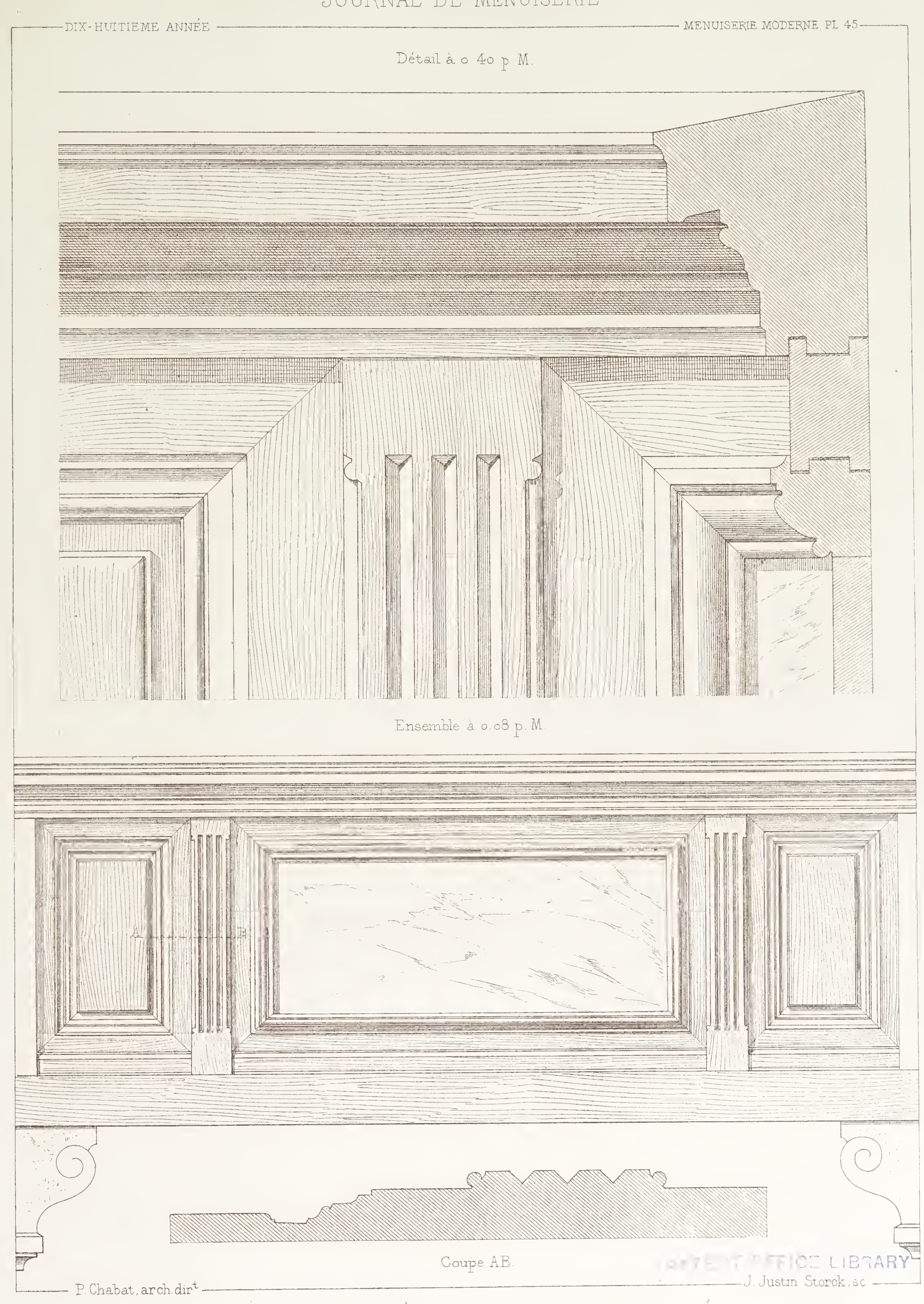
PORTE DU SOUS-SOL

Mr Dupuis, arch _ Mr Pitout menuisier

Vve A. MOREL et Cie Éditeurs

Imp. Monrocq, Paris



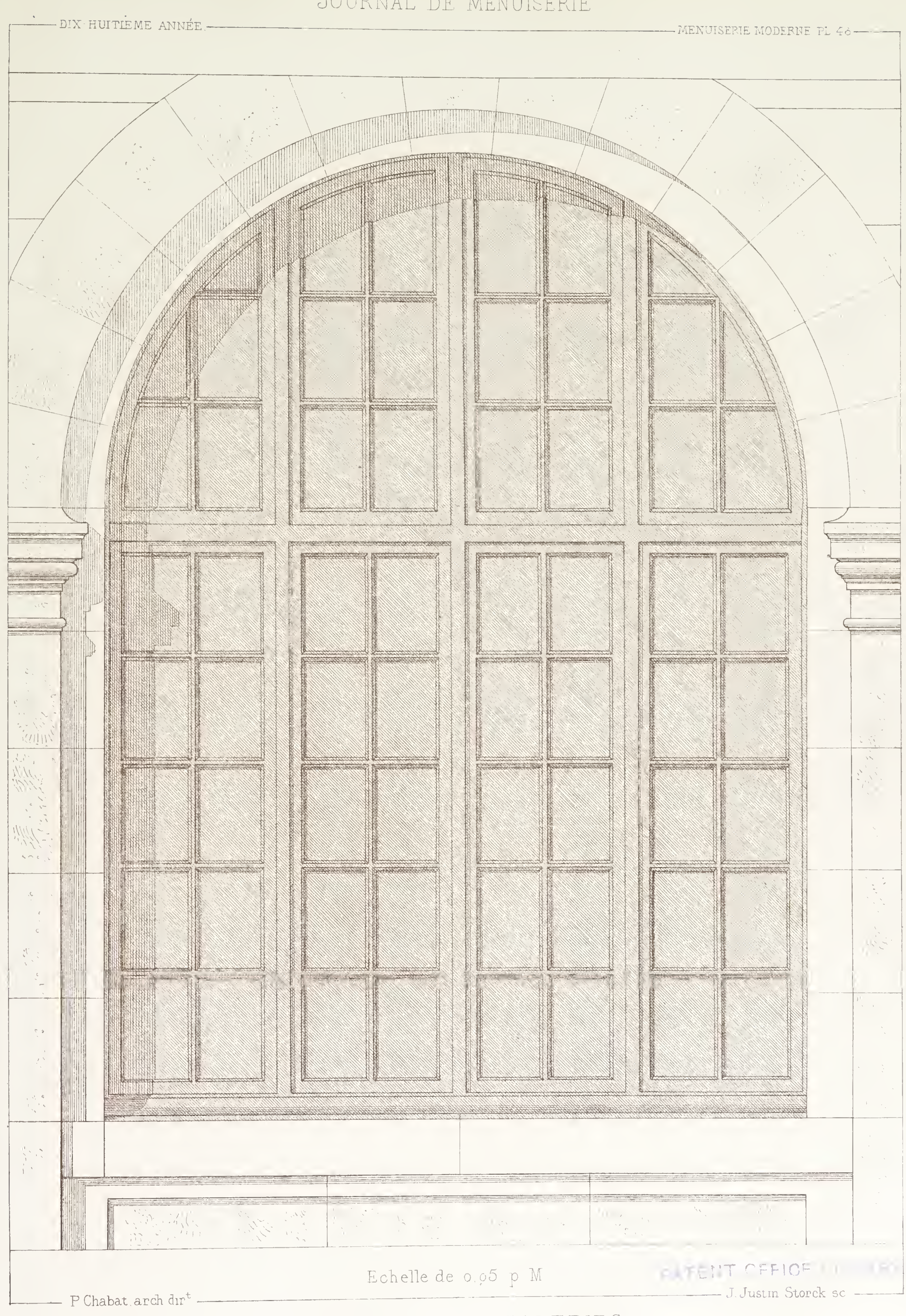


APPUI DES FENÊTRES DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Mr Dupuis, arch. — Mr Pitout, menuisier.

Vve A. MOREL et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq, Paris





Echelle de 0,05 p M

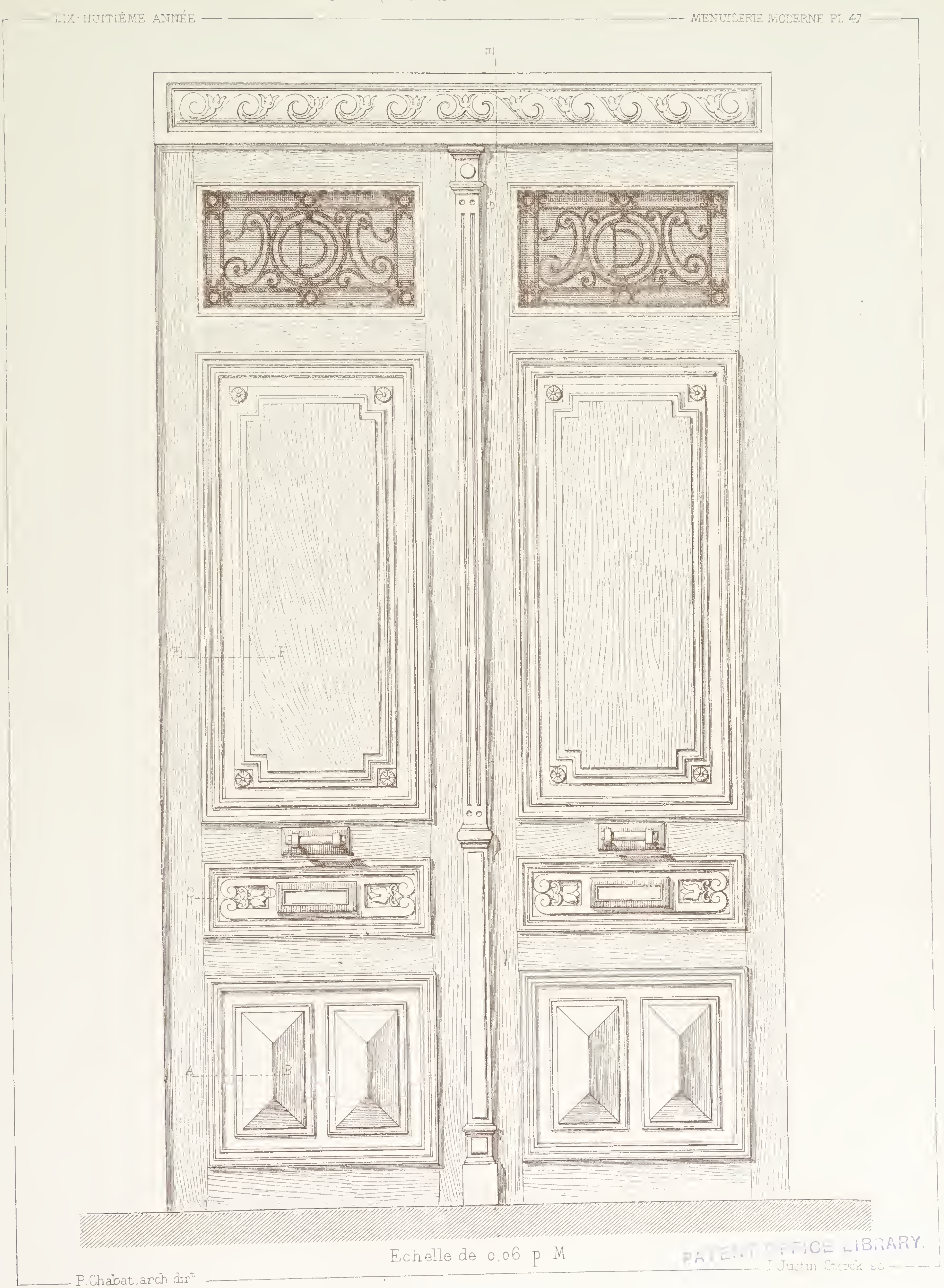
P Chabat arch dir^t — J. Justin Storck sc

FERMETURE DES GALERIES

Mr Billon Architecte

Vve A MOREL et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq Paris.





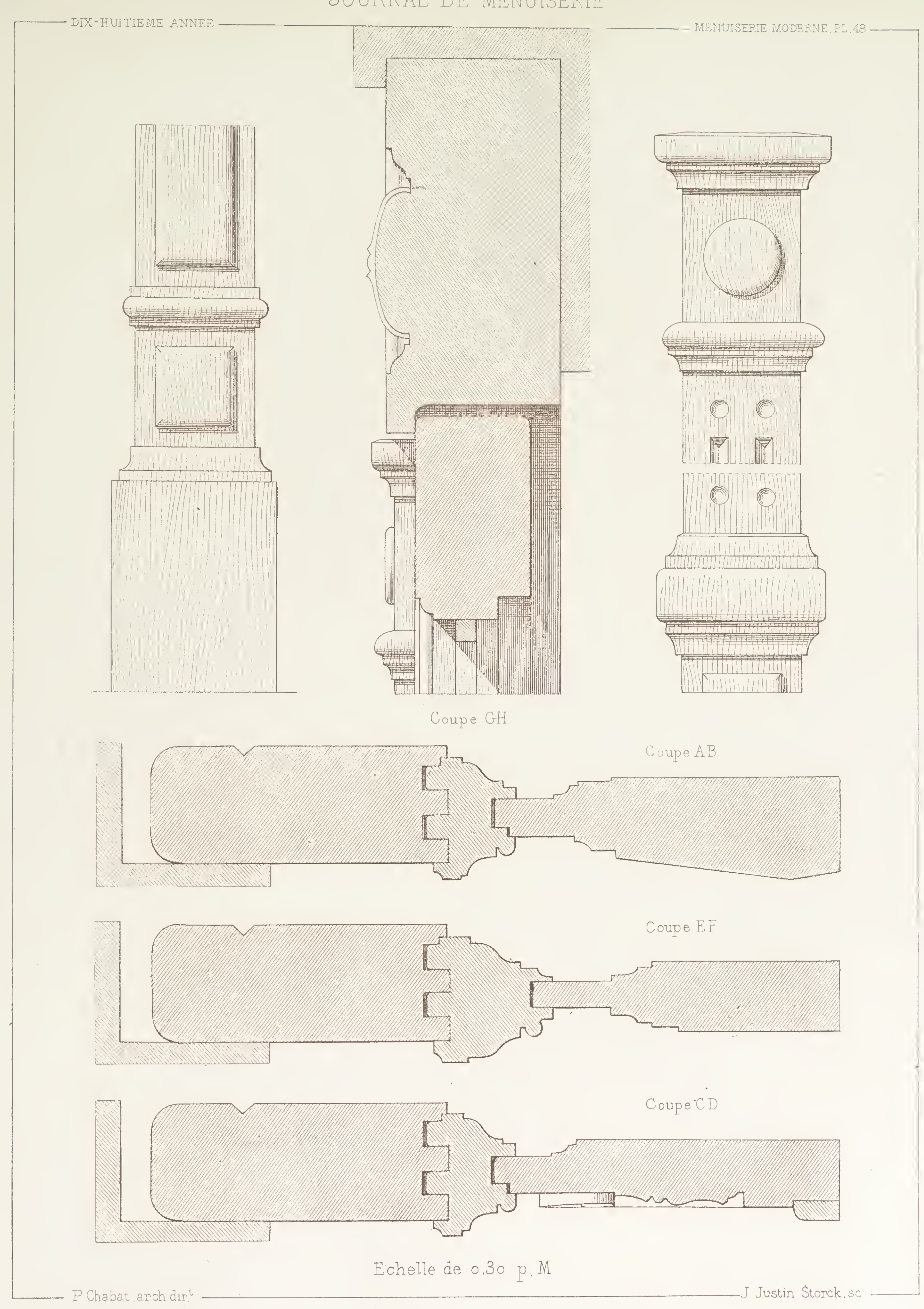
P. Chabat, arch. dir.ᵗ — J. Justin Storck sc.

PORTE (Face extérieure)

Mʳ Bouwens arch. _ Mʳ Bonhomme menuisier

Vᵛᵉ A. MOREL et Cⁱᵉ Editeurs — Imp. Monrocq, Paris





P. Chabat, arch dir.t — J. Justin Storck, sc.

PORTE. (Détails)

Mr Bouwens arch. _ Mr Bonhomme, menuisier

Vve A. MOREL et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq, Paris

